

SEA-DOO®



BATEAUX SPORT GUIDE du CONDUCTEUR

Incluant CONSEILS de SECURITE,
FONCTIONNEMENT et ENTRETIEN du VEHICULE

UTOPIA®



AVERTISSEMENT

Lisez attentivement ce guide. Il comprend d'importantes consignes de sécurité.
Toujours laisser ce Guide du conducteur dans le véhicule.

219 700 410

AVERTISSEMENT DE SÉCURITÉ

Toute omission de se conformer aux mesures préventives et aux instructions de sécurité contenues dans ce *Guide du conducteur*, dans la *Vidéocassette de sécurité* et sur les *avertissements* apposés sur le véhicule pourrait causer des blessures ou même le décès. Le conducteur est responsable de faire part des mesures préventives au(x) passager(s).

Ce *Guide du conducteur* et la *Vidéocassette de sécurité* devraient demeurer dans le bateau lors d'une revente.



Gelcote[†] est une marque de commerce de Gelcote International
Knight's Spray-Nine[†] est une marque de commerce de Korkay System Ltd

Les marques de commerce suivantes sont la propriété de Bombardier Produits Récréatifs inc. et/ou de ses sociétés affiliées:

SEA-DOO®

ROTAX^{MC}

BOMBARDIER* LUBE

SEA-DOO® Graisse synthétique

Montez à bord de votre nouveau bateau sport Sea-Doo

Félicitations! Vous voilà maintenant propriétaire d'un bateau sport. Que vous soyez un marin d'expérience ou un nouveau venu dans le domaine, on vous suggère de prendre le temps de visionner la *Vidéocassette de sécurité* offerte avec le bateau, de lire ce *Guide du conducteur* et les étiquettes «Avertissement» et «Attention» apposées sur le véhicule, ainsi que de vous familiariser avec leur contenu. Le guide renferme des informations pertinentes qui vous permettront d'acquérir les connaissances nécessaires pour profiter au maximum de votre bateau.

On recommande fortement à l'utilisateur de toute embarcation de s'inscrire à un cours de sécurité nautique. Vérifiez si la Garde côtière locale ou l'Escadrille canadienne de plaisance de votre région offrent un tel cours. Quant aux marins plus sérieux, ils pourront se procurer l'ouvrage *Chapman Piloting* écrit par Elbert S. Maloney et vendu dans la plupart des librairies.

En initiant votre famille ou vos amis à ce sport, assurez-vous qu'ils comprennent parfaitement les commandes et le fonctionnement du bateau sport, ainsi que l'importance d'être responsable et de faire preuve de politesse.

Tout utilisateur est responsable d'assurer la sécurité de ses passagers et des autres plaisanciers. Veuillez, par conséquent, observer toutes les instructions de sécurité et conduire votre bateau avec prudence.

Nous vous encourageons à faire effectuer annuellement une vérification de sécurité de votre bateau. Communiquez avec votre concessionnaire autorisé de bateaux sport Sea-Doo pour plus de renseignements.

Enfin, nous vous conseillons fortement de rendre régulièrement visite à votre concessionnaire autorisé de bateaux sport Sea-Doo pour faire faire un entretien de routine ou de sécurité, ou bien pour vous procurer tout accessoire de navigation dont vous pourriez avoir besoin.

Amusez-vous bien et... bon voyage!

Gardez ce guide à bord du bateau. Ce guide devrait demeurer dans le bateau lors d'une revente.

TABLE DES MATIÈRES

AVANT-PROPOS	7
Indications de danger	7
Recommandations.....	8
CONSEILS DE SÉCURITÉ	
SÉCURITÉ.....	10
Liste de points à vérifier	10
Équipement de sécurité	13
Le monoxyde de carbone et la navigation	18
Interrupteur d'arrêt et cordon de sécurité	22
Pratiques de navigation sécuritaire.....	23
Sécurité des passagers	23
Règles de navigation	24
Inspections volontaires.....	26
Cours de sécurité nautique.....	26
Sports nautiques.....	27
RENSEIGNEMENTS SUR LE VÉHICULE	
EMPLACEMENT DU NUMÉRO D'ENREGISTREMENT.....	32
EMPLACEMENT DES ÉTIQUETTES IMPORTANTES	33
NUMÉROS D'IDENTIFICATION	37
Coque	37
Moteur.....	37
EMPLACEMENT DES COMMANDES, COMPOSANTS ET INSTRUMENTS	38
Poste de pilotage.....	38
Vue d'ensemble.....	39
FONCTIONS DES COMMANDES, COMPOSANTS ET INSTRUMENTS	42
1) Cordon de sécurité (interrupteur coupe-circuit du moteur)	42
2) Volant	42
3) Levier d'accélérateur/sélecteur	43
4) Interrupteur d'allumage.....	43
5) Prise électrique de 12 volts.....	44
6) Interrupteur des feux de navigation	44
7) Interrupteur de la pompe de cale	44
8) Interrupteur du ventilateur de cale	45
9) Bouton du klaxon	45
10) Interrupteur des feux du pont	46
11) Indicateur de niveau d'essence, voyant de bas niveau d'huile et avertisseur sonore	46
12) Tachymètre	47

13) Indicateur de vitesse.....	47
14) Pare-brise.....	47
15) Bouchons de vidange de la cale.....	47
16) Poignées de maintien.....	48
17) Poignées de maintien arrière.....	48
18) Plate-forme d'embarquement.....	48
19) Plate-forme de bronzage.....	48
20) Sièges.....	48
21) Sièges de proue (s'il y a lieu).....	49
22) Porte-gobelets.....	50
23) Compartiment de rangement du siège arrière.....	50
24) Compartiment de rangement arrière.....	50
25) Toit bimini.....	50
26) Compartiment de rangement latéral et pochette de rangement.....	52
27) Caisson de rangement de l'ancre.....	53
28) Table de cockpit.....	53
29) Admission d'eau de la turbine.....	54
30) Oeilllets de proue et de poupe.....	54
31) Feu de proue.....	55
32) Feu de poupe amovible.....	55
33) Taquets d'amarre.....	55
34) Pont.....	56
35) Bouchon du réservoir d'essence.....	56
36) Orifice(s) de vidange du pont.....	56
37) Bouchon du réservoir d'huile principal.....	56
38) Raccord de rinçage.....	56
39) Conduits de ventilation.....	57
40) Tuyère de turbine.....	57
41) Déфлекteur de marche arrière.....	57
42) Échelle rétractable.....	57
43) Système anti-algues hydraulique.....	58
44) Aération du réservoir d'essence.....	58
45) Fusibles.....	58
46) Radio AM/FM et lecteur de CD.....	58
47) Boîte à gants.....	59
48) Système de dérivation d'eau.....	59
49) Interrupteur coupe-circuit principal de la batterie.....	59
50) Dispositifs de fixation pour sports nautiques.....	60

CARBURANT ET LUBRIFICATION 62

Pour faire le plein.....	62
Type de carburant recommandé.....	62
Type d'huile recommandée.....	63
Niveau d'huile dans le réservoir principal.....	63
Niveau d'huile dans le réservoir sur le moteur.....	63

PÉRIODE DE RODAGE	64
Moteur	64
Révision-10 heures	64
VÉRIFICATIONS DE PRÉUTILISATION	65
Coque	66
Admission d'eau de la turbine	66
Cale	66
Batterie	66
Réservoirs d'essence et d'huile	66
Compartiment moteur	66
Extincteur	66
Direction	66
Système d'accélérateur et de changement de vitesse	67
Grille d'admission	67
Cordon de sécurité et interrupteur d'allumage	67
Couvercles des compartiments de rangement	67
INSTRUCTIONS D'UTILISATION	68
Chargement/déchargement	68
Remorquage	68
Principes de fonctionnement	68
Embarquement à partir d'un quai	71
Embarquement dans l'eau	71
Démarrage	72
Navigation en eau agitée ou lorsque la visibilité est réduite	73
Façon d'aborder une vague	73
Arrêt ou accostage au quai	73
Accostage sur une plage	74
Arrêt du moteur	74
ENTRETIEN D'APRÈS-UTILISATION	75
Entretien général	75
Entretien supplémentaire à la suite d'une utilisation en eau souillée ou salée	75
OPÉRATIONS SPÉCIALES	76
Surchauffe du moteur	76
Nettoyage de l'admission d'eau de la turbine et de l'hélice	76
Chavirement du bateau	76
Bateau submergé/moteur noyé d'eau	76
Batterie faible	77
<i>RENSEIGNEMENTS SUR L'ENTRETIEN</i>	
ENTRETIEN	80
Entretien des composants antipollution	80
Information sur les émissions d'échappement	80
Lubrification	81
Inspection périodique	82

TABLEAU D'INSPECTION PÉRIODIQUE.....	83
Câble du levier d'accélérateur/sélecteur	86
Filtres à essence et à huile	86
Alignement de la direction et de la tuyère de turbine	86
Déflecteur de marche arrière	86
Orifice(s) de vidange du pont	86
Fusibles	86
Ventilateur de cale	87
Remplacement des ampoules des feux de navigation.....	88
Inspection générale et nettoyage.....	89
REMISAGE ET PRÉPARATION PRÉSAISONNIÈRE.....	90
Remisage	90
Préparation présaisonnière.....	92
FICHES TECHNIQUES	93
GUIDE SI.....	95
<i>RENSEIGNEMENTS SUR LA GARANTIE</i>	
GARANTIE LIMITÉE BRP DES BATEAUX SPORT SEA-DOO® MODÈLES 2005 VENDUS AUX ÉTATS-UNIS ET AU CANADA.....	98
GARANTIE LIMITÉE BRP INTERNATIONALE DES BATEAUX SPORT SEA-DOO® MODÈLES 2005.....	102
SITES WEB.....	106
Liste des distributeurs.....	108
DÉCLARATION DE CONFORMITÉ AUX NORMES CE.....	109
Homologation et certification	110
Guide du conducteur confirmation de réception	111
RENSEIGNEMENTS CONFIDENTIELS.....	112
CHANGEMENT D'ADRESSE.....	113

AVANT-PROPOS

Ce *Guide du conducteur* a été préparé dans le but de présenter au propriétaire, au conducteur et au passager les diverses commandes du bateau, ainsi que les instructions d'entretien et de conduite sécuritaire. Ce guide, indispensable pour assurer une utilisation adéquate du produit, doit être conservé en tout temps dans un sac étanche à bord du bateau. Prenez soin de bien lire et comprendre le contenu de ce document.

Pour toute question concernant la garantie et son application, consulter un concessionnaire autorisé de bateaux sport Sea-Doo.

Indications de danger

À la lecture de ce *Guide du conducteur*, prenez note des avertissements qui soulignent les précautions à prendre pour éviter les conditions et les pratiques non sécuritaires.

Dans ce guide, les symboles suivants soulignent certains renseignements particuliers.



Ce symbole d'alerte est reconnu partout dans le monde. Dans ce guide, il souligne l'importance des renseignements qui suivent. Soyez certain de comprendre les conséquences d'une situation dangereuse et les façons de l'éviter. Ne pas suivre les avertissements expose à des dommages matériels, des blessures ou même au décès.

On voit souvent une indication de danger comme un avertissement au sens général. Dans ce guide, il y a divers types d'avertissements selon les conséquences possibles d'un danger (blessure mineure, blessure grave, décès).

AVERTISSEMENT

Avertit d'une situation potentiellement dangereuse qui, si on ne l'évite pas, PEUT se traduire par des blessures graves ou même par un décès, ou par d'importants dommages matériels.

ATTENTION: Avertit d'une situation potentiellement dangereuse qui, si on ne l'évite pas, peut se traduire par des blessures mineures ou des dommages matériels. Peut aussi mettre en garde contre des pratiques dangereuses.

REMARQUE: Apporte une information nécessaire pour effectuer correctement une opération ayant trait à la conduite ou à l'entretien du véhicule.

Malgré que la seule lecture de ce document ne peut éliminer tous les risques, une bonne compréhension de l'information qui y est contenue favorisera l'utilisation adéquate du bateau.

Les avertissements de ce guide ne peuvent pas couvrir toutes les situations imaginables. Faites preuve de jugement! Si vous décidez d'utiliser une procédure, une méthode, un outil ou une pièce qui n'est pas spécifiquement recommandé, assurez-vous que cela ne présente pas de danger pour vous ou pour les autres et que le bateau ne sera pas endommagé.

Recommandations

Dans une recommandation, on insiste sur des situations qui peuvent nuire au fonctionnement et à l'entretien de l'équipement.

Une recommandation portant la mention «IMPORTANT» présente une procédure destinée à prévenir les dommages à l'équipement et aux composants connexes.

Les informations et descriptions des composants et des systèmes contenues dans ce guide sont exactes à la date de publication. Cependant, Bombardier Produits Récréatifs (BRP) s'est fixé comme objectif l'amélioration constante de ses produits, cela sans s'engager à en faire bénéficier les produits déjà fabriqués.

Dédiée à l'amélioration continue de la qualité et à l'innovation, BRP se réserve le droit de supprimer en tout temps les caractéristiques, designs, modèles ou pièces d'équipement sans encourir d'obligation.

Les illustrations de ce document indiquent la structure typique des différents assemblages. Il est donc possible qu'elles ne représentent pas la forme exacte des pièces ni leurs détails de fabrication. Ces illustrations montrent des pièces qui remplissent la même fonction ou une fonction similaire.

Il est entendu que ce document est une traduction. Dans le cas d'un différend, la version anglaise prévaut.

Les caractéristiques sont données en unités métriques SI suivies de l'équivalent SAE É.-U. entre parenthèses. Quand une grande précision n'est pas essentielle, certaines conversions ont été arrondies pour simplifier.

Pour plus de renseignements sur l'entretien et la réparation, on peut se procurer un *Manuel de réparation*.

CONSEILS DE SÉCURITÉ

SÉCURITÉ

VOUS êtes responsable de votre propre sécurité et de celle de vos passagers et des autres plaisanciers. Avant de mettre l'embarcation à l'eau, il faut bien lire et comprendre ce *Guide du conducteur*, les avertissements et étiquettes apposés sur le bateau et tout autre renseignement fourni avec l'embarcation ou par votre concessionnaire. Regardez aussi la *Vidéocassette de sécurité*. Respectez tous les avertissements, précautions et consignes d'utilisation.

BRP recommande fortement que vous suiviez un cours de sécurité nautique. Respectez les règles de sécurité, faites preuve de respect, de courtoisie et de bon sens quand vous conduisez votre embarcation. Sinon, vous, vos passagers, les personnes à qui vous prêtez votre bateau ou les autres plaisanciers pourraient subir de graves blessures ou même le décès.

Liste de points à vérifier

Avant de partir en randonnée, que ce soit pour une heure ou quelques jours, consultez la liste de vérification ci-après.

Fonctionnement: rappel

– Le rendement de ce bateau peut dépasser significativement celui d'autres embarcations que vous avez pu conduire avant. Apprenez à bien connaître les commandes et le fonctionnement du bateau avant de partir en randonnée ou de prendre des passagers. Si vous n'en avez pas eu l'occasion, exercez-vous à naviguer seul dans un endroit où il y a peu de circulation. Observez comment l'embarcation réagit aux diverses commandes. Il faut maîtriser toutes les commandes avant d'accélérer au-delà de la vitesse de ralenti. Ne tenez pas pour acquis que tous les bateaux se conduisent de la même façon; chaque modèle diffère des autres, souvent de beaucoup.

- N'oubliez jamais que si l'accélérateur est relâché vers la position de ralenti, plus il est difficile de diriger l'embarcation. Le volant et l'accélérateur sont nécessaires pour diriger l'embarcation.
- Comme tous les bateaux, votre embarcation n'a pas de freins. La distance d'arrêt varie selon la vitesse initiale, la charge, les vents et les conditions de navigation. Exercez-vous à arrêter et à accoster dans un endroit sûr où il n'y a pas de circulation pour avoir une idée de la distance nécessaire pour arrêter dans diverses conditions. Ne relâchez pas l'accélérateur lorsque vous tentez d'éviter un objet; vous avez besoin de l'accélérateur pour diriger le bateau. N'utilisez pas la marche arrière de l'embarcation pour arrêter.
- Ne démarrez pas et n'utilisez pas le bateau si quelqu'un est assis sur la plateforme de bronzage ou la plateforme d'embarquement (tout passager doit être bien assis sur un siège) ou si quelqu'un se trouve dans l'eau, près de l'embarcation.
- Le jet d'eau de la turbine peut causer des blessures. Toujours accélérer progressivement et décélérer avec maîtrise.
- Pour une agréable randonnée en toute sécurité, respectez les consignes des étiquettes d'avertissement.
- Le bateau se comporte différemment et requiert de plus grandes aptitudes lorsqu'on circule avec un ou des passagers, qu'on remorque d'autres embarcations ou qu'on tire un skieur ou un planchiste.

- Certains bateaux peuvent être équipés d'oeillets de remorquage ou d'un poteau de fixation de câble de ski ou de planche nautique. N'utilisez pas ces ancrages ni toute autre partie du bateau pour tirer une paravoile ou une autre embarcation, car on pourrait se blesser ou l'embarcation pourrait être gravement endommagée.
- Circulez prudemment et à très basse vitesse en eau peu profonde. D'autres plaisanciers, vos passagers ou vous-même pourriez subir des blessures si le bateau touchait le fond et s'arrêtait brusquement. La turbine pourrait également aspirer puis éjecter des débris, ce qui pourrait blesser des gens, endommager la turbine ou d'autres objets.
- Les gaz d'échappement contiennent du monoxyde de carbone (CO). On peut subir des blessures ou même mourir si on en respire en quantité suffisante. Ne faites pas fonctionner le bateau dans un endroit clos et ne laissez pas s'accumuler le CO dans le bateau, à proximité du bateau ou dans un endroit clos. Lorsqu'amarré ou lors de la descente en eaux vives, par exemple, attention aux risques que présente le monoxyde de carbone que laissent échapper les autres embarcations.
- Informez tous les occupants sur les risques et les symptômes lors d'une accumulation ou d'un empoisonnement au monoxyde carbone (CO). Montrez-leur tout particulièrement l'endroit où se trouvent les orifices d'échappement du moteur et de la génératrice (si le véhicule en est muni). Vérifiez régulièrement le système d'échappement, la génératrice et les orifices de sortie afin de détecter tout composant brisé ou toute obstruction.
- Il faut de l'air pour faire fonctionner un moteur à combustion; votre bateau ne peut donc pas être complètement étanche. Les manoeuvres (comme les virages en «8») qui submergent la carrosserie peuvent causer l'infiltration d'eau dans le moteur, ce qui pourrait sérieusement l'endommager. Voir les sections OPÉRATIONS SPÉCIALES et GARANTIE LIMITÉE de ce guide.
- Ne faites pas de vagues là où on l'interdit. Respectez les droits des autres usagers du plan d'eau et l'environnement. En tant que «capitaine» et propriétaire d'une embarcation, vous êtes responsable des dommages que le sillage de votre bateau peut causer aux autres embarcations. Ne laissez personne jeter des déchets par-dessus bord.
- Entre le coucher et le lever du soleil, allumez les feux de navigation et conduisez plus lentement. Ne pas conduire l'embarcation si la visibilité est réduite.
- N'ajoutez pas d'accessoires ou d'équipement qui pourraient réduire votre visibilité ou vous gêner quand vous conduisez.
- Le capitaine doit prendre lui-même les commandes lors d'une tempête.

Avant de lever l'ancre...

- Faites toujours les vérifications mentionnées dans ce *Guide du conducteur*.
- Ne dépassez pas la capacité de charge ou le nombre de passagers prévu pour cette embarcation. Voir la plaque de capacité et les données techniques. La surcharge nuit à la manoeuvrabilité, la stabilité et la performance de l'embarcation. Si la mer est démontée, cela compromet aussi la manoeuvrabilité. Qu'un certain nombre de passagers ou qu'une certaine charge soit permise ne dispense pas d'utiliser son jugement et de faire preuve de bon sens.

- Inspectez régulièrement le bateau, la coque, le moteur, l'équipement de sécurité et tout autre accessoire. Assurez-vous qu'ils demeurent en bon état.
- Avant de partir en randonnée, soyez certain d'avoir l'équipement sécuritaire de base, des vêtements de flottaison et tout autre accessoire nécessaire.
- Vérifiez si l'équipement de sécurité, y compris l'extincteur, est accessible et en bon état de fonctionnement. Montrez aux passagers où se trouve l'équipement et assurez-vous qu'ils savent comment s'en servir.
- Soyez attentif aux conditions météorologiques et aux changements de conditions. Écoutez la météo locale avant de partir.
- Conservez à bord des cartes précises et récentes de l'endroit où vous naviguez. Avant de partir, vérifiez les conditions météorologiques pour la région où vous prévoyez naviguer.
- Avant de partir, enregistrer un plan de navigation auprès d'une personne responsable sur la terre ferme.
- Transportez assez d'essence pour votre randonnée. Vérifiez le niveau d'essence avant de partir et pendant la randonnée. Respectez le principe qui consiste à utiliser 1/3 de l'essence pour vous rendre à destination, 1/3 pour retourner et 1/3 comme réserve. Tenir compte dans ce calcul des imprévus dus aux mauvaises conditions météorologiques, et d'autres retards possibles.

Conducteur et passagers...

- Ne conduisez jamais une embarcation sous l'influence de la drogue ou de l'alcool; il s'agit d'une infraction à une loi fédérale. Ne permettez qu'à des gens compétents de conduire votre bateau. N'oubliez pas que le soleil, le vent, l'alcool, les drogues, la fatigue ou la maladie peuvent altérer votre jugement et votre temps de réaction.
- Au moins un passager doit savoir conduire le bateau en cas d'incapacité du conducteur.
- Il n'est PAS recommandé que cette embarcation soit utilisée par une personne de moins de 16 ans ou par une personne ayant une incapacité qui diminue la vision, le temps de réaction, le jugement ou la capacité à utiliser les commandes.
- Utilisez toujours le cordon de sécurité lorsque vous conduisez le bateau. Assurez-vous que tous les passagers savent s'en servir.
- Assurez-vous que toute personne à bord sait nager et remonter sur le bateau à partir de l'eau. Si une personne ne sait pas nager, assurez-vous qu'elle porte un VFI (vêtement de flottaison individuel) en tout temps et prenez des précautions supplémentaires lors de l'embarquement.

À propos du plein d'essence...

- N'oubliez pas que les vapeurs d'essence sont inflammables et explosives dans certaines conditions. Soyez très prudent lorsque vous faites le plein; suivez la procédure indiquée dans ce *Guide du conducteur* et à la marina. Avant de faire le plein, arrêtez le moteur et faites descendre tout le monde. À chaque plein, assurez-vous qu'il n'y a pas de vapeurs d'essence dans le compartiment moteur et vérifiez si les conduits d'essence fuient ou sont détériorés.

- Ne pas fumer. Tenir loin des flammes et des étincelles.
- Connaissez la contenance du réservoir d'essence. Évitez de faire le plein une fois la nuit tombée, sauf dans un endroit bien éclairé. On ne peut pas voir les déversements d'essence dans le noir. Ne transportez pas d'essence de réserve ou des liquides inflammables dans un compartiment de rangement ou dans le compartiment moteur.

Équipement de sécurité

Le conducteur et les passagers doivent avoir facilement accès à des lunettes de sécurité si les conditions de navigation exigent qu'on en porte.

Le vent, l'eau et la vitesse peuvent faire pleurer les yeux, ce qui embrouille la vision.

Comme propriétaire du bateau, vous devez vous assurer que tout l'équipement de sécurité requis est à bord. Il peut être pertinent de se procurer de l'équipement de sécurité supplémentaire au besoin. Vérifier les règlements provinciaux et fédéraux et contactez la ligne de renseignements nautiques 1 800 267-6687 pour des renseignements sur l'équipement de sécurité obligatoire. (Aux États-Unis, contactez la Garde côtière américaine au 1 800 368-5647.)

Équipement de sécurité obligatoire

L'équipement de sécurité exigé par les règlements fédéraux est de rigueur. Il est important que les VFI soient à la taille de ceux qui les portent. Si des règlements locaux exigent des équipements supplémentaires, ceux-ci doivent être approuvés par Transports Canada. Équipement minimum requis:

- vêtements de flottaison individuels
- extincteur
- équipement de détresse (visuel)

- feux de navigation
- cloche ou sifflet.

Un téléphone cellulaire rangé dans un contenant hermétique s'est avéré utile dans des situations de détresse ou simplement pour communiquer avec quelqu'un sur la terre ferme.

Vêtements de flottaison individuels (VFI)

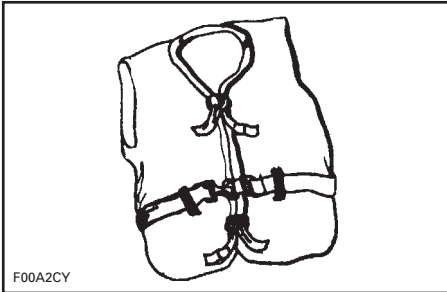
Les règlements fédéraux exigent la présence d'au moins un VFI approuvé par Transports Canada dans l'embarcation récréative. Les enfants de moins de 13 ans doivent porter un VFI en tout temps quand le bateau se déplace, sauf quand l'enfant est plus bas que le pont ou qu'il est dans une cabine fermée. Vous ne pouvez vous servir de l'embarcation tant que tous les VFI ne sont pas en état de fonctionner et faciles d'accès; ils doivent comporter l'autocollant d'approbation de Transports Canada, et être de la taille appropriée pour les passagers (poids et tour de taille indiqués sur le VFI).

Un VFI offre un niveau de flottabilité qui, une fois dans l'eau, permet de garder la tête hors de l'eau et d'être dans une position acceptable. Quand on choisit un VFI, il faut tenir compte du poids et de l'âge de la personne. Le niveau de flottabilité du VFI doit permettre de supporter son poids dans l'eau et il doit être à sa taille. Le poids et le tour de poitrine sont des mesures utiles pour trouver la bonne taille de VFI. C'est votre responsabilité de vous assurer que vous avez à bord le nombre et le type appropriés de VFI, en conformité avec les règlements locaux, et que vos passagers savent où les trouver et comment s'en servir.

Types de VFI

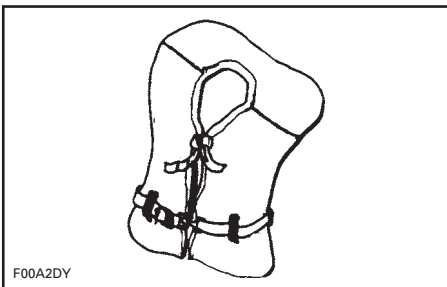
Cinq types de VFI ont été approuvés par la Garde côtière américaine.

Le type I offre la meilleure flottabilité. Sa conception fait qu'il peut retourner la plupart des personnes inconscientes sur le dos, un peu à la verticale, quand elles sont à l'eau, ce qui peut augmenter substantiellement les chances de survie. Ce type de VFI est efficace pour toutes les eaux, et spécialement au large quand les secours peuvent mettre du temps à arriver. Il est aussi très efficace en eau agitée.



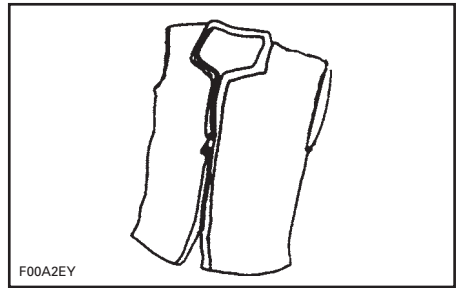
TYPE I — QU'IL FAUT PORTER

Le type II retourne celui qui le porte comme le type I mais de façon un peu moins efficace. Dans les mêmes conditions qu'un type I, il ne retourne pas autant de personnes différentes. Il est préférable d'utiliser ce VFI quand il y a des chances que le sauvetage se fasse rapidement, comme dans les endroits où il y a habituellement d'autres plaisanciers.



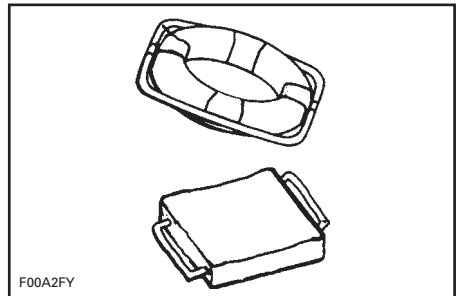
TYPE II — QU'IL FAUT PORTER

Le type III permet à celui qui le porte de se retourner sur le dos, un peu à la verticale, mais il ne le retourne pas de lui-même. Il maintient à la verticale, ou légèrement sur le dos, et n'a pas tendance à retourner la personne sur le ventre. Il a le même niveau de flottabilité que le type II et convient aux endroits où il y a habituellement d'autres plaisanciers.



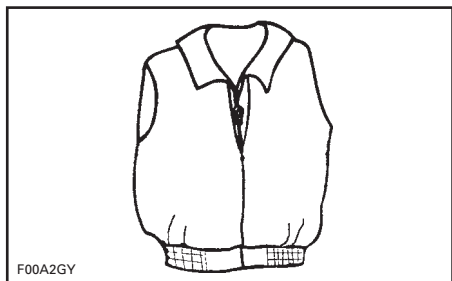
TYPE III — QU'IL FAUT PORTER

En plus des deux types de VFI mentionnés, il faut avoir un dispositif de flottaison de type IV. Le plus courant est le coussin ou la bouée. Elle est conçue pour être lancée à la personne qui est à l'eau, pour qu'elle la tienne jusqu'à ce qu'elle soit récupérée. Ce type de VFI doit toujours être en état et facile d'accès. Il peut cependant être difficile de s'y agripper si les secours mettent du temps à arriver ou en cas d'hypothermie.



TYPE IV — QU'ON LANCE

Le VFI de type V doit être porté comme un vêtement. Quand on le gonfle, il offre la même flottabilité que les types I, II et III. Cependant, quand il est dégonflé, il peut ne pas supporter certaines personnes.



TYPE V — QU'IL FAUT PORTER

À retenir

L'utilité d'un VFI est de contribuer à vous sauver la vie. Pour qu'il puisse vous supporter dans l'eau, il faut qu'il soit de la bonne taille, du bon niveau de flottabilité et en bon état.

- Essayez le VFI et faites les réglages nécessaires pour qu'il soit confortable hors de l'eau et dans l'eau. Si vous êtes le seul à le porter, marquez-le pour le différencier des autres.
- Essayez le VFI dans l'eau pour être sûr qu'il fonctionne. Vous vous familiariserez avec son fonctionnement et cela vous mettra en confiance.
- Montrez aux enfants comment utiliser un VFI et faites-leur essayer dans l'eau. Cela leur montrera à quoi sert un VFI et comment il fonctionne; ils s'y sentiront plus à l'aise s'ils tombent à l'eau.
- Quand le VFI est mouillé, le laisser sécher avant de le ranger. Ne pas le faire sécher devant un radiateur ou une chaufferette. Ranger dans un endroit bien aéré.
- Conserver les VFI loin d'objets coupants pouvant déchirer le tissu ou les coussins de flottaison.

- Pour leur sécurité et pour celle des autres, ceux qui ne savent pas ou peu nager et les petits enfants devraient porter en tout temps un VFI, que le bateau soit immobile ou qu'il avance.
- S'assurer régulièrement que le VFI n'est pas déchiré, que les coussins ne sont pas percés et que les coutures ne sont pas défaits.
- Pour les VFI qui contiennent du kapok: si les enveloppes de vinyle qui contiennent le kapok sont percées, les fibres se satureront d'eau, ce qui leur fait perdre leur flottabilité. Quand le kapok est durci ou trempé, il faut le remplacer, sinon le VFI pourrait ne pas fonctionner quand on en aura besoin.

Hypothermie

L'hypothermie, la perte de chaleur corporelle, est une des causes majeures de décès dans les accidents de bateau. La personne victime d'hypothermie perd conscience et se noie.

Grâce à l'isolation qu'il procure, le VFI peut allonger le temps de survie.

Évidemment, plus l'eau est chaude, moins on a besoin d'isolation. Quand on navigue en eau froide (sous 4.4°C (40°F)), on devrait préférer les VFI qui recouvrent le corps comme un manteau plutôt que ceux qui couvrent moins.

Ce qu'il faut savoir sur l'hypothermie:

1. Quand vous flottez dans l'eau, ne tentez pas de nager sauf pour rejoindre une embarcation à proximité, un autre survivant ou un objet flottant sur lequel vous pourriez vous étendre ou grimper. La perte de chaleur augmente quand on nage. En eau froide, il n'est pas recommandé d'utiliser les méthodes de survie où il faut mettre la tête dans l'eau. Gardez la tête hors de l'eau. Cela réduira la perte de chaleur et prolongera votre temps de survie.

2. Conservez une attitude positive quant à vos chances de survie et de sauvetage. Cela prolongera votre temps de survie en attendant les secours. Votre désir de vivre peut faire la différence!
3. S'il y a plus d'une personne à l'eau, il est recommandé de se blottir les uns contre les autres en attendant les secours. Cela réduit la perte de chaleur et prolonge donc le temps de survie.
4. Toujours porter votre VFI. Il ne pourra vous aider à combattre l'hypothermie si vous ne le portez pas!

Extincteurs

Comme propriétaire du bateau, vous devez posséder un extincteur approuvé par Transports Canada ou la Garde côtière américaine aux États-Unis.

Les embarcations à moteur de classe 1 (de 4.8 m à moins de 7.9 m (de 16 à 26 pieds)) doivent avoir à bord un extincteur portatif de classe B-1, à moins qu'elles soient équipées d'un système d'extinction fixe dans le compartiment moteur.

Mettre les extincteurs portatifs dans des endroits faciles d'accès, loin du compartiment moteur. Toutes les personnes à bord doivent connaître leur emplacement et la façon de les utiliser.

REMARQUE: Ne pas essayer un extincteur en projetant un peu de mousse. L'extincteur pourrait ne plus fonctionner lorsque vous en aurez vraiment besoin!

Équipement de détresse (visuel)

L'équipement de détresse approuvé par la Garde côtière américaine et, au Canada, par Transports Canada est obligatoire sur toutes les embarcations récréatives utilisées dans les eaux côtières et sur les embarcations utilisées en haute mer. Les eaux côtières comprennent les mers territoriales et les eaux directement reliées aux Grands Lacs, ainsi que les eaux territoriales dont la largeur est de plus de 3.2 km (2 milles). L'équipement de détresse peut être pyrotechnique ou non. La réglementation défend en tout temps l'utilisation de signaux de détresse visuels sur l'eau, sauf quand une assistance est nécessaire pour éviter que les personnes à bord ne soient exposées à des dangers immédiats ou potentiels.

L'équipement doit être approuvé par Transports Canada, être en état de marche et être rangé dans un endroit facile d'accès. Noter que les pièces pyrotechniques ne sont valides que pendant une période de 4 ans, à compter de la date de fabrication indiquée sur chaque pièce.

Quand il y a des enfants à bord, il est particulièrement important de bien choisir et d'arrimer l'équipement de détresse.

AVERTISSEMENT

Feu! En cas de feu, n'ouvrez pas le compartiment moteur. Arrêtez le moteur. Déchargez d'un coup tout le contenu d'un extincteur portatif au CO₂ à la base du feu.

UTILISATION DE JOUR SEULEMENT

- Trois signaux fumigènes orange (un à main et deux flottants) ou un drapeau orange avec carré et cercle noirs.

UTILISATION DE NUIT SEULEMENT

- Une lampe de poche S-O-S.

UTILISATION DE JOUR ET DE NUIT

- Trois fusées éclairantes à main, à étoiles multiples ou à parachute.

Équipement de détresse (sonore)

REMARQUE: Aucun équipement de détresse sonore ne convient à toutes les situations. Conservez-en divers types à bord.

Les embarcations de moins de 7.9 m (26 pi) doivent être équipées d'un sifflet ou d'un klaxon électrique, ou qui s'active avec la bouche ou la main, pouvant émettre un son de deux secondes audible à au moins 800 m (0.5 mi).

Voici les signaux standards émis avec un sifflet:

- un coup prolongé (signal d'avertissement)
- un coup bref (passez à bâbord)
- deux coups brefs (passez à tribord)
- trois coups brefs (moteur en marche arrière)
- cinq coups ou plus (signal de danger).

Feux de navigation

Les feux de navigation informent les autres embarcations de votre présence et de votre trajet. Si vous naviguez entre le coucher et le lever du soleil, allumez les bons feux de navigation.

Équipement supplémentaire recommandé

Pour une randonnée agréable en toute sécurité, nous vous recommandons de vous procurer certains articles supplémentaires, dont voici une liste non exhaustive.

ÉQUIPEMENT DE BASE

- lampe de poche
- lignes d'attrape
- boussole
- rame ou pagaie
- signaux de détresse
- trousse de premiers soins
- défenses de quai
- radio VHF
- EPRIB (radiobalise de localisation)
- gaffe
- vêtements de rechange chauds
- cartes
- écran solaire
- câble de remorque
- une ancre et un câble de rechange
- dispositif pour évacuer l'eau (pompe ou écope)
- réserve d'urgence d'eau potable et de nourriture.

OUTILS

- clé à bougies
- marteau
- tournevis
- couteau de poche
- pinces
- ruban électrique
- clé à molette
- huile de lubrification
- ruban de toile.

Consultez votre concessionnaire pour des outils additionnels.

PIÈCES DE RECHANGE

- ampoules
- fusibles
- bouchon de vidange
- bougies
- fils de rechange.

Consultez votre concessionnaire pour des pièces additionnelles.

Le monoxyde de carbone et la navigation

Brûler des substances qui contiennent du carbone libère du monoxyde de carbone, un gaz inodore et incolore qui a le même poids que l'air. C'est pourquoi il peut se répandre à votre insu dans un endroit fermé. Tout appareil servant à brûler des matières à base de carbone sont une source potentielle d'émission de CO. Les moteurs à combustion interne sont une source courante de CO.

Le CO réduit la capacité du sang à transporter l'oxygène. Quand les tissus manquent d'oxygène, ils meurent. Une exposition prolongée au CO peut causer des dommages cérébraux ou la mort. En grande concentration, il peut causer la mort en quelques minutes. Les effets du CO en moindre concentration sont cumulatifs et peuvent être tout aussi mortels sur de longues périodes.

Voici certains symptômes de l'empoisonnement au CO: les yeux qui piquent ou qui pleurent, le visage rougi, les tempes qui battent, incapacité à penser de façon cohérente, les oreilles qui bourdonnent, un serrement de la poitrine, maux de tête, nausée, vertige, fatigue, vomissements, perte de conscience, convulsions. Si un de ces symptômes apparaît, soigner immédiatement. Une réaction rapide peut faire la différence entre la vie et la mort.

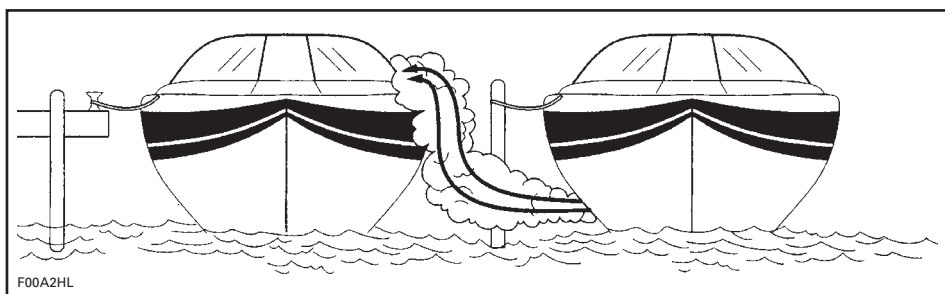
- Évacuer l'endroit et amener la victime à l'air frais.
- Donner de l'oxygène et, si possible, demander une aide médicale.
- Ouvrir tous les abris de toile pour ventiler.
- Rechercher la source de CO et corriger la situation immédiatement.
- Soyez spécialement conscient des sources de CO qui peuvent être à proximité de l'embarcation.

Accumulation de monoxyde de carbone

Voici des exemples de situations où le CO peut s'accumuler dans ou autour de l'embarcation quand elle est à quai, ancrée ou en route. Pour prévenir les blessures ou la mort, familiarisez-vous avec ces exemples et les précautions conseillées.

AVERTISSEMENT

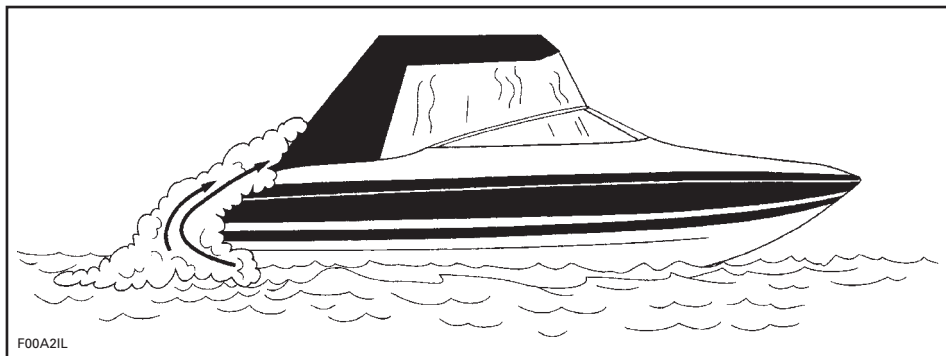
Gaz d'échappement! Les gaz d'échappement d'une génératrice ou de votre ou d'une autre embarcation à quai ou ancrée peuvent émettre du CO toxique qui peut s'accumuler en quantité excessive dans l'embarcation et autour de cette dernière. Attention aux gaz d'échappement de génératrice et du moteur de votre embarcation ou d'une autre à proximité. Lorsque l'embarcation est amarrée ou ancrée ou lors de la descente en eaux vives, arrêtez le moteur et la génératrice ou assurez autrement une ventilation adéquate pour éviter que le monoxyde de carbone ne s'accumule dans l'embarcation ou autour de celle-ci, des nageurs et des passagers.



EMBARCATION À PROXIMITÉ

AVERTISSEMENT

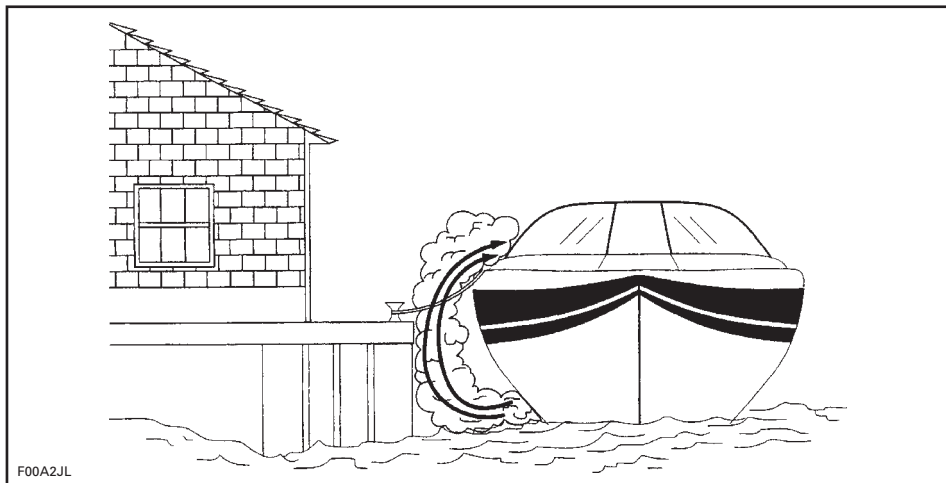
Les gaz d'échappement contiennent du monoxyde de carbone (CO) qui peut s'accumuler dans le bateau ou à proximité (sous le toit bimini, dans les abris de toile, dans le cockpit, autour du tableau, etc.). On peut subir des blessures ou même mourir si on en respire. S'assurer que la ventilation est adéquate lorsque le moteur tourne. Ne laisser personne pratiquer le surf (en étant retenu à la plate-forme d'embarquement ou en se laissant tirer dans le sillage) ou se faire remorquer derrière votre embarcation à moins d'utiliser un câble de longueur adéquate.



EN ROUTE (REFOULEMENT)

En route, la concentration de CO peut augmenter par effet de refoulement. Le refoulement peut être causé par la direction du vent apparent, la vitesse ou une proue trop haute. Pour éviter cette situation et assurer un bon déplacement d'air sur tout le bateau, ouvrir les abris de toile lorsque possible.

Les remises à bateaux, les barrages, les autres embarcations à proximité, les espaces clos et les conditions du vent contribuent à l'accumulation du CO. Le conducteur doit tenir compte que le fonctionnement de l'embarcation, l'amarrage et l'ancrage à proximité d'autres embarcations l'expose aux dangers du CO. De plus, le conducteur doit être conscient que les gaz d'échappement de son embarcation affectent les autres. Laisser le moteur tourner lorsque l'embarcation est amarrée peut causer l'accumulation de CO dans votre embarcation et dans celles environnantes.



ESPACE CLOS

Assurer une bonne ventilation. Si le pare-brise ou la cabine est muni d'évents, les ouvrir avant de se mettre en route pour augmenter la circulation d'air et réduire les risques d'accumulation de CO.

AVERTISSEMENT

Refoulement! Dans certaines conditions, les courants d'air peuvent transporter du CO dans le bateau. Sans ventilation adéquate, le CO peut s'accumuler en quantité nocive. Assurer une ventilation adéquate, redistribuer le poids ou ramener l'embarcation de sorte que la proue soit moins haute.

AVERTISSEMENT

Gaz d'échappement! Le CO peut s'accumuler en quantité nocive dans le cockpit quand votre embarcation navigue à basse vitesse ou est immobilisée. Le vent de dos peut augmenter l'accumulation. Assurer une ventilation adéquate ou augmenter un peu la vitesse si possible. L'accumulation peut aussi être augmentée si on installe l'abri pendant que le bateau est en route.

Même avec une embarcation de la meilleure conception et de la meilleure réalisation, dans certaines conditions le CO peut s'accumuler dans les endroits clos ou restreints. Observer régulièrement les passagers pour voir s'ils présentent des symptômes d'empoisonnement au CO.

NE PAS utiliser votre bateau sans avoir effectué les vérifications suivantes:

Chaque journée sur l'eau

✓	VÉRIFICATION
	Assurez-vous que vos passagers, tout comme vous, savent où se situent les sorties d'Échappement sur le bateau.
	Dites à tous vos passagers quels sont les symptômes de l'empoisonnement au CO et à quels endroits le CO peut s'accumuler.
	Au quai ou ancré avec un autre bateau, gardez à l'esprit les émanations provenant de l'autre embarcation.
	Assurez-vous que l'eau s'écoule de la sortie d'échappement lorsque le ou les moteurs fonctionnent.
	Portez attention à tout changement sonore au niveau de l'échappement, un changement pourrait indiquer une défaillance d'un composant du système d'échappement.
	Vérifiez le fonctionnement du détecteur CO en appuyant le bouton d'essai.

Détecteur de CO

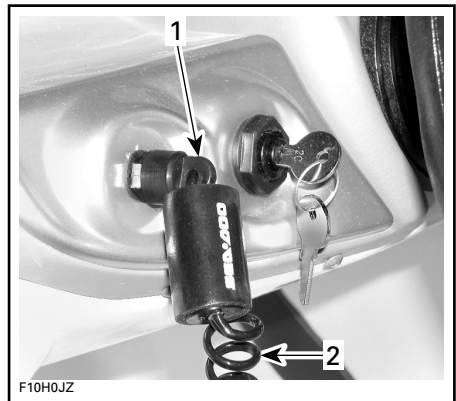
Il est fortement recommandé d'avoir des détecteurs de CO à bord des embarcations qui ont des abris de toile ou des cabines. Vous pouvez vous les procurer chez votre concessionnaire. Ils doivent être installés et calibrés par des professionnels.

REMARQUE: Un détecteur de CO ne détecte pas les émanations d'essence. Un détecteur d'émanations d'essence ne détecte pas l'accumulation de CO.

Interrupteur d'arrêt et cordon de sécurité

Lorsqu'attaché au conducteur, ce dispositif de sécurité coupe le moteur si le conducteur tombe du poste de commande.

Le système DESS comporte une borne, un capuchon, un cordon et une attache. L'attache doit être bien fixée au VFI du conducteur ou à ses vêtements au niveau du bras ou de la jambe. La fixer à un endroit où elle ne peut s'emmêler et sur quelque chose qui suit le conducteur quand il quitte le poste de commande. Si le moteur s'éteint parce que le cordon a été débranché, il faut rebrancher le cordon pour pouvoir redémarrer.



TYPIQUE — INTERRUPTEUR D'ARRÊT ET CORDON DE SÉCURITÉ

- 1. Attache
- 2. Cordon

⚠ AVERTISSEMENT

On recommande de toujours installer le cordon de sécurité lorsqu'on utilise l'embarcation. S'assurer que rien n'empêche le bon fonctionnement de l'interrupteur d'arrêt. Ne pas modifier ou retirer l'interrupteur ni le modifier. Une bonne utilisation de l'interrupteur permet d'éviter que le bateau se mette en route sans son conducteur, ce qui pourrait causer de graves blessures ou le décès.

Pratiques de navigation sécuritaire

VOUS êtes responsable de votre propre sécurité, de celle de vos passagers et de celle des autres plaisanciers.

Drogues et alcool

Ne consommez pas d'alcool ou de drogues quand vous conduisez un bateau. Naviguer requiert autant d'attention que conduire une voiture; il faut être attentif et sobre. Conduire un bateau sous l'effet des drogues est dangereux et, qui plus est, il s'agit d'une infraction à une loi fédérale qui est passible de graves sanctions. La loi est rigoureusement appliquée. La consommation de drogues ou d'alcool, ou des deux, augmente le temps de réaction, altère le jugement et la vue, et compromet la capacité à conduire l'embarcation de façon sécuritaire.

AVERTISSEMENT

La consommation d'alcool et la navigation ne font pas bon ménage! La conduite en état d'ébriété met les passagers et les autres plaisanciers en danger. En vertu des lois fédérales, il est interdit de conduire un bateau sous l'influence de l'alcool ou de drogues.

Utilisation sécuritaire

Pour des raisons de sécurité et pour assurer un bon entretien, faire la vérification quotidienne tel qu'indiqué dans ce *Guide du conducteur* avant d'utiliser l'embarcation. L'utilisation sécuritaire implique que ni vous, ni vos passagers, ne faites une mauvaise utilisation de l'embarcation. Il s'agit de faire preuve de jugement en tout temps. Cela inclut, sans restriction:

- Respecter la capacité de charge indiquée sur la plaque de capacité. Répartir la charge sur tout le bateau, de la poupe à la proue, de bâbord à tribord.

- Ne pas dépasser la limite de vitesse. Ne pas naviguer à une vitesse excessive ou inadéquate par rapport aux conditions.
- Ne pas se servir du bateau si les conditions météorologiques ou de la mer excèdent les capacités ou l'expérience du conducteur, ou les limites du bateau ou des passagers.
- S'assurer qu'au moins un passager connaît le fonctionnement du bateau et les aspects sécuritaires en cas d'urgence.
- S'assurer que les passagers et le matériel n'entravent pas la vue ou les mouvements du conducteur.
- Ne pas dépasser la puissance maximale du moteur indiquée sur la plaque de certification du bateau.
- Respecter les instructions des étiquettes d'avertissement et de sécurité qui sont dans le bateau et dans l'environnement immédiat.

Sécurité des passagers

Avant de partir, montrer aux passagers où trouver l'équipement d'urgence et l'équipement de sécurité et comment s'en servir. Tous les occupants devraient porter des souliers antidérapants. Quand le bateau se déplace, les passagers doivent être assis à l'intérieur des lisses de pont. Ne pas laisser les passagers mettre les mains ou les pieds à l'eau. Se servir des poignées et autres dispositifs de sécurité pour éviter de tomber. Ceux qui ne savent pas ou peu nager et les enfants doivent porter un VFI en tout temps. Les règlements fédéraux exigent que les enfants de moins de 13 ans portent un VFI quand le bateau se déplace, à moins qu'ils ne soient dans une cabine fermée ou plus bas que le pont.

Premiers soins

Comme conducteur, vous devriez connaître les techniques de secourisme de base; cela pourrait être utile si les secours sont loin. Il se peut que vous n'ayez pas à faire face à des problèmes plus graves que des coupures mineures ou des blessures causées par des hameçons; il serait malgré tout utile de savoir comment affronter des problèmes plus graves comme l'hémorragie, l'hypothermie et les brûlures. De la documentation et des cours de premiers soins sont donnés par la Croix-Rouge.

Conduite par un mineur

Les mineurs doivent être supervisés par un adulte pour conduire un bateau. Les différentes provinces ont des règlements quant à l'âge et aux exigences de compétence des conducteurs. Renseignez-vous auprès des autorités appropriées. BRP recommande un âge minimal de 16 ans pour conduire un bateau.

Règles de navigation

Comme navigateur responsable, vous devez suivre les mêmes règles que sur la route. La conduite d'un bateau est semblable à la conduite d'une voiture. Être un navigateur responsable implique de se conformer à des règles prévues pour prévenir les accidents. Tout comme vous comptez sur le fait que les autres savent ce qu'ils font, les autres comptent sur le fait que vous savez ce que vous faites.

Conduire une embarcation est comparable à conduire sur une route qui n'aurait pas été marquée. Pour éviter les collisions, tous doivent se conformer à des règles préétablies. Ce n'est pas seulement une question de bon sens, c'est la loi!

Vérifiez quels règlements fédéraux et provinciaux s'appliquent au plan d'eau où vous avez l'intention de naviguer. Informez-vous des règles locales. Il est important de connaître et de comprendre les aides à la navigation utilisées (comme les bouées et la signalisation).

Il est important de connaître les eaux dans lesquelles l'embarcation naviguera: les courants, les marées, les rapides, les obstacles inapparents, les sillages, les vagues, etc. Il n'est pas recommandé de naviguer quand la météo est défavorable.

Gardez ces règles à l'esprit

Connaissez le code de la route

De manière générale, gardez la droite et conservez une bonne distance avec les autres embarcations, les plaisanciers et les objets.

CROISEMENT

Cédez le passage à l'embarcation qui est devant vous, à votre droite. Ne jamais couper la voie devant une embarcation.

Feu ROUGE (céder le passage).

Feu VERT (vous avez la priorité).

FACE À FACE

Gardez la droite.

DÉPASSEMENT

Donnez la priorité aux autres et restez à l'écart.

Aides à la navigation

Les aides à la navigation, comme la signalisation et les bouées, permettent d'identifier les eaux sécuritaires. Les bouées indiquent s'il faut passer à droite (tribord) ou à gauche (bâbord) de la bouée, ou quel couloir prendre. Elles indiquent aussi si vous entrez dans une zone réglementée comme une zone où il est interdit de laisser un gros sillage ou de faire de la vitesse. Elles signalent les dangers ou donnent des renseignements utiles à la navigation. La signalisation peut être sur la rive ou sur l'eau. Elle indique les limites de vitesse, l'interdiction aux embarcations à moteur, les lieux de mouillage (où on peut jeter l'ancre), et d'autres renseignements utiles. (C'est la forme des différents types de signalisation qui donne les indications.)

Il est important de connaître et de comprendre les aides à la navigation (comme les bouées et la signalisation) utilisées là où vous avez l'intention de naviguer.

Pour éviter l'abordage

- Pour s'éloigner d'un obstacle, il ne faut pas relâcher l'accélérateur; vous en avez besoin pour diriger l'embarcation.
- Surveillez toujours la présence des plaisanciers, des embarcations et des objets environnants, surtout dans les virages. Soyez attentif aux conditions qui peuvent vous empêcher de bien voir les autres plaisanciers.
- Respectez les droits des plaisanciers ou autres, et conservez une bonne distance avec les autres embarcations, les gens et les objets.
- Ne pas sauter les sillons et les vagues; ne pas naviguer sur la ligne de ressac; ne pas tenter d'arroser les autres avec votre bateau. Vous pourriez surestimer vos capacités ou celles de votre bateau et frapper une embarcation ou des personnes.

- Ce bateau peut faire des virages plus serrés que d'autres. Cependant, à moins d'un danger, ne pas faire de virages serrés à haute vitesse. Il est difficile pour les autres plaisanciers de vous éviter ou de déterminer votre direction quand vous faites ce type de manoeuvre. De plus, vous et vos passagers pourriez être éjectés du bateau.
- Comme toute embarcation, ce bateau n'a pas de freins. La distance de freinage dépend de la vitesse initiale, de la charge, du vent et des conditions de navigation. Exercez-vous à arrêter et à accoster dans un endroit sécuritaire et peu fréquenté pour vous donner une idée des distances de freinage dans diverses conditions.
- Il peut être nécessaire de maintenir ou d'augmenter sa vitesse pour éviter une collision.

Navigation sécuritaire

- Gardez toujours à l'esprit que moins il y a d'accélération, plus l'embarcation est difficile à diriger et qu'on ne peut plus la diriger quand le moteur est éteint. Il faut de l'accélération pour diriger.
- Même si votre bateau peut atteindre une vitesse élevée, il est recommandé de naviguer à grande vitesse que dans les endroits permis et lorsque les conditions sont idéales. Conduire à grande vitesse exige de meilleures habiletés et augmente les risques de blessures.
- En eau peu profonde, faites preuve de prudence et avancez lentement. Entrer en collision avec le fond ou arrêter brusquement peut causer des blessures. La turbine pourrait également aspirer puis éjecter des débris, ce qui pourrait blesser des gens, endommager la turbine ou d'autres objets.

- Ne pas se servir de la marche arrière pour arrêter. Vous ou vos passagers pourriez être projetés vers l'avant ou éjectés brusquement de l'embarcation.

Recommandations au conducteur et aux passagers

- Ne pas démarrer ou conduire le bateau s'il y a quelqu'un sur la plateforme de bronzage ou d'embarquement, ou dans l'eau à proximité du bateau. L'eau et les débris projetés par la turbine peuvent causer de graves blessures.
- Avant de démarrer le bateau et de naviguer, le conducteur et les passagers doivent être bien assis. Indiquer aux passagers d'utiliser les poignées et les ceintures.
- Avec un bateau, accélérer progressivement quand on transporte un passager. Une accélération brusque peut faire perdre l'équilibre ou la prise du passager, qui pourrait se frapper sur le bateau ou être éjecté. Informez vos passagers que vous vous préparez à accélérer et assurez-vous qu'ils peuvent anticiper l'accélération.

Manoeuvrabilité et remorquage

- Ne pas surcharger le bateau ou prendre plus de passagers que permis. La surcharge compromet la manoeuvrabilité, la stabilité et la performance.
- Ne pas ajouter d'accessoires ou d'équipement qui peuvent nuire à la maîtrise du bateau.
- Quand on transporte un passager, qu'on remorque un skieur ou un planchiste, le bateau se comporte différemment, ce qui exige de meilleures aptitudes de la part du conducteur.
- Voir à la sécurité des passagers et des personnes qu'on remorque, et respecter leurs limites.

- Quand on remorque un skieur ou autre, un passager doit surveiller la personne remorquée; ne pas aller plus vite que nécessaire et suivre les recommandations de celui qui surveille. Sauf en cas de nécessité absolue, ne pas prendre de virages brusques ou serrés. Conserver une distance sécuritaire avec les quais, les nageurs, les embarcations, etc.
- Se servir d'une corde de remorquage assez longue et du bon diamètre et s'assurer qu'elle est bien fixée au bateau. Certains bateaux sont, ou peuvent être, équipés d'un poteau de fixation conçu pour le remorquage. Attention, celui-ci pourrait causer des blessures si quelqu'un tombe dessus.

Souvenez-vous

- Tout le monde gagne à se servir de sa tête!

Inspections volontaires

Les fonctionnaires chargés de la navigation dans plusieurs provinces ou les auxiliaires de la garde côtière font des inspections gratuites de votre bateau. Ils en profitent pour vérifier la conformité avec les normes de sécurité et les règles touchant l'équipement de sécurité requis. Vous pouvez vous soumettre volontairement à cette inspection; on vous accordera du temps pour faire les modifications nécessaires sans risque de poursuite. Vérifiez auprès de l'agence concernée dans votre province ou communiquez avec la garde côtière pour plus de renseignements.

Cours de sécurité nautique

La Garde côtière canadienne et des fournisseurs de cours agréés offrent plusieurs cours de sécurité nautique chaque année. Pour connaître l'horaire des cours, communiquer avec la ligne de renseignements nautiques au 1 800 267-6687 au Canada (ou avec la «BOAT/U.S. Foundation» au 1 800 336-BOAT (2628) aux États-Unis). Une preuve de compétence est exigée dans presque toutes les provinces.

Sports nautiques

AVERTISSEMENT

Évitez les blessures! Votre bateau n'est pas conçu pour tirer un parachute, un cerf-volant, un planeur ou tout autre dispositif pouvant s'élever dans les airs, et ne doit pas être utilisé à ces fins. Utilisez le bateau seulement pour des sports nautiques appropriés et observez ces conseils de sécurité.

AVERTISSEMENT

Le «**surf à la traîne**» est un sport très dangereux. La personne qui le pratique se trouve près de l'arrière du bateau, en contact direct avec les gaz d'échappement. Un empoisonnement au monoxyde de carbone peut en résulter, ce qui se traduirait par une confusion mentale, des étourdissements, de la somnolence ou un évanouissement. Une exposition au monoxyde de carbone combinée à la pratique de cette activité sans gilet de sauvetage (VFI) fait du surf à la traîne un sport très risqué et potentiellement mortel.

Faire du ski et de la planche nautique, ou utiliser des accessoires de sport nautique tiré par un bateau sont des activités populaires. Quand on fait des activités nautiques, tant le conducteur que les participants doivent user de prudence. Si vous n'avez encore jamais remorqué quelqu'un avec votre bateau, il serait bon que vous passiez quelques heures avec un conducteur expérimenté pour l'observer, apprendre et vous exercer. Il faut être conscient du niveau d'expérience et d'habileté de la personne qu'on remorque. Il doit y avoir un surveillant à bord pour observer celui qui est à l'eau; cela permet au conducteur de se concentrer sur la conduite du bateau.

Le surveillant et le conducteur ne doivent pas perdre de vue la corde qui sert à remorquer. Si la corde se distend, elle peut s'enrouler autour de personnes ou d'objets, surtout quand on fait un virage serré ou qu'on tourne en rond, et causer de graves blessures.

Toute personne qui pratique des sports nautiques doit suivre ces règles:

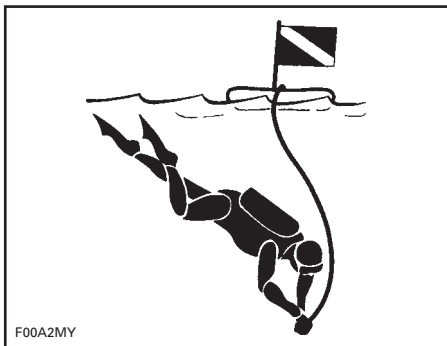
1. Les personnes qui ne savent pas nager ne devraient pas participer à des sports nautiques.
2. Porter un VFI homologué. Un VFI bien conçu permet d'empêcher une personne inconsciente de couler. Un gilet de sauvetage de type IV est un VFI approuvé et approprié.
3. Un surveillant à bord doit observer la personne qui se fait remorquer et informer le conducteur des signaux qu'elle envoie. Le conducteur doit regarder en avant et se concentrer sur la conduite du bateau.
4. Ne laissez personne pratiquer le «**surf à la traîne**» derrière votre embarcation. Évitez de tirer tout individu pratiquant un sport nautique quelconque en utilisant un câble trop court qui l'obligerait à inhaler des gaz d'échappement concentrés. En inhalant ces gaz qui renferment du monoxyde de carbone, cette personne risque de s'empoisonner, de se blesser ou même de périr.
5. Respectez les autres plaisanciers.
6. S'occuper sans délai de toute personne qui tombe à l'eau. Une personne à l'eau est vulnérable et les autres embarcations peuvent ne pas la voir.
7. Pour approcher une personne à l'eau, mettez-vous face au vent. Éteindre le moteur avant d'être trop près de la personne.
8. Éteindre le moteur et jeter l'ancre avant de se mettre à l'eau.

9. Pratiquez les sports nautiques dans des endroits sécuritaires. Restez à l'écart des autres bateaux, des canaux, des endroits interdits d'accès, des nageurs, des voies navigables très fréquentées et des obstacles submergés.
10. Ne nager que dans les endroits reconnus comme sécuritaires. Ces endroits sont délimités par des bouées. Ne pas nager seul ou la nuit.



BOUÉE DÉLIMITANT UNE AIRE DE BAINNADE

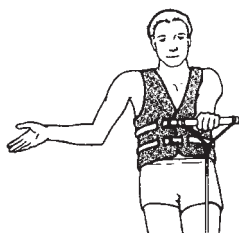
11. Ne faites pas de ski nautique entre le coucher et le lever du soleil. C'est une pratique illégale dans plusieurs provinces, sans compter qu'elle présente des risques.
12. Ne pas conduire le bateau directement derrière un skieur ou autre. À 40 km/h (25 MPH), un bateau rattrape une personne tombée à l'eau 60 m (200 pi) plus loin en 5 secondes.
13. Quand quelqu'un est dans l'eau à proximité du bateau, éteindre le moteur et retirer la clé de contact.
14. Se tenir à au moins 45 m (150 pi) d'une bouée de plongée.



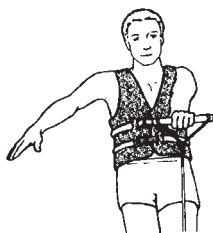
BOUÉE DE PLONGÉE

⚠ AVERTISSEMENT

Évitez les blessures! Ne laisser personne s'approcher des turbines ou des grilles d'admission, même si le moteur est éteint. Les cheveux longs, les vêtements amples, les sangles de VFI, etc., peuvent se prendre dans les pièces mobiles, ce qui peut causer des blessures ou la noyade. En eau peu profonde, les coquillages, le sable, les cailloux peuvent être aspirés et éjectés par la turbine.



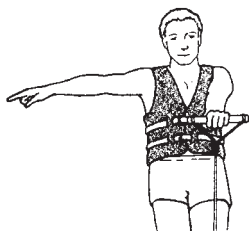
PLUS VITE -
Paume vers le haut.



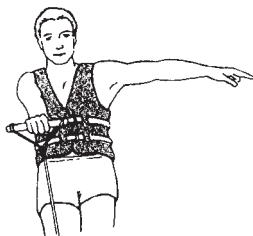
MOINS VITE -
Paume vers le bas.



BONNE VITESSE -
Bras levé - index et pouce
se touchent.



TOURNER À DROITE -
Bras droit allongé.



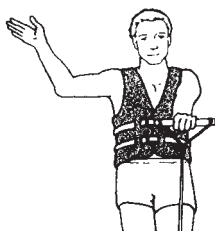
TOURNER À GAUCHE -
Bras gauche allongé.



RETOURNER AU QUAÏ -
Bras pointé vers l'eau en
faisant des cercles.



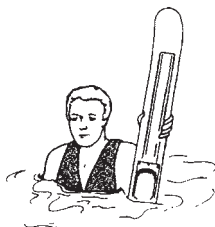
COUPER LE MOTEUR -
Main en travers
de la gorge.



ARRÊTER -
Bras levé, paume
vers l'avant.



TOUT VA BIEN -
APRÈS UNE CHUTE -
Mains jointes
au-dessus de
la tête.



VEZ ME CHERCHER
OU ATTENTION
SKIEUR À L'EAU -
Un ski debout sortant
de l'eau.

F00A2NL

SKI NAUTIQUE — SIGNAUX

Pour plus de renseignements sur le ski nautique, consulter le site Web de Ski nautique Canada au www.waterski.ca.

RENSEIGNEMENTS SUR LE VÉHICULE

EMPLACEMENT DU NUMÉRO D'ENREGISTREMENT

En vertu des lois fédérales, tous les bateaux doivent être enregistrés et numérotés. Étant donné qu'il n'y a pas tellement d'espace pour mettre en évidence le numéro d'enregistrement, placer ce dernier conformément à l'illustration suivante. Il devrait y avoir un numéro d'enregistrement de chaque côté du bateau.



TYPIQUE

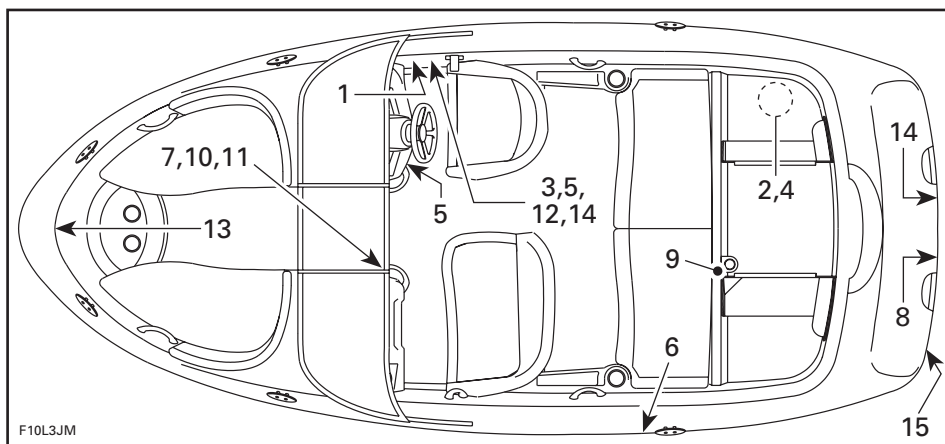
1. *Emplacement du numéro d'enregistrement*

EMPLACEMENT DES ÉTIQUETTES IMPORTANTES

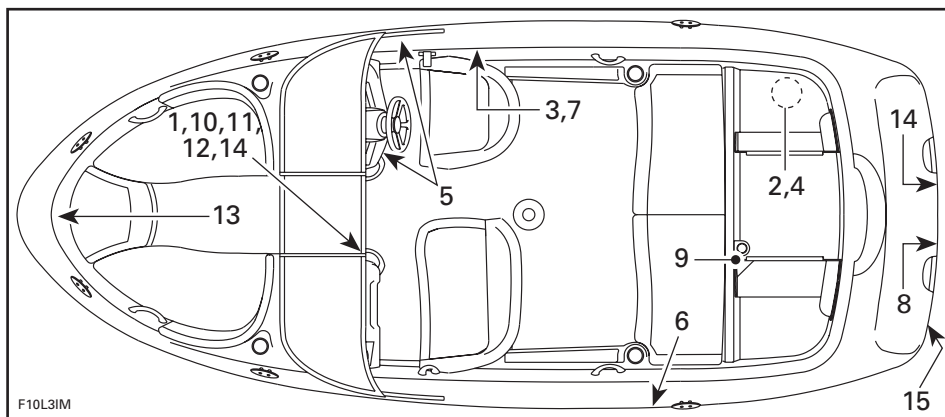
Les étiquettes suivantes sont apposées sur votre bateau. Si elles se décollent ou sont endommagées, on les remplacera gratuitement. S'adresser à un concessionnaire autorisé de bateaux sport Sea-Doo.

Bien lire les étiquettes suivantes avant d'utiliser le bateau.

Utopia 185



Utopia 205



Étiquette 1

FABRIQUÉ AUX ÉTATS-UNIS, BOMBARDIER MOTOR CORPORATION OF AMERICA

CAPACITÉ MAXIMALE

8 PASSAGERS OU 600 KG/1320 LBS
600 KG/1320 LBS PASSAGERS, ÉQUIPEMENT

CE BATEAU EST CONFORME AUX NORMES DE SÉCURITÉ DES GARDES CÔTIÈRES AMÉRICAINE ET CANADIENNE EN VIGUEUR À LA DATE DE VÉRIFICATION.

CE CATÉGORIE DE BATEAU: **C**

F10L30Y

TYPIQUE — VOIR L'ÉTIQUETTE SUR LE BATEAU

Étiquette 2

PUISSANCE MAXIMALE PERMISE DU MOTEUR DE L'EMBARCATION:

186 KW

F21L27Y

TYPIQUE — VOIR L'ÉTIQUETTE SUR LE BATEAU UTOPIA 205

Étiquette 3

⚠ AVERTISSEMENT

Lire les étiquettes d'avertissement et le Guide du conducteur avant d'utiliser le véhicule. Des blessures graves ou même le décès peuvent survenir si ces avertissements sont ignorés ou si on utilise ce bateau sport de façon inappropriée.

La puissance de ce bateau sport peut surpasser de loin celle d'autres embarcations du genre.

- Vérifier le fonctionnement et la position de la direction et des leviers d'accélérateur et de changement de vitesse avant de démarrer le ou les moteurs.
- La maîtrise directionnelle diminue quand on réduit la vitesse et devient nulle si on arrête le moteur.
- Éviter d'éclabousser les gens ou de sauter les vagues.
- Les occupants doivent toujours porter un VFI approuvé et un vêtement protecteur recommandé.
- Ne pas utiliser l'embarcation si les passagers ne sont pas bien assis, s'ils ne se tiennent pas aux poignées de maintien ou si la vue est obstruée. Quand le bateau est en marche, ne permettre aux passagers de s'asseoir que sur l'un des sièges identifiés dans le Guide du conducteur.
- Bien fixer le cordon de sécurité à son VFI.
- Se tenir à bonne distance des autres plaisanciers. Suivre tous les règlements en vigueur.

F13L1UL

Étiquette 4

⚠ AVERTISSEMENT

- Enlever la batterie du bateau avant de la charger.
- Ne pas trop charger la batterie.
- Un chargement excessif pourrait faire exploser la batterie.

F13L1MY

Étiquette 5

⚠ AVERTISSEMENT

Les vapeurs d'essence peuvent exploser, causant des blessures ou le décès. Avant de démarrer le moteur, actionner le ventilateur 5 minutes et vérifier si la cale du compartiment-moteur présente des vapeurs d'essence.

F13L1SY

Étiquette 6

⚠ AVERTISSEMENT

Pour éviter les blessures graves ou le décès en cas d'incendie ou d'explosion

- Arrêter le moteur et maintenir le bateau au niveau avant de faire le plein.
- Ouvrir lentement le bouchon du réservoir d'essence pour libérer la pression.
- Éviter de trop remplir.
- Vérifier régulièrement si le système d'alimentation présente des fuites.
- Utiliser une essence ordinaire sans plomb et vérifier le niveau d'huile.

F13L1NY

Étiquette 7

⚠ ATTENTION

- Ne pas utiliser le toit bimini à la façon d'un support.
- Conduire à basse vitesse si le toit bimini est déployé.
- Le toit peut se briser ou se déloger, ce qui peut causer des blessures ou nuire au fonctionnement du bateau.

F04LCYY

Étiquette 8

⚠ AVERTISSEMENT

Pour éviter les blessures graves ou le décès:

- Arrêter le ou les moteurs avant d'utiliser la plate-forme d'embarquement.
- Ne pas se tenir près des tuyères ou des grilles d'admission. Tenir aussi les vêtements et les cheveux à l'écart pour éviter tout coincement qui pourrait causer la noyade ou l'empoisonnement au monoxyde de carbone.

F13L10Y

Étiquette 10

⚠ AVERTISSEMENT

Les dossiers des sièges arrière doivent toujours être relevés quand le bateau est en marche.

F13L1TY

Étiquette 9

RECOMMANDATION D'HUILE IMPORTANT!

NE PAS UTILISER D'HUILE À INJECTION ROTAX®
UTILISER L'HUILE QUICKSILVER OU MERCURY PRECISION
PREMIUM-PLUS (TC-W3 CERTIFIÉE PAR LA NMMA) POUR
MOTEURS DEUX TEMPS (OU L'ÉQUIVALENT).

CES HUILES CONTIENNENT DES ADDITIFS UNIQUES
SPÉCIFIQUEMENT CONÇUS POUR ÊTRE UTILISÉS AVEC LE
SYSTÈME DE PROPULSION M² AFIN D'AUGMENTER LA
DURABILITÉ DU MOTEUR ET DE SUBSTANTIELLEMENT
RÉDUIRE LES DÉPÔTS DE CARBONE.

(Consulter le Guide d'utilisation du système de propulsion M²
pour plus d'informations)

F00L2Y

Étiquette 11

⚠ AVERTISSEMENT

Bien verrouiller le pare-brise en position ouverte ou fermée avant d'appareiller,
et en tout temps lorsque le bateau est en mouvement.

F21L25L

Étiquette 12

⚠ ATTENTION

Verrouiller le couvercle du compartiment-moteur avant d'utiliser ou de remorquer le
bateau. Un couvercle ouvert peut s'endommager ou obstruer la visibilité du conducteur.

F21L26L

Étiquette 13

⚠ AVERTISSEMENT

Pour éviter des blessures graves ou mortelles, ne pas s'asseoir sur le siège lorsqu'on circule à plus de 8 km/h (5 MPH).

F00L3BY

Étiquette 14

AVERTISSEMENT

Les gaz d'échappement du moteur renferment du monoxyde de carbone pouvant s'accumuler dans et autour du bateau (sous le toit bimini, dans le cockpit, etc.). Ce gaz peut être nocif ou fatal s'il est inhalé. Assurer une ventilation adéquate dès qu'un moteur tourne.

F13L1QL

Étiquette 15

Ce produit peut être protégé aux États-Unis par un ou plusieurs des brevets et/ou demandes de brevet énumérés ci-après, ainsi que par leurs équivalents ailleurs qu'aux États-Unis: 6,672,240; 6,601,528; 6,568,376; 6,544,086; 6,482,055; 6,428,371; 6,418,890; 6,415,759; 6,405,669; 6,390,869; 6,336,833; 6,332,422; 6,283,099; 5,690,520; 5,369,360; D490,766; D489,311; D485,798; D485,526; D483,315; D482,649; D469,053; D468,254; D467,860; D467,859; D465,446; D465,194; D464,601; D459,693; D409,555; D400,844.

SEA-DOO, ISLANDIA, UTOPIA, SPEEDSTER, SPORTSTER, ROTAX, 4-TEC et les représentations graphiques qui y sont associées sont des marques de commerce de Bombardier Produits Récréatifs inc. ou de ses sociétés affiliées. BOMBARDIER, CHALLENGER sont des marques de commerce de Bombardier inc. et sont utilisées sous licence.

ORBITAL et le logo ORBITAL sont des marques de commerce déposées de Orbital Engine Company (Australia) Pty. Limited et sont utilisées sous licence.



© & © 2000-2004 Bombardier Produits Récréatifs inc. Tous droits réservés.

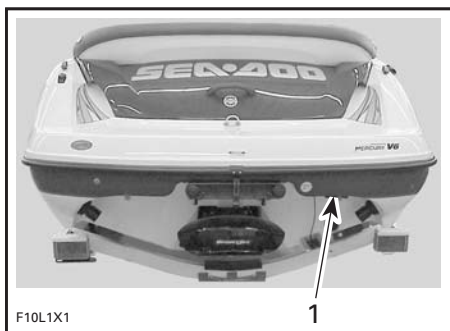
F00L3CL

NUMÉROS D'IDENTIFICATION

Les principaux composants du bateau (coque et moteur) sont identifiés par des numéros de série différents. Il peut être nécessaire de connaître l'emplacement de ces numéros pour pouvoir faire une réclamation de garantie ou pour retracer le bateau en cas de vol.

Coque

Le numéro d'identification de la coque (N.I.C.) se trouve sur la partie arrière droite de la coque.



TYPIQUE

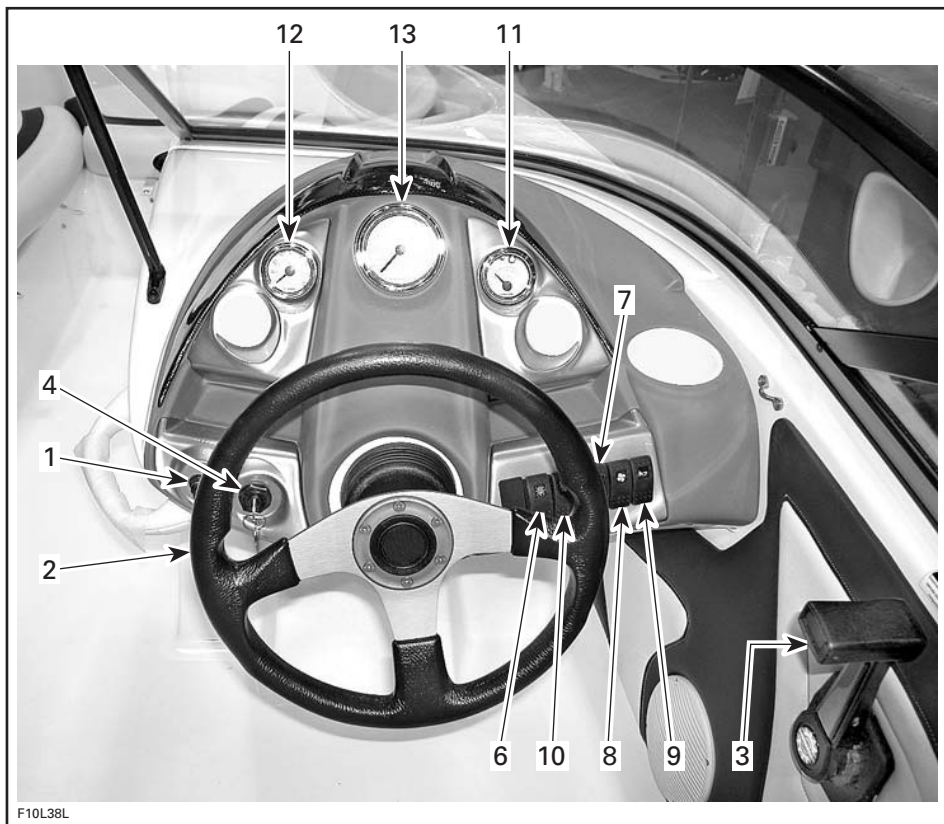
1. Numéro d'identification de la coque (N.I.C.)

Moteur

Consulter le *Guide d'utilisation du système de propulsion Mercury Marine M²*.

EMPLACEMENT DES COMMANDES, COMPOSANTS ET INSTRUMENTS

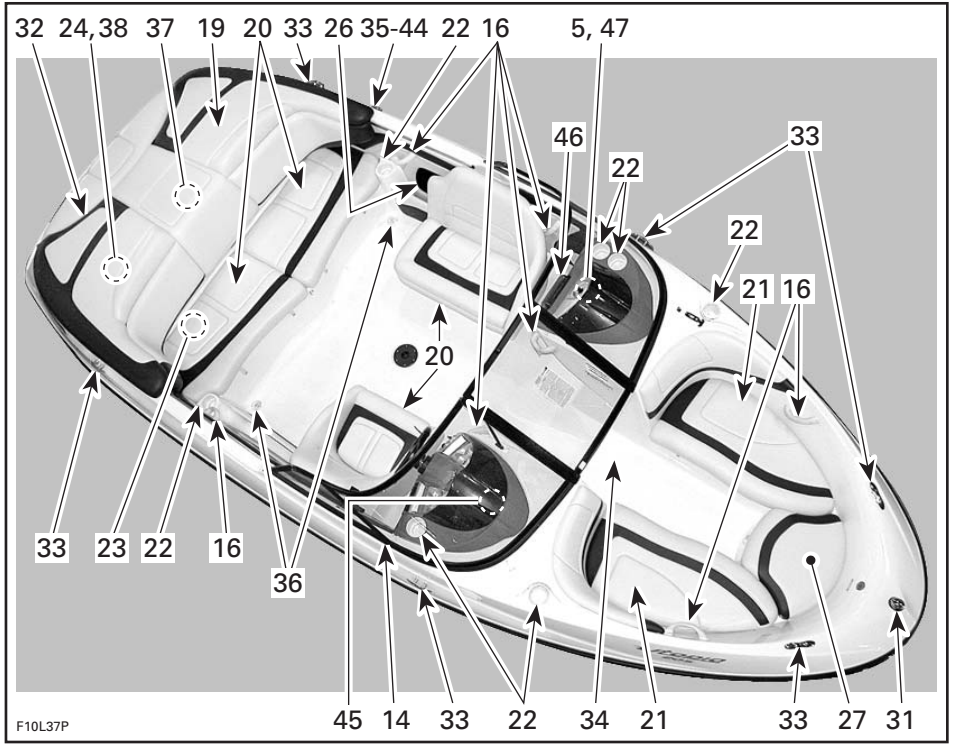
Poste de pilotage



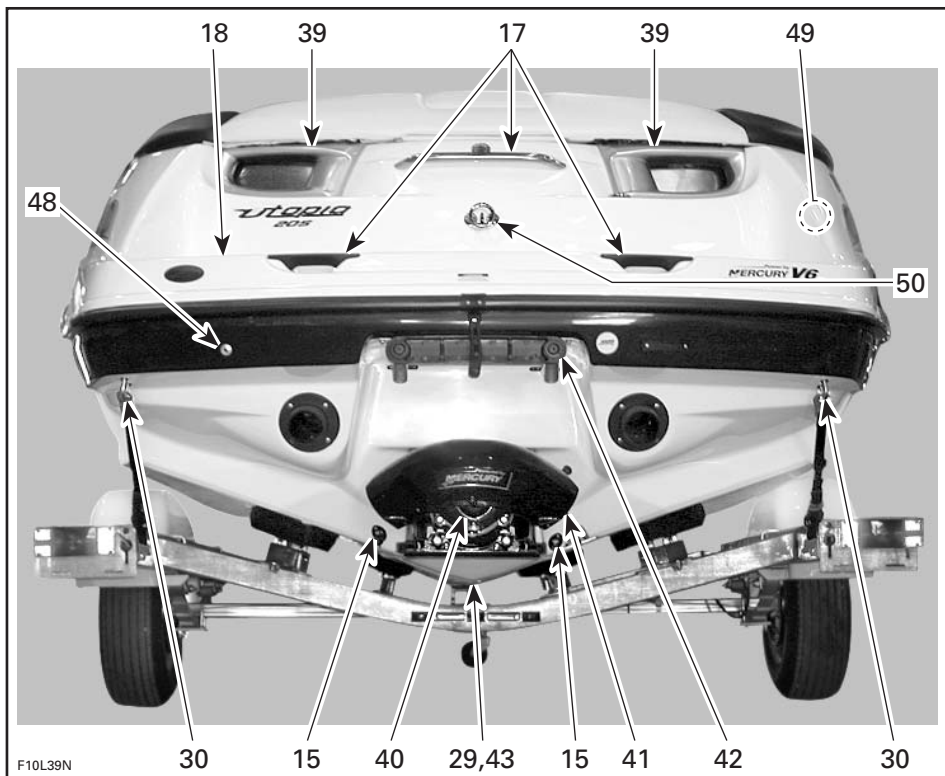
F10L38L

TYPIQUE — VUE DU POSTE DE PILOTAGE DU UTOPIA 205

Vue d'ensemble



TYPIQUE — VUE SUPÉRIEURE LATÉRALE DU UTOPIA 205



F10L39N
 TYPIQUE — VUE ARRIÈRE DU UTOPIA 205

1. Cordon de sécurité (interrupteur coupe-circuit du moteur)
2. Volant
3. Levier d'accélérateur/sélecteur
4. Interrupteur d'allumage
5. Prise électrique de 12 volts
6. Interrupteur des feux de navigation
7. Interrupteur de la pompe de cale
8. Interrupteur du ventilateur de cale
9. Bouton du klaxon
10. Interrupteur des feux du pont
11. Indicateur de niveau d'essence, voyant de bas niveau d'huile et avertisseur sonore
12. Tachymètre
13. Indicateur de vitesse
14. Pare-brise
15. Bouchons de vidange de la cale
16. Poignées de maintien
17. Poignées de maintien arrière
18. Plate-forme d'embarquement
19. Plate-forme de bronzage
20. Sièges
21. Sièges de proue
22. Porte-gobelets
23. Compartiment de rangement du siège arrière
24. Compartiment de rangement arrière
25. Toit bimini (non illustré)
26. Compartiment de rangement latéral et pochette de rangement
27. Caisson de rangement de l'ancre
28. Table de cockpit (non illustré)
29. Admission d'eau de la turbine
30. Oeillets de proue et de poupe
31. Feu de proue
32. Feu de poupe amovible
33. Taquets d'amarre
34. Pont
35. Bouchon du réservoir d'essence
36. Orifice(s) de vidange du pont
37. Bouchon du réservoir d'huile principal
38. Raccord de rinçage
39. Conduits de ventilation
40. Tuyère de turbine
41. Déflecteur de marche arrière
42. Échelle rétractable
43. Système anti-algues hydraulique
44. Aération du réservoir d'essence
45. Fusibles
46. Radio AM/FM et lecteur de CD
47. Boîte à gants
48. Système de dérivation d'eau
49. Interrupteur coupe-circuit principal de la batterie
50. Dispositifs de fixation pour sports nautiques

FONCTIONS DES COMMANDES, COMPOSANTS ET INSTRUMENTS

1) Cordon de sécurité (interrupteur coupe- circuit du moteur)

WARNING

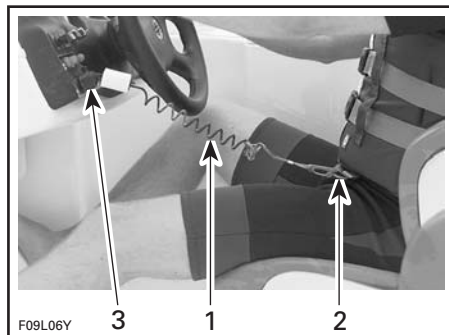
On recommande de toujours utiliser le cordon de sécurité avec le bateau pour éviter que celui-ci ne se mette en route sans son conducteur et afin de réduire les risques de blessures ou de décès. Débrancher le cordon de sécurité pour aider à prévenir tout démarrage accidentel.

Pour être complètement opérationnel, le cordon de sécurité devrait être bien branché à son interrupteur.

Le moteur cesse de fonctionner lorsqu'on enlève le capuchon du cordon de sécurité de l'interrupteur. Fixer le cordon au vêtement de flottaison individuel (VFI) du conducteur, puis fixer le capuchon à l'interrupteur avant de démarrer le moteur.

AVERTISSEMENT

Remplacer le cordon de sécurité si le capuchon se desserre ou se détache continuellement de la borne.



TYPIQUE

1. Cordon de sécurité
2. Le fixer au VFI
3. Le brancher à l'interrupteur du cordon de sécurité

AVERTISSEMENT

Le contrôle directionnel est réduit lorsque l'accélérateur est relâché et impossible lorsque le moteur est arrêté. Toujours débrancher le cordon de sécurité lorsque le bateau n'est pas utilisé.

ATTENTION: Ne pas lubrifier la borne du cordon de sécurité.

AVERTISSEMENT

Bien que l'on puisse arrêter le moteur en se servant du bouton de démarrage/d'arrêt, on recommande de prendre l'habitude de débrancher le cordon de sécurité lorsqu'on est arrêté.

2) Volant

Le volant commande la direction du bateau. Lorsqu'on tourne le volant dans le sens horaire, le bateau se dirige vers la droite et lorsqu'on le tourne dans le sens contraire, le bateau se dirige vers la gauche.

Direction assistée à basse vitesse

Chaque fois que le moteur tourne au ralenti et que le volant approche de la fin de sa course, le régime du moteur s'élève légèrement afin d'augmenter la poussée de la turbine, ce qui assiste la direction à basse vitesse et facilite l'accostage et le départ du quai. Voir la section INSTRUCTIONS D'UTILISATION pour plus de détails.

3) Levier d'accélérateur/sélecteur

Levier sélecteur

Ce levier a 3 positions:

- marche avant
- point mort
- marche arrière.

Levier d'accélérateur

Le bateau accélère lorsqu'on pousse le levier vers l'avant. Lorsqu'on ramène complètement le levier vers l'arrière, le moteur revient au ralenti et le bateau s'arrête graduellement en raison de la résistance de l'eau.

Pour démarrer le moteur, mettre le levier d'accélérateur/sélecteur au point mort.

⚠ AVERTISSEMENT

N'utiliser la marche arrière qu'à basse vitesse et le moins longtemps possible. Lorsqu'on fait marche arrière en eau peu profonde, s'assurer qu'il n'y a aucun objet, aucune personne ni aucun enfant jouant en eau peu profonde.

ATTENTION: Ne jamais faire tourner le moteur à haut régime lorsqu'on est en marche arrière.

4) Interrupteur d'allumage



TYPIQUE

1. Interrupteur d'allumage

Démarrage et arrêt

⚠ AVERTISSEMENT

Le monoxyde de carbone (CO) contenu dans les gaz d'échappement peut s'accumuler dans le bateau ou à proximité (sous le toit bimini, dans le cockpit, etc.). Le CO peut être nocif ou mortel si on le respire. S'assurer que la ventilation est adéquate lorsque le ou les moteurs tournent.

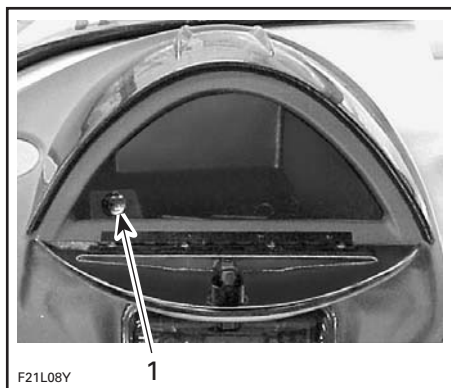
Consulter le *Guide d'utilisation du système de propulsion M²* pour savoir comment procéder.

⚠ AVERTISSEMENT

Il est impossible de diriger le bateau lorsque le moteur est arrêté.

5) Prise électrique de 12 volts

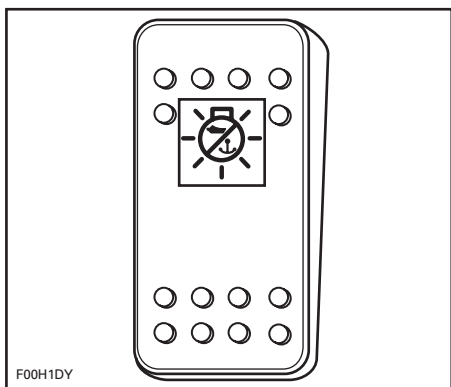
La prise électrique de 12 volts située dans la boîte à gants peut être utilisée pour brancher de façon temporaire des accessoires comme un téléphone cellulaire ou un autre appareil portatif de 12 volts.



1. Prise électrique de 12 volts

ATTENTION: Si on fait fonctionner la radio ou un autre appareil portatif de 12 volts pendant une période prolongée et que le moteur ne tourne pas, la batterie risque de se décharger.

6) Interrupteur des feux de navigation



BOUTON-POUSOIR À TROIS POSITIONS:
NAV/OFF/ANC

Pousser le bouton en première position pour n'allumer que le feu de poupe (position d'ancrage).

Pousser le bouton en deuxième position pour allumer tous les feux de navigation.

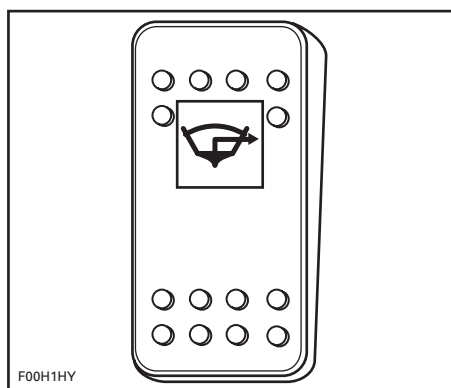
Pousser à la position «OFF» pour éteindre les feux de navigation.

REMARQUE: Les interrupteurs et les indicateurs s'allument lorsqu'on allume les feux de navigation. On peut allumer les feux sans que le cordon de sécurité soit branché à son interrupteur.

⚠ AVERTISSEMENT

Toujours allumer les feux de navigation entre le coucher et le lever du soleil ou lorsque la visibilité est réduite. S'assurer que le feu de poupe est installé. Pour en savoir davantage sur son emplacement et son installation, consulter le passage Feu de poupe amovible dans la présente section.

7) Interrupteur de la pompe de cale



BOUTON-POUSOIR À DEUX POSITIONS

Pousser le bouton à «ON» pour activer manuellement la pompe de cale (après un nettoyage, un remisage, etc.).

Mettre le bouton à «OFF» lorsqu'on a terminé.

ATTENTION: Si la pompe de cale est en marche pendant une période prolongée sans que le moteur tourne, la batterie se déchargera et la pompe sera endommagée.

REMARQUE: On peut faire fonctionner la pompe de cale sans que le cordon de sécurité soit branché à l'interrupteur du système de sécurité.

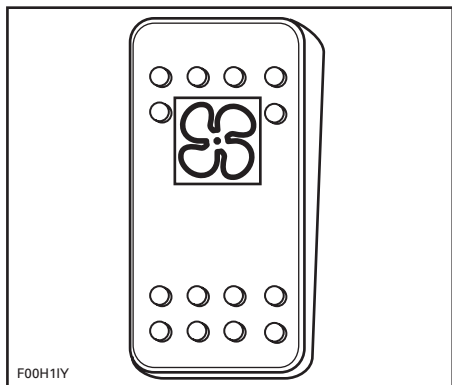
ATTENTION: Toujours arrêter la pompe de cale lorsque la cale est vide et avant d'accélérer. La pompe de cale passera alors en mode automatique.

Pompe de cale automatique

La pompe de cale automatique évacuera l'eau se trouvant dans la cale. Une sonde de niveau d'eau détecte l'eau, ce qui active la pompe. Une fois toute l'eau évacuée, la pompe s'éteint automatiquement. Ce mode automatique fonctionne en tout temps, que le cordon de sécurité se trouve ou non sur son interrupteur et que le moteur tourne ou non.

ATTENTION: Lorsqu'on met l'interrupteur coupe-circuit principal de la batterie à «OFF» alors que le bateau est amarré, la pompe de cale **SE METTRA** en marche si le niveau d'eau augmente dans la cale.

8) Interrupteur du ventilateur de cale



BOUTON-POUSOIR À DEUX POSITIONS

Lorsqu'il est à «ON», le bouton-poussoir permet l'aération du compartiment moteur.

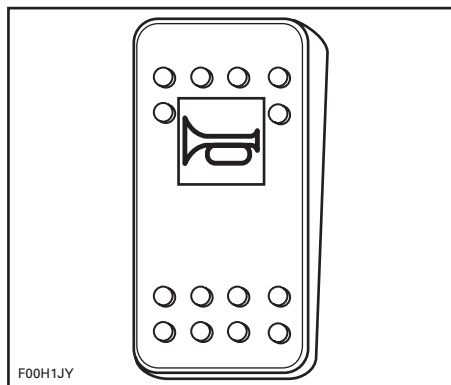
⚠ AVERTISSEMENT

Toujours faire fonctionner le ventilateur pendant au moins 5 minutes avant de démarrer le moteur; l'éteindre lorsque le régime du moteur est supérieur à la vitesse de ralenti. L'utilisation du ventilateur de cale ne remplace en rien l'odorat pour détecter les émissions de vapeur d'essence.

ATTENTION: Si on utilise le ventilateur de cale pendant une période prolongée sans que le moteur tourne, la batterie risque de se décharger.

Arrêter le ventilateur avant d'utiliser le bateau.

9) Bouton du klaxon

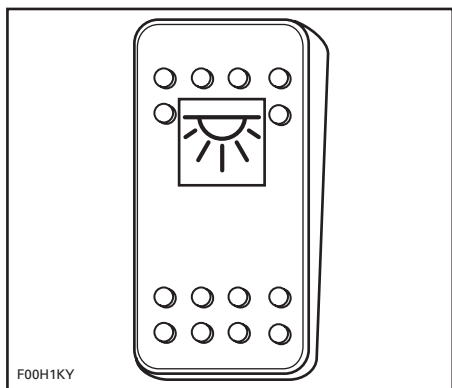


BOUTON-POUSOIR À DEUX POSITIONS

Pousser et tenir le bouton pour activer le klaxon.

Relâcher le bouton pour arrêter le klaxon.

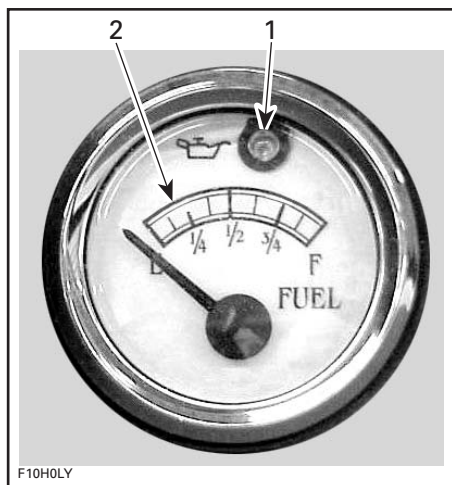
10) Interrupteur des feux du pont



BOUTON-POUSOIR À DEUX POSITIONS

ATTENTION: Si les feux de pont sont allumés pendant une période prolongée et que le moteur ne tourne pas, la batterie risque de se décharger.

11) Indicateur de niveau d'essence, voyant de bas niveau d'huile et avertisseur sonore



TYPIQUE

1. Voyant de bas niveau d'huile à injection
2. Niveau d'essence

Indicateur de niveau d'essence

Cet indicateur est sur le tableau de bord et indique la quantité d'essence dans le réservoir lorsque le moteur fonctionne.

L'indicateur s'allume dès que les feux de navigation sont allumés.

REMARQUE: On peut également vérifier le niveau d'essence sans que le moteur fonctionne. S'assurer que le cordon de sécurité n'est pas sur son interrupteur et mettre l'interrupteur d'allumage à «ON»; l'indicateur sera alors activé.

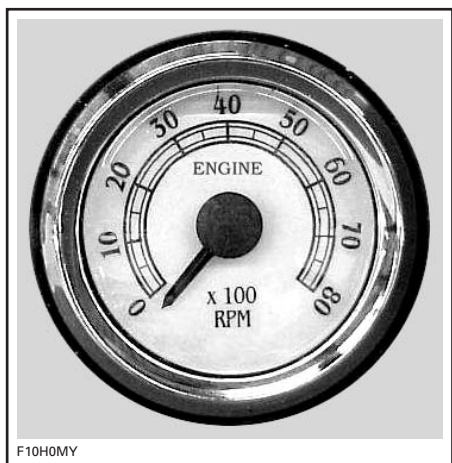
ATTENTION: Mettre l'interrupteur à «OFF» une fois qu'on a vérifié le niveau d'essence.

Voyant de bas niveau d'huile et avertisseur sonore

Le voyant s'allume et l'avertisseur sonore retentit lorsque le niveau d'huile est bas dans le réservoir d'huile situé sur le moteur, ou bien qu'un fil ou un raccord de ce circuit électrique n'est pas bien branché. Remplir les réservoirs le plus tôt possible ou communiquer avec un concessionnaire autorisé de bateaux sport SEA-DOO si le voyant demeure allumé ou que l'avertisseur sonore retentit toujours.

ATTENTION: Ne jamais faire tourner le moteur jusqu'à ce qu'il manque d'huile, sinon il sera sérieusement endommagé.

12) Tachymètre

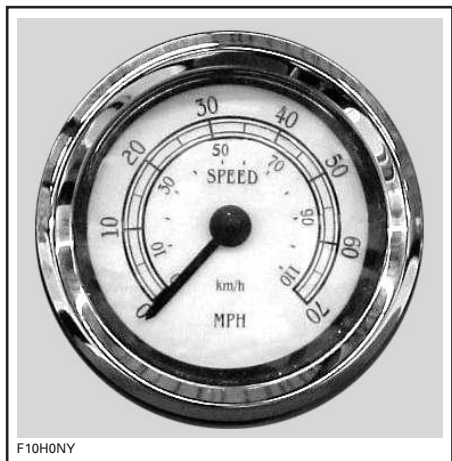


TYPIQUE

Ce tachymètre indique la vitesse de rotation du moteur en tours par minute (tr/mn). Multiplier la lecture par 100 afin de connaître le régime réel.

Le tachymètre s'illumine dès que les feux de navigation sont allumés.

13) Indicateur de vitesse



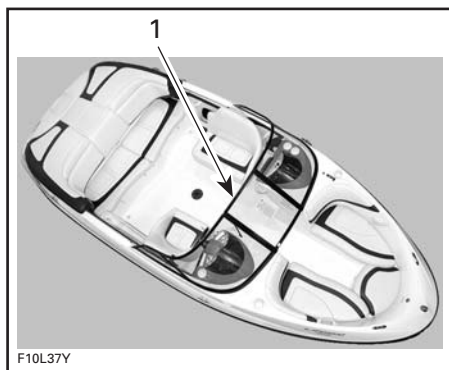
TYPIQUE

L'indicateur de vitesse indique la vitesse du bateau en milles à l'heure (MPH) et en kilomètres à l'heure (km/h).

L'indicateur de vitesse s'illumine dès que les feux de navigation sont allumés.

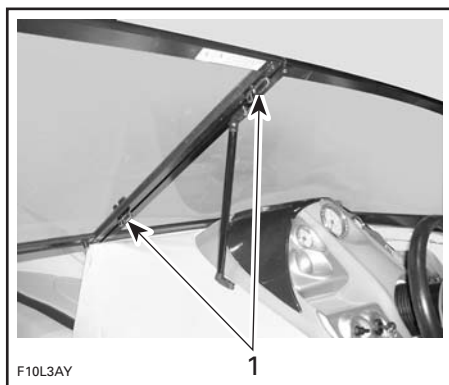
La sonde de vitesse installée sur la coque à proximité du système de propulsion M^2 envoie un signal à l'indicateur.

14) Pare-brise



1. Pare-brise

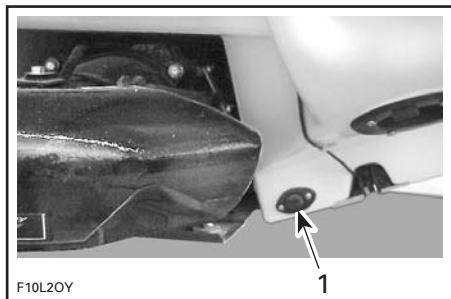
Pour ouvrir la portière du pare-brise, déverrouiller d'abord les deux loquets. Voir la photo suivante.



1. Déverrouiller les deux loquets

15) Bouchons de vidange de la cale

Le bateau étant sur une remorque dont les roues sont immobilisées, soulever la proue du bateau avec le vérin de la remorque (s'il y a lieu) afin que l'eau puisse s'écouler de la cale.



TYPIQUE

1. Bouchon de vidange de la cale

16) Poignées de maintien

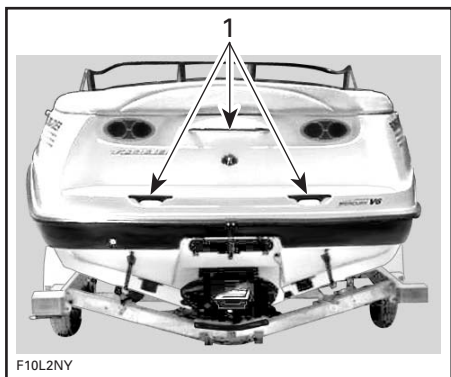
Ces poignées de maintien offrent une bonne prise aux passagers.

Malgré la présence de poignées de maintien, ne jamais s'adonner à des manoeuvres risquant d'éjecter le conducteur ou les passagers, ou encore de les propulser hors de leur siège.

ATTENTION: Ne jamais se servir des poignées de maintien pour remorquer quoi que ce soit ni pour soulever le bateau.

Pour savoir où sont les poignées de maintien, se reporter au début de cette section et se référer aux illustrations propres à l'emplacement des composants.

17) Poignées de maintien arrière



TYPIQUE

1. Poignées de maintien

Ces poignées de maintien offrent une bonne prise pour monter à bord du bateau.

ATTENTION: Ne jamais se servir des poignées de maintien pour remorquer quoi que ce soit ni pour soulever le bateau.

18) Plate-forme d'embarquement

Cette surface antidérapante facilite l'embarquement à l'arrière du bateau.

⚠ AVERTISSEMENT

Ne pas démarrer ni faire fonctionner le bateau si quelqu'un est assis sur la plate-forme. N'utiliser la plate-forme d'embarquement que lorsque le moteur est arrêté. Se tenir à l'écart du jet et de la grille d'admission.

19) Plate-forme de bronzage

Endroit pratique où on peut se reposer ou se faire bronzer lorsque l'ancre est mouillée.

⚠ AVERTISSEMENT

Ne pas démarrer ni faire fonctionner le bateau si quelqu'un est assis sur la plate-forme de bronzage.

20) Sièges

Tous les passagers devraient être assis pendant une randonnée.

⚠ AVERTISSEMENT

Ne pas s'asseoir sur le rebord ni se tenir debout lorsque le bateau est en marche. Les sièges et les poignées de maintien devraient être utilisés en eau agitée.

Sièges avant

Sièges pivotants

Les deux sièges avant peuvent pivoter vers l'arrière; il suffit pour cela de tirer sur le levier, comme le montre la photo suivante.



F14L2GY

TIRER SUR LE LEVIER

⚠ AVERTISSEMENT

Toujours s'assurer que le levier des sièges pivotants avant est verrouillé de façon que ces derniers soient face au volant.

21) Sièges de proue (s'il y a lieu)

Ces sièges sont situés à l'avant du bateau.

⚠ AVERTISSEMENT

Pour éviter les blessures graves ou mortelles, ne pas s'asseoir sur le siège de proue lorsqu'on circule à une vitesse supérieure à 8 km/h (5 MPH).

Utiliser les poignées de maintien au besoin.

REMARQUE: Voir l'article 27 – CAISSON DE RANGEMENT DE L'ANCRE.

Compartiments de rangement du siège de proue



F10L33Y

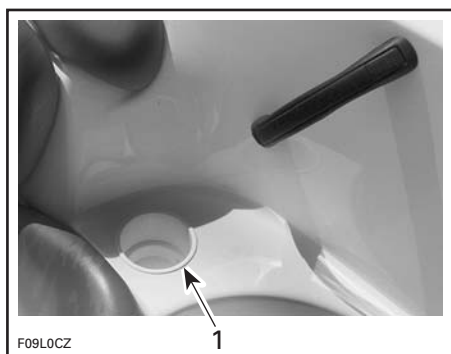
Pour réinstaller le siège, prendre soin de placer d'abord l'attache en «L», d'abaisser le siège, puis de le verrouiller.



F14L00Y

1. Placer l'attache en «L» d'abord

22) Porte-gobelets



1. Porte-gobelets

Ceux-ci sont très pratiques pour y mettre des boissons non alcoolisées.

⚠ AVERTISSEMENT

Ne consommer aucune boisson alcoolisée à bord du bateau. Ne conserver aucune bouteille, canette, etc., dans les porte-gobelets lorsque le bateau circule à une certaine vitesse ou en eau agitée.

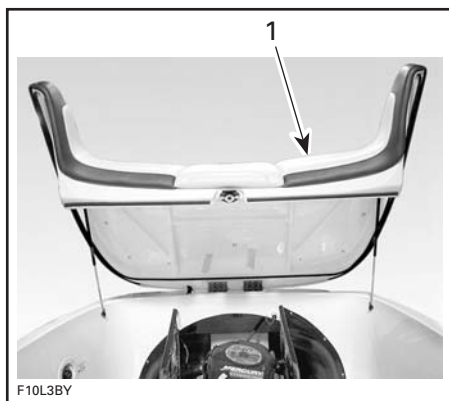
23) Compartiment de rangement du siège arrière

Le compartiment de rangement du siège arrière est l'endroit idéal pour remiser les skis nautiques, les avirons, l'ancre et sa corde, etc.

⚠ AVERTISSEMENT

Ne jamais placer d'objets lourds ni fragiles dans le compartiment de rangement. Ne jamais faire fonctionner le bateau lorsque le couvercle du compartiment de rangement est ouvert.

24) Compartiment de rangement arrière



COMPARTIMENT DE RANGEMENT ARRIÈRE

1. Couvercle du compartiment moteur ouvert

Ce compartiment est très pratique, surtout pour remiser de gros objets personnels. C'est l'endroit idéal pour ranger vêtements de flottaison individuels supplémentaires, serviettes, nourriture, etc.

Tirer le verrou pour soulever le couvercle du compartiment moteur.

Les amortisseurs faciliteront le processus d'ouverture et empêcheront le couvercle du compartiment moteur de se refermer.

⚠ AVERTISSEMENT

Ne jamais placer d'objets lourds ni fragiles dans le compartiment de rangement. Ne jamais faire fonctionner le bateau lorsque le couvercle du compartiment moteur est ouvert.

25) Toit bimini

Le toit bimini protège les passagers des intempéries ou du soleil.

⚠ AVERTISSEMENT

- Éviter d'utiliser le toit bimini à la façon d'un support.
- Toujours circuler à basse vitesse lorsque le toit bimini est en place.
- Le toit pourrait se briser ou se déloger, présentant ainsi un risque de blessures ou nuisant à la conduite du bateau.

Ouverture du toit bimini

Ouvrir le couvercle de la plate-forme de bronzage.

Dresser légèrement le toit bimini au-dessus du compartiment moteur et le faire glisser sur les rails jusqu'à l'avant.



1. Base pivotante tirée vers l'avant

Ouvrir la fermeture éclair de l'enveloppe et enlever cette dernière. Placer l'enveloppe dans un espace de rangement.

Placer le toit bimini à la verticale et accrocher les sangles avant aux oeillets sur la carrosserie.



1. Accrocher la sangle à l'oeillet

Déployer le toit vers l'arrière et accrocher les sangles arrière aux oeillets sur la carrosserie.

Régler la tension des sangles au besoin.

Fermer le couvercle de la plate-forme de bronzage.

Fermeture et rangement du toit bimini

REMARQUE: Si de l'eau salée a éclaboussé la toile du toit bimini, rincer celle-ci à l'eau douce froide. Toujours faire sécher la toile avant de la ranger dans l'enveloppe et de remiser le toit.

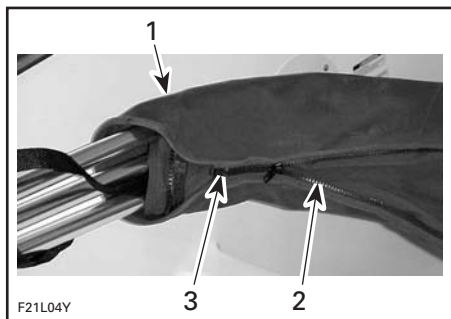
Ouvrir le couvercle de la plate-forme de bronzage.

Décrocher les sangles arrière, puis les sangles avant.

Avant de rabattre le toit bimini, retenir le tube supérieur avant, puis tirer les second et troisième tubes vers le tube supérieur avant.

Faire pivoter le toit bimini vers le compartiment de rangement.

Placer l'enveloppe de façon que la fermeture éclair se trouve à l'intérieur du toit bimini et que le début de cette dernière se trouve à tribord.



1. Toit bimini reposant sur le couvercle du compartiment de rangement arrière
2. Face intérieure de la fermeture éclair
3. Début de la fermeture éclair ici

Placer les sangles supérieures du toit bimini à l'intérieur de l'enveloppe et fermer doucement la fermeture éclair tout en rangeant la toile à l'intérieur de l'enveloppe.

Glisser le toit bimini vers l'arrière sur le rail latéral pour remiser le toit sous le couvercle de la plate-forme de bronzage.

Fermer le couvercle de la plate-forme de bronzage.

Dépose du toit bimini

S'il s'avère nécessaire de retirer le toit bimini du bateau, suivre les instructions ci-dessous.

Ouvrir le couvercle de la plate-forme de bronzage.

Enlever les attaches qui se trouvent au point de pivot.



TYPIQUE

Avec l'aide d'une autre personne, soulever avec précaution le toit bimini et le retirer.

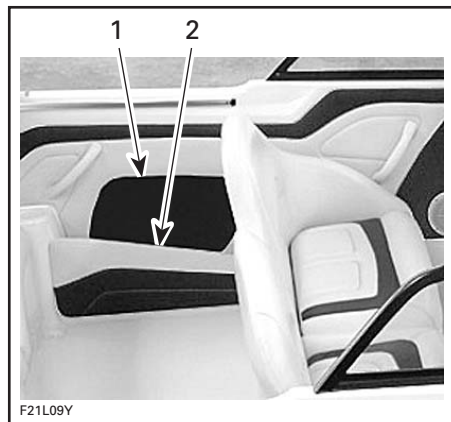
Réinstaller les attaches pour ne pas les perdre.

Pour l'installation, inverser les étapes de la dépose. Cependant, prendre soin d'orienter le toit bimini pour bien le placer.

Fermer le couvercle de la plate-forme de bronzage.

Modèle Utopia 205 seulement

26) Compartiment de rangement latéral et pochette de rangement



1. Compartiment de rangement latéral
2. Pochette de rangement

Situées à bâbord et à tribord, ces aires de rangement facilement accessibles permettent de ranger rapidement des objets supplémentaires.

⚠ AVERTISSEMENT

Ne jamais laisser d'objets lourds ni fragiles dans le compartiment de rangement. Ne jamais faire fonctionner le bateau lorsque le couvercle du compartiment de rangement est ouvert.

Modèle Utopia 205 seulement

27) Caisson de rangement de l'ancre

Situé sous le coussin de proue, le caisson sert à ranger l'ancre et l'amarre.

⚠ AVERTISSEMENT

Pour éviter les blessures graves ou mortelles, ne pas s'asseoir sur le siège de proue lorsqu'on circule à une vitesse supérieure à 8 km/h (5 MPH).

⚠ AVERTISSEMENT

Ne jamais laisser d'objets lourds ni fragiles dans le caisson de rangement. Ne jamais faire fonctionner le bateau lorsque le couvercle du caisson de rangement est ouvert.

Modèle Utopia 205 seulement

28) Table de cockpit

La table de cockpit est rangée dans le couvercle du compartiment moteur.



TABLE DE COCKPIT RANGÉE

Orienter les sièges avant de sorte qu'ils sont en position latérale.

Ouvrir le couvercle de la plate-forme de bronzage.

Libérer le pied de table et l'insérer dans l'orifice de pont. Le tourner un peu pour s'assurer qu'il est bien installé.

⚠ AVERTISSEMENT

Lorsque les sièges avant sont en position latérale, mais que le pied de table n'est pas installé, l'orifice de pont peut présenter un danger. Agir avec discernement.



1. Orifice de pont
2. Pied de table

Desserrer les sangles de retenue pour retirer le dessus de la table et l'installer sur le pied de table.



TABLE CORRECTEMENT INSTALLÉE

Fermer le couvercle de la plate-forme de bronzage.

Remisage de la table de cockpit

Remiser la table de cockpit en procédant dans l'ordre inverse de l'installation.

⚠ AVERTISSEMENT

Remiser la table de cockpit avant d'utiliser le bateau.

29) Admission d'eau de la turbine

L'eau est aspirée dans cette ouverture par l'hélice. Ainsi, moins de corps étrangers s'introduisent dans le système de propulsion.

⚠ AVERTISSEMENT

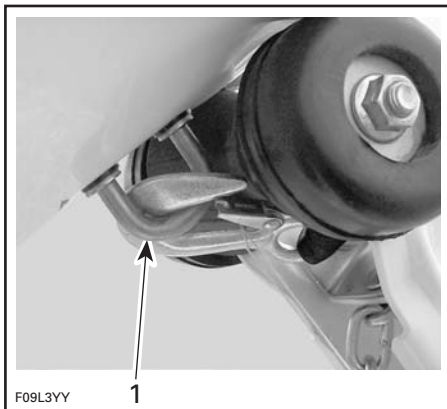
Se tenir à l'écart de la grille d'admission lorsque le moteur tourne. Les cheveux longs, vêtements amples ou sangles des VFI peuvent s'emmêler dans les parties mobiles et causer de graves blessures ou la noyade.

Consulter le *Guide d'utilisation du système de propulsion M²*.

30) Oeillets de proue et de poupe

Oeillet de proue

Les oeillets servent à amarrer le bateau, à le remorquer ou à l'attacher pendant le transport.

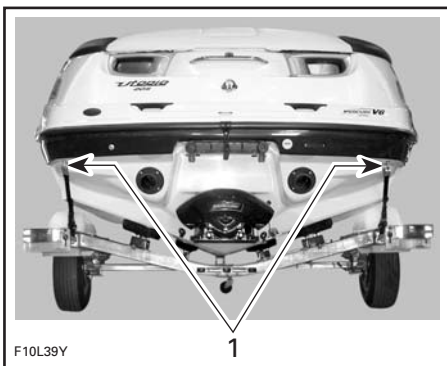


TYPIQUE

1. Oeillet de proue

Oeillets de poupe

Grâce aux oeillets de poupe, il est possible d'utiliser une corde de remorquage munie d'un crochet dont l'extrémité est ouverte ou fermée.



TYPIQUE

1. Oeillets de poupe

31) Feu de proue

Il s'agit de feux obligatoires rouge et vert. Consulter le paragraphe INTERRUPTEUR DES FEUX plus haut dans la présente section.

32) Feu de poupe amovible

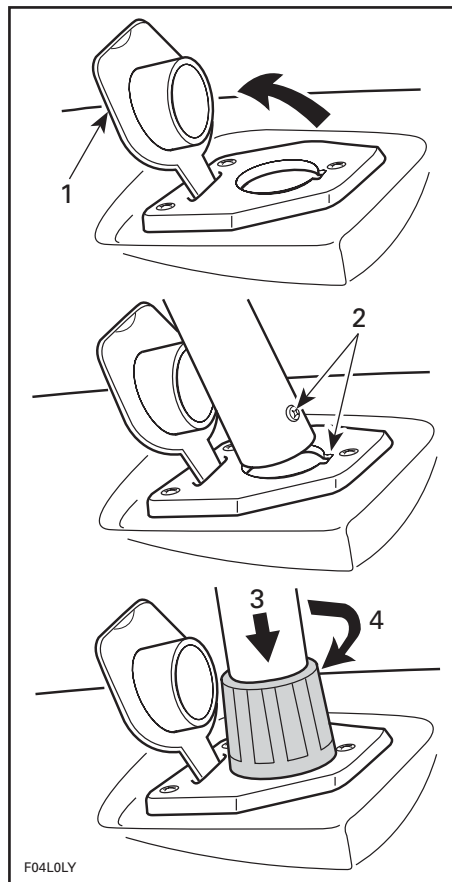
Ce feu de poupe blanc est obligatoire.

On recommande de conserver le feu de poupe dans le compartiment de rangement du siège arrière lorsqu'on ne l'utilise pas.

Pour enlever le feu de poupe du compartiment de rangement, le tirer hors de celui-ci. Pour le remettre de nouveau, il suffit de l'enfoncer dans son logement.

Installation

- Soulever le capuchon du logement.
- Insérer le feu de poupe dans l'orifice de fixation du logement. Bien aligner la tête de vis du feu de poupe avec l'encoche du logement.
- Enfoncer fermement le feu de poupe dans l'orifice afin de verrouiller les raccords.
- Pousser la bague de retenue vers le bas, puis la tourner jusqu'à ce qu'elle se verrouille. Il peut être nécessaire de tourner légèrement la bague afin de pouvoir l'insérer dans l'orifice.
- Vérifier si le feu fonctionne. Consulter le paragraphe INTERRUPTEUR DES FEUX DE NAVIGATION plus haut dans la présente section.



TYPIQUE

1. Soulever
2. Aligner la vis avec l'encoche
3. Pousser vers la base
4. Tourner la bague afin de la verrouiller

ATTENTION: Voir à ce qu'il y ait de la graisse diélectrique dans l'orifice de fixation du feu afin d'éviter toute corrosion.

33) Taquets d'amarre

Dès que le bateau est au quai, on recommande d'utiliser les taquets d'amarre avant et arrière pour bien le fixer. L'usage de défenses gonflées à l'air mais résistantes est également recommandé pour protéger le bateau.

ATTENTION: Ne jamais utiliser les taquets d'amarre pour remorquer ni pour soulever le bateau.

34) Pont

Surface plane du bateau; elle devrait toujours être propre et dégagée.

35) Bouchon du réservoir d'essence

Dévisser le bouchon dans le sens anti-horaire. Réinstaller le bouchon et le serrer au maximum après avoir fait le plein.

⚠ AVERTISSEMENT

Toujours arrêter le moteur avant de faire le plein. Le carburant risque de s'enflammer et d'exploser dans certaines conditions. Toujours le manipuler dans un endroit bien aéré. Ne pas fumer. Tenir loin des flammes et des étincelles. Le réservoir d'essence peut être sous pression. Pour l'ouvrir, tourner le bouchon lentement. Ne jamais vérifier le niveau de carburant à la lueur d'une flamme. Voir à ce que le bateau est de niveau lorsqu'on fait le plein d'essence. Ne pas trop remplir. Ne jamais remplir le réservoir d'essence pour ensuite laisser l'embarcation exposée au soleil. Lorsque la température augmente, le carburant se dilate et risque de déborder. Toujours essuyer le carburant répandu sur le bateau. Vérifier régulièrement le système d'alimentation.

36) Orifice(s) de vidange du pont

Cet orifice permet à l'eau de s'écouler du bateau lorsqu'il pleut, au moment d'un nettoyage, en cas d'éclaboussures, etc.

Garder l'orifice propre pour éviter qu'il ne s'obstrue.

37) Bouchon du réservoir d'huile principal

Ouvrir le couvercle du compartiment moteur pour accéder à ce bouchon.



Pour ajouter de l'huile à injection dans le réservoir, dévisser le bouchon dans le sens antihoraire.

⚠ AVERTISSEMENT

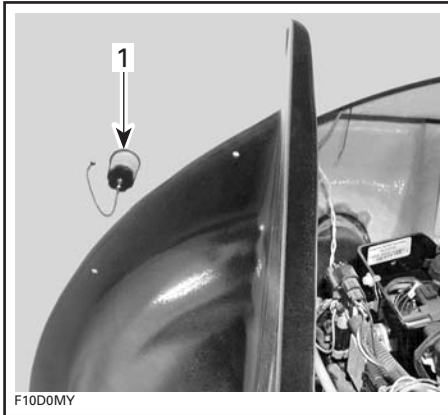
Ajouter de l'huile jusqu'au repère. Ne pas trop remplir. Réinstaller le bouchon et le serrer à fond.

ATTENTION: Le système d'injection d'huile doit être sous pression. S'assurer que les bouchons sont bien serrés. Voir le *Guide d'utilisation du système de propulsion M²* pour connaître le type d'huile recommandé et savoir comment remplir les réservoirs.

38) Raccord de rinçage

Consulter le *Guide d'utilisation du système de propulsion M²* afin de savoir comment utiliser ces raccords.

À des fins de commodité, le raccord de rinçage est situé sous le couvercle du compartiment de rangement arrière. Soulever le couvercle pour avoir accès à celui-ci, qui est situé à tribord du compartiment moteur, comme le montre la photo suivante.



1. Raccord de rinçage

39) Conduits de ventilation

L'air circule dans ces conduits de manière à alimenter le moteur et à aérer le compartiment moteur. Ils ne doivent pas être obstrués.

40) Tuyère de turbine

La tuyère se déplace de gauche à droite selon le sens d'orientation du volant. Cela permet de changer de direction lorsque le moteur tourne.

⚠ AVERTISSEMENT

Ne jamais utiliser la tuyère comme point d'appui pour monter à bord du bateau ou pour soulever celui-ci.

Voir PROPULSION sous la rubrique PRINCIPES DE FONCTIONNEMENT.

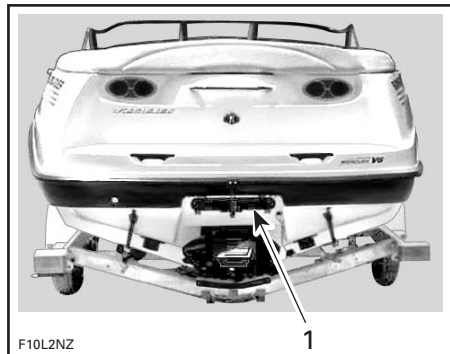
41) Déflecteur de marche arrière

Lorsqu'on sélectionne le point mort ou la marche arrière avec le levier d'accélérateur/sélecteur, le déflecteur se déplace vers le haut ou vers le bas selon la position désirée.

⚠ AVERTISSEMENT

Ne jamais utiliser le déflecteur comme point d'appui pour monter à bord du bateau. On ne devrait utiliser le levier d'accélérateur/sélecteur que si le moteur tourne au ralenti et si l'embarcation est complètement arrêtée.

42) Échelle rétractable



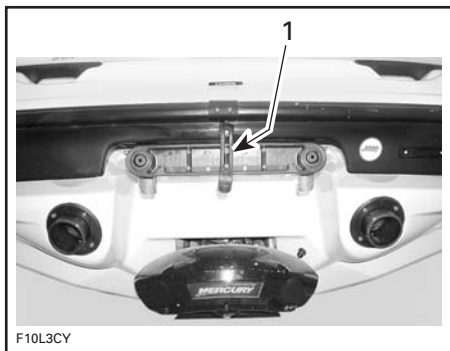
1. Échelle rétractable

L'échelle se trouve sous la plate-forme d'embarquement. Cette échelle est pratique lorsqu'on veut remonter à bord du bateau.

⚠ AVERTISSEMENT

Le moteur devrait être arrêté lorsqu'on utilise l'échelle. Se tenir à l'écart de la turbine ou de la grille d'admission. Rester au centre de l'échelle. Une personne à la fois sur l'échelle. L'échelle ne doit jamais servir à tirer ni à remorquer le bateau, à plonger, à sauter à l'eau, à monter sur le bateau s'il n'est pas à l'eau, ni à toute autre activité pour laquelle elle n'a pas été conçue.

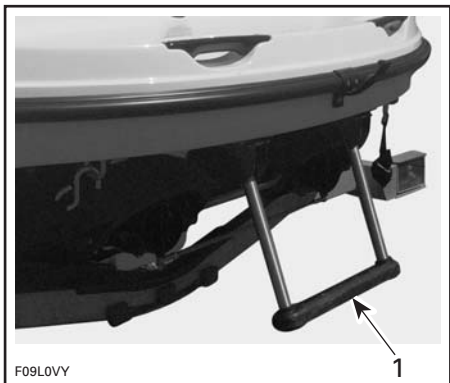
Tirer l'attache pour déverrouiller l'échelle.



TYPIQUE

1. Attache

Glisser l'échelle vers l'arrière, puis la pousser vers le bas.



TYPIQUE

1. Échelle abaissée

Pour ranger l'échelle, la lever à l'horizontale, puis la glisser vers l'avant.

43) Système anti-algues hydraulique

Consulter le *Guide d'utilisation du système de propulsion M²*.

44) Aération du réservoir d'essence

L'aération permet aux émanations d'essence et à la pression de s'échapper du réservoir.

⚠ AVERTISSEMENT

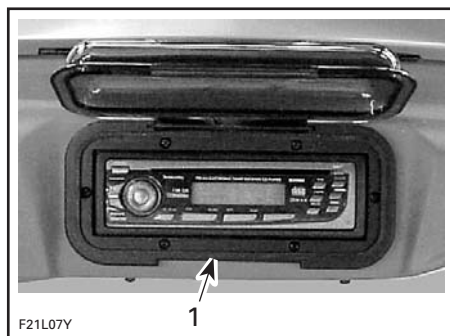
Ne jamais approcher une allumette ni une flamme de l'aération. Suivre les instructions du passage **POUR FAIRE LE PLEIN** à la section **CARBURANT ET LUBRIFICATION**.

45) Fusibles

Les fusibles du système électrique se trouvent à tribord dans la console.

Consulter le *Guide d'utilisation du système de propulsion M²* pour plus de renseignements au sujet du système électrique.

46) Radio AM/FM et lecteur de CD

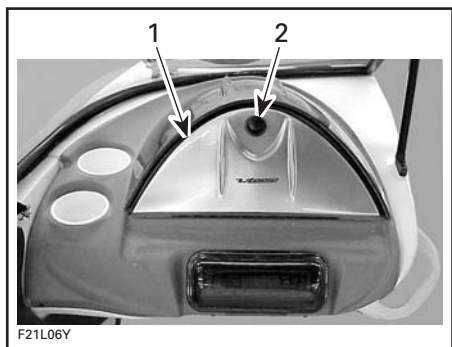


1. Radio et lecteur de CD

Se référer au guide d'instructions pour en connaître toutes les caractéristiques et les commandes.

ATTENTION: Si la radio ou le lecteur de CD fonctionne pendant une période prolongée sans que le moteur tourne, la batterie risque de se décharger.

47) Boîte à gants



1. Boîte à gants
2. Bouton-poussoir

La boîte à gants est sur la console de bâbord.

Ce petit compartiment est un endroit pratique qui sert à ranger les clés, le portefeuille, etc.

Pour accéder à la boîte à gants, appuyer sur le bouton-poussoir et relâcher. Tourner le bouton pour ouvrir la boîte à gants. Pour la fermer, soulever le couvercle et appuyer dessus jusqu'à ce qu'il s'enclenche. Appuyer sur le bouton-poussoir pour fixer le tout.

REMARQUE: Toujours enclencher le couvercle de la boîte à gants avant de faire fonctionner le bateau.

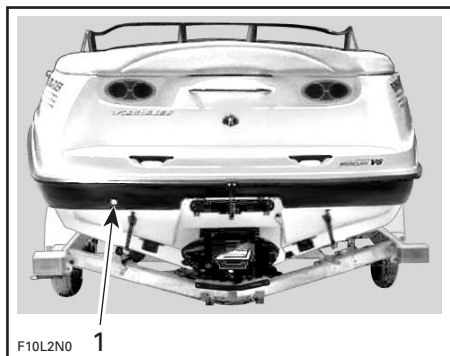
AVERTISSEMENT

Ne jamais faire fonctionner le bateau lorsque le couvercle de la boîte à gants est ouvert.

48) Système de dérivation d'eau

Au ralenti, l'eau ne circulera pas par cet orifice.

Lorsque le moteur fonctionne à un régime supérieur au ralenti, l'eau doit s'écouler par cet orifice afin de permettre à l'air de s'échapper de la chemise d'eau du moteur.



TYPIQUE

1. Orifice de dérivation d'eau

ATTENTION: Si l'eau ne s'écoule pas par cet orifice quelques secondes après le démarrage, arrêter le moteur immédiatement et se référer aux passages concernant le RINÇAGE DU SYSTÈME DE REFROIDISSEMENT dans la section ENTRETIEN D'APRÈS-UTILISATION, ou consulter un concessionnaire autorisé de bateaux sport SEA-DOO.

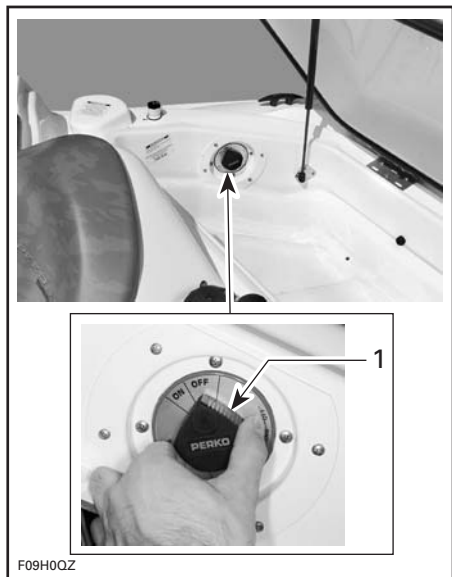
49) Interrupteur coupe-circuit principal de la batterie

Cet interrupteur est dans le compartiment moteur. Il sert à couper complètement le circuit du système électrique.

Lorsqu'il est à «OFF», TOUS les accessoires électriques et électroniques sont mis hors tension, à l'exception de la pompe de cale qui se mettra en marche automatiquement au besoin.

Pour utiliser ces accessoires et réussir à démarrer le moteur, mettre l'interrupteur à «ON».

ATTENTION: Arrêter le moteur avant de mettre l'interrupteur à «OFF».



TYPIQUE

1. Interrupteur coupe-circuit principal de la batterie

Il est recommandé de mettre l'interrupteur à «OFF» chaque fois qu'on fait une opération d'entretien dans le compartiment moteur, particulièrement au niveau du système électrique, en vue d'un transport ou d'un remisage à court terme.

ATTENTION: Lorsqu'on met l'interrupteur coupe-circuit principal de la batterie à «OFF» alors que le bateau est amarré, la pompe de cale **SE METTRA** en marche si le niveau d'eau augmente dans la cale.

50) Dispositifs de fixation pour sports nautiques

Lire attentivement le passage **SPORTS NAUTIQUES** dans la section **CONSEILS DE SÉCURITÉ** au début de ce guide. Ne pas hésiter à relire souvent ce passage.

⚠ AVERTISSEMENT

Le «surf à la traîne» est un sport très dangereux. La personne qui le pratique se trouve près de l'arrière du bateau, en contact direct avec les gaz d'échappement. Un empoisonnement au monoxyde de carbone peut en résulter, ce qui se traduirait par une confusion mentale, des étourdissements, de la somnolence ou un évanouissement. Une exposition au monoxyde de carbone combinée à la pratique de cette activité sans gilet de sauvetage (VFI) fait du surf à la traîne un sport très risqué et potentiellement mortel.

Toujours s'assurer qu'une personne autre que le conducteur agit comme observateur.

⚠ AVERTISSEMENT

Il faut toujours un observateur lorsqu'on tire un skieur ou tout autre accessoire de sport nautique; conduire seulement à la vitesse nécessaire et suivre les directives de l'observateur.

ATTENTION: Ne jamais se servir du poteau de fixation du câble de ski nautique pour remorquer d'autres embarcations.

AVERTISSEMENT

Remorquer un skieur, un planchiste ou un adepte d'un autre sport nautique rend la manoeuvre de l'embarcation différente et exige de plus grandes aptitudes. À moins que ce ne soit absolument nécessaire, ne faites pas de virage serré et brusque. Demeurer à distance des quais, baigneurs, embarcations ou objets. Il faut être conscient que des blessures sérieuses peuvent survenir si le câble n'est pas tendu durant un virage serré ou lorsqu'on décrit des cercles. Le câble pourrait s'enrouler autour du cou ou des membres d'une personne tombée à l'eau.

CARBURANT ET LUBRIFICATION

ATTENTION: Suivre à la lettre les instructions de la présente section. À défaut de s'y conformer, la durée de vie et/ou le rendement du moteur pourraient diminuer.

Pour faire le plein

AVERTISSEMENT

Toujours suivre ces instructions à la lettre lorsqu'on fait le plein.

Ne laisser personne demeurer à bord du bateau.

Bien amarrer le bateau au quai de ravitaillement.

Faire fonctionner le ventilateur de la cale pendant au moins 5 minutes.

Arrêter le ventilateur de cale, la pompe de cale et tout autre dispositif susceptible de provoquer une étincelle.

S'assurer que le couvercle du compartiment moteur est fermé afin d'empêcher les vapeurs d'y pénétrer.

Voir à ce qu'il y ait un extincteur à portée de la main.

Insérer le bec dans le goulot de remplissage.

Faire le plein lentement afin de permettre à l'air de s'échapper du réservoir et d'empêcher le reflux du carburant. Attention de ne pas renverser d'essence.

Remplir le réservoir jusqu'à la base du goulot de remplissage, **sans le faire déborder**. Serrer le bouchon du réservoir au maximum.

AVERTISSEMENT

Toujours arrêter le moteur avant de faire le plein. Le carburant risque de s'enflammer et d'exploser dans certaines conditions. Toujours le manipuler dans un endroit bien aéré. Ne pas fumer. Tenir loin des flammes et des étincelles. Le réservoir d'essence peut être sous pression. Pour l'ouvrir, tourner le bouchon lentement. Ne jamais vérifier le niveau de carburant à la lueur d'une flamme. Voir à ce que le bateau est de niveau lorsqu'on fait le plein d'essence. Ne pas trop remplir. Ne jamais remplir le réservoir d'essence pour ensuite laisser l'embarcation exposée au soleil. Lorsque la température augmente, le carburant se dilate et risque de déborder. Toujours essuyer le carburant répandu sur le bateau. Vérifier régulièrement le système d'alimentation.

Type de carburant recommandé

Utiliser de l'essence ordinaire sans plomb dont l'indice d'octane à la pompe est de 87 (Ron + Mon/2).

Ailleurs qu'en Amérique du Nord, utiliser un carburant avec un indice d'octane de **90 RON**.

REMARQUE: Le bateau est muni d'un système d'injection d'huile; il n'est donc pas nécessaire de mélanger l'huile et l'essence, sauf au rodage du moteur. Consulter la section concernant la période de rodage dans le *Guide d'utilisation du système de propulsion M²*. Toujours vérifier le niveau d'huile à injection en faisant le plein d'essence.

Consulter le *Guide d'utilisation du système de propulsion M²* pour de plus amples renseignements.

ATTENTION: L'utilisation d'un carburant autre que de l'essence sans plomb ordinaire peut réduire la performance du bateau ainsi qu'endommager le système d'alimentation et les composants du moteur. Ne jamais utiliser d'autres carburants ni modifier les rapports. Ne jamais utiliser de carburant contenant de l'alcool, du méthanol ou d'autres produits semblables, y compris le naphte.

Type d'huile recommandée

AVERTISSEMENT

Ajouter de l'huile jusqu'au repère. Ne pas trop remplir. Réinstaller le bouchon et le serrer à fond.

Utiliser de l'huile Quicksilver ou Mercury Precision Premium-Plus TC-W3 certifiées par la NMMA/BIA pour moteurs à deux temps ou une huile équivalente.

Consulter le *Guide d'utilisation du système de propulsion M²* pour de plus amples renseignements.

Niveau d'huile dans le réservoir principal

Toujours maintenir une quantité suffisante d'huile dans le réservoir.

REMARQUE: Toujours avoir 1 litre d'huile de réserve à sa disposition.

On recommande de verser l'huile dans le réservoir à l'aide d'un entonnoir. Cesser de remplir le réservoir lorsque le niveau d'huile est à environ 13 mm (1/2 po) du haut du réservoir. Ne pas trop remplir. Essuyer l'huile répandue.

ATTENTION: Toujours maintenir une quantité suffisante d'huile dans le réservoir. Vérifier le niveau et remplir au besoin à chaque plein d'essence. Éviter de trop remplir. Si on fait fonctionner le moteur jusqu'à épuisement d'huile, il sera sérieusement endommagé. Si le réservoir d'huile s'est presque vidé, voir immédiatement un concessionnaire autorisé de bateaux sport SEA-DOO pour faire inspecter le système d'injection d'huile.

ATTENTION: Le système d'injection d'huile doit être sous pression. Toujours s'assurer que les bouchons sont bien serrés. Consulter le *Guide d'utilisation du système de propulsion M²* pour connaître le type d'huile recommandé et savoir comment remplir les réservoirs.

Niveau d'huile dans le réservoir sur le moteur

Consulter le *Guide d'utilisation du système de propulsion M²*.

PÉRIODE DE RODAGE

ATTENTION: Suivre à la lettre les instructions de la présente section. À défaut de s'y conformer, la durée de vie et/ou le rendement du moteur pourraient diminuer.

Moteur

Consulter le *Guide d'utilisation du système de propulsion M²*.

Révision-10 heures

Il est fortement recommandé de faire vérifier le bateau par un concessionnaire autorisé de bateaux sport SEA-DOO après les 10 premières heures de fonctionnement. Profiter de l'occasion pour discuter avec le concessionnaire de toutes les interrogations qui ont surgi pendant l'utilisation du bateau.

Le tableau qui suit devrait être utilisé conjointement avec le tableau Mercury. Consulter le *Guide d'utilisation du système de propulsion M²*.

**Après les 10 premières heures de fonctionnement,
l'inspection est aux frais du propriétaire.**

LISTE DE VÉRIFICATION DE LA RÉVISION DE 10 HEURES	✓
Mise sous pression du système d'alimentation et inspection des conduits et des attaches	
Réglage du câble d'accélérateur (s'il y a lieu)	
Inspection des conduits du système d'injection d'huile	
Inspection des dispositifs de fixation du silencieux, de la batterie et des réservoirs	
Serrage des colliers de fixation des boyaux du système d'échappement	
Inspection de la direction et de la direction assistée à basse vitesse	
Réglage du câble de direction (s'il y a lieu)	
Réglage du câble de levier d'accélérateur/sélecteur (s'il y a lieu)	
Maintien des leviers d'accélérateur/sélecteur à la position sélectionnée et réglage de la friction au niveau des leviers (au besoin)	
Inspection des boyaux et des colliers de serrage	
Vérification du fonctionnement de la pompe et du ventilateur de cale	
Vérification de l'interrupteur de démarrage et de l'interrupteur du cordon de sécurité	
Vérification de l'avertisseur sonore	
Inspection des raccords électriques (démarreur, batterie, etc.)	
Inspection des feux de navigation	
Inspection de la coque	

On recommande de faire signer le tableau d'inspection par un concessionnaire autorisé de bateaux sport SEA-DOO.

Date de la révision de 10 heures

Signature du concessionnaire autorisé de bateaux sport SEA-DOO

Code du concessionnaire

VÉRIFICATIONS DE PRÉUTILISATION

AVERTISSEMENT

Il faut faire la vérification de préutilisation avant de conduire le bateau. Avant de démarrer, s'assurer que les commandes principales, dispositifs de sécurité et composants mécaniques fonctionnent bien. À défaut de se conformer aux opérations ci-après, de graves blessures ou le décès pourraient survenir. Apporter le matériel de sécurité prescrit par les règlements locaux.

Certains des points suivants n'ont peut-être pas encore été abordés dans ce guide. Ils sont couverts plus en détail dans la section ENTRETIEN ou OPÉRATIONS SPÉCIALES. Consulter ces sections pour en savoir davantage.

Faire les vérifications suivantes avant d'utiliser le bateau.

AVERTISSEMENT

Arrêter le moteur et débrancher le cordon de sécurité de l'interrupteur avant de faire les opérations ci-dessous. Démarrer le bateau seulement lorsque toutes les pièces ont été vérifiées et fonctionnent correctement.

RÉSUMÉ

PIÈCE	OPÉRATION	✓
Interrupteur du cordon de sécurité	Vérifier le fonctionnement	
Coque	Vérifier si elle est endommagée.	
Admission d'eau de la turbine	Inspecter et nettoyer.	
Cale	Vider. S'assurer que les bouchons sont bien en place.	
Batterie	Vérifier la solidité des câbles et des courroies de retenue.	
Interrupteur coupe-circuit principal de la batterie	S'assurer qu'il est à «ON».	
Feux de navigation	Vérifier le fonctionnement.	
Réservoirs d'essence et d'huile	Remplir.	
Compartiment moteur	Vérifier les composants des systèmes d'alimentation et d'injection d'huile.	
Direction	Vérifier le fonctionnement.	
Système d'accélérateur et de changement de vitesse	Vérifier le fonctionnement.	
Ventilateur et pompe de la cale	Vérifier le fonctionnement.	
Équipement de navigation sécuritaire obligatoire	Vérifier le fonctionnement.	
Couvercles des compartiments de rangement et du compartiment moteur	S'assurer qu'ils sont fermés et verrouillés.	

Coque

S'assurer que la coque n'est ni fissurée ni endommagée.

Admission d'eau de la turbine

Enlever les algues, coquillages et autres débris qui peuvent entraver le débit d'eau et endommager le système de refroidissement ou la turbine. Nettoyer au besoin. Si des débris résistent au nettoyage, voir un concessionnaire autorisé de bateaux sport SEA-DOO.

Vérifier les rebords des hélices; s'ils sont pliés ou endommagés, la performance sera grandement réduite.

Cale

S'il y a de l'eau à l'intérieur de la cale, utiliser la pompe de cale ou dévisser les bouchons de vidange si le bateau est sur une remorque. Immobiliser les roues de la remorque, soulever la proue du bateau avec le vérin de la remorque (s'il y a lieu) afin que la cale puisse se vider.

AVERTISSEMENT

S'assurer que les bouchons de vidange sont bien serrés avant de mettre le bateau à l'eau.

Batterie

AVERTISSEMENT

Vérifier si les câbles sont bien fixés à leur borne et si les brides ou les attaches de fixation de la batterie sont en bon état. Ne pas charger la batterie lorsqu'elle est installée dans le compartiment moteur.

Réservoirs d'essence et d'huile

Maintenir le bateau à l'horizontale et remplir le réservoir d'essence au niveau spécifié.

Vérifier le niveau d'huile à injection et remplir le réservoir au besoin.

ATTENTION: Le système d'injection d'huile doit être sous pression. Toujours s'assurer que les bouchons sont bien serrés. Consulter le *Guide d'utilisation du système de propulsion M²* pour connaître le type d'huile recommandé et savoir comment remplir les réservoirs.

Vérifier les brides et/ou les attaches de fixation des réservoirs d'essence et d'huile.

Compartiment moteur

AVERTISSEMENT

Ne pas démarrer le moteur lorsqu'il y a fuite ou odeur d'essence. Consulter un concessionnaire autorisé de bateaux sport SEA-DOO avant de l'utiliser.

Extincteur

S'assurer que l'extincteur est plein, en bon état et bien fixé.

Direction

Avec l'aide d'une autre personne, s'assurer que la direction fonctionne librement. Lorsque le volant est centré, la tuyère de turbine devrait être bien droite. S'assurer que la tuyère pivote facilement lorsqu'on tourne le volant.

AVERTISSEMENT

Vérifier si le volant et la tuyère correspondante fonctionnent bien avant de démarrer.

Système d'accélérateur et de changement de vitesse

S'assurer que le déflecteur de marche arrière se déplace librement. Lorsque le levier d'accélérateur/sélecteur est en marche avant, le déflecteur doit être levé au maximum. Lorsque le levier est au point mort, le déflecteur doit être au centre. Lorsque le levier est en marche arrière, le déflecteur doit être abaissé complètement.

Grille d'admission

S'assurer qu'aucun débris ni algue n'obstrue la grille d'admission. Consulter le *Guide d'utilisation du système de propulsion M²*.

Cordon de sécurité et interrupteur d'allumage

S'assurer que l'interrupteur fonctionne adéquatement. Démarrer le moteur et l'arrêter en utilisant l'interrupteur. Se référer au passage PROCÉDURE DE DÉMARRAGE.

AVERTISSEMENT

Si le moteur ne s'arrête pas lorsqu'on appuie sur le bouton de démarrage/d'arrêt ou qu'on débranche le cordon de sécurité, cesser d'utiliser le bateau et voir un concessionnaire autorisé de bateaux sport Sea-Doo. Ne remettre le bateau en marche qu'après avoir vérifié toutes les commandes et s'être assuré qu'elles fonctionnent bien.

Couvercles des compartiments de rangement

S'assurer que tous les couvercles des compartiments de rangement sont fermés et verrouillés.

INSTRUCTIONS D'UTILISATION

AVERTISSEMENT

Faire les VÉRIFICATIONS DE PRÉUTILISATION avant de se servir du bateau et apprendre à connaître chaque commande ainsi que leur fonction respective. Si le fonctionnement d'une commande ou une instruction n'est pas bien compris(e), communiquer avec un concessionnaire autorisé de bateaux sport SEA-DOO.

Chargement/ déchargement

ATTENTION: Avant de mettre le bateau à l'eau, s'assurer que l'interrupteur coupe-circuit principal de la batterie est à «ON» et que les bouchons de vidange de la cale sont vissés au maximum.

Après avoir chargé le bateau sur la remorque, en immobiliser les roues, soulever la proue du bateau avec le vérin de la remorque (s'il y a lieu) et dévisser les bouchons de vidange pour que l'eau puisse s'écouler de la cale. Mettre l'interrupteur coupe-circuit principal de la batterie à «OFF».

Remorquage

Consulter les instructions du fabricant concernant les remorques ou les outils afin d'en connaître la capacité, les principes d'utilisation, l'entretien, les accessoires et la garantie.

S'informer des règlements en vigueur dans sa région concernant le remorquage, particulièrement en ce qui a trait aux sujets suivants:

- système de freinage
- poids du véhicule remorqué
- rétroviseurs.

REMARQUE: Un système de freinage pour la remorque est offert en option. Communiquer avec Karavan Trailers (www.karavantrailers.com).

Prendre les précautions suivantes lors du remorquage du bateau.

- Attacher le bateau aux deux oeillets de proue et de poupe (avant et arrière) pour qu'il soit retenu solidement sur la remorque.
- Enlever le feu de poupe, s'il y a lieu.
- S'assurer que le couvercle de chaque compartiment de rangement est bien verrouillé.
- S'assurer que la portière de pare-brise est bien verrouillée en position fermée.
- Recouvrir le bateau d'une bâche SEA-DOO, particulièrement avant de conduire sur des routes poussiéreuses, afin de prévenir l'entrée de poussière par la ou les ouvertures d'admission d'air.

Observer les règles de sécurité pendant le remorquage.

Principes de fonctionnement

Propulsion

Le moteur est directement relié à un arbre de transmission qui fait tourner une hélice. Cette hélice tourne à l'intérieur d'un carter. L'eau est aspirée d'en dessous du bateau et poussée par l'hélice à travers le venturi. Ce dernier met l'eau sous pression, en accélère la vitesse et produit une poussée pour déplacer le bateau. Lorsqu'on pousse le levier d'accélérateur/sélecteur vers l'avant, le moteur tourne plus rapidement et la vitesse du bateau augmente.

⚠ AVERTISSEMENT

Avant que le moteur soit démarré, il faut que le conducteur et les passagers soient assis dans le bateau et que le levier d'accélérateur/sélecteur soit au point mort.

Levier d'accélérateur/sélecteur MARCHÉ AVANT

Le levier d'accélérateur/sélecteur devrait être en position «marche avant» pour que le bateau puisse avancer.

Pour avancer, appuyer sur le bouton du levier d'accélérateur/sélecteur, puis pousser graduellement le levier vers l'avant pour faire augmenter la vitesse du bateau.



POSITION PLEINS GAZ EN MARCHÉ AVANT

1. Bouton du levier d'accélérateur/sélecteur

POINT MORT

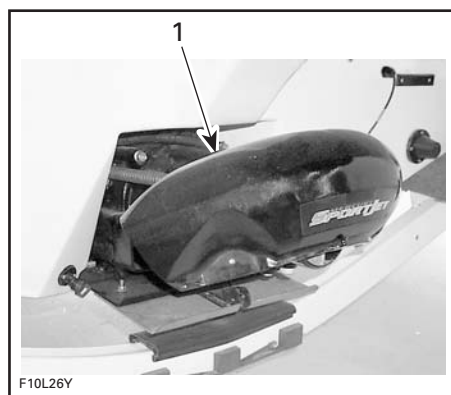
Pour passer au point mort, dresser le levier d'accélérateur/sélecteur jusqu'à ce qu'il se verrouille. Le déflecteur de marche arrière se trouvera alors au centre, ce qui fera dévier la moitié du jet d'eau vers l'avant du bateau pour en réduire le mouvement.

⚠ AVERTISSEMENT

La turbine tourne lorsque le levier d'accélérateur/sélecteur est au point mort.



POSITION DE POINT MORT



TYPIQUE

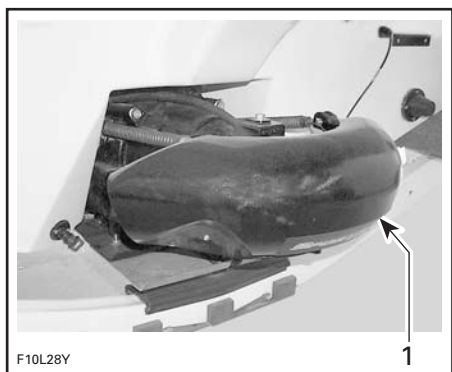
1. Déflecteur de marche arrière au centre

MARCHE ARRIÈRE

Pour passer en marche arrière, appuyer sur le bouton du levier d'accélérateur/sélecteur puis tirer graduellement le levier vers l'arrière. Le déflecteur de marche arrière sera alors abaissé, ce qui fera dévier le jet d'eau vers l'avant du bateau.



POSITION PLEINS GAZ EN MARCHE ARRIÈRE



TYPIQUE

1. *Déflecteur de marche arrière en position abaissée*

REMARQUE: Pour assurer un maximum d'efficacité et de maîtrise en marche arrière, augmenter la vitesse du moteur tout juste au-delà du ralenti. Un régime trop élevé provoquera une turbulence dans l'eau, ce qui réduira l'efficacité en marche arrière.

Utilisation de la marche arrière

Le bateau se comporte différemment en marche arrière, puisque la direction réagit contrairement à ce qu'elle fait en marche avant. Ainsi, lorsqu'on tourne le volant dans le sens horaire, l'arrière du bateau tourne vers la gauche, et vice versa. Utiliser l'accélérateur avec modération. Un régime trop élevé provoquera une turbulence dans l'eau, ce qui réduira l'efficacité en marche arrière. Lors d'une première sortie, effectuer cette manoeuvre prudemment à l'écart de tout objet susceptible de provoquer une collision.

⚠ AVERTISSEMENT

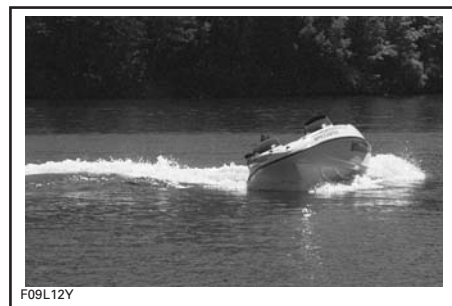
Il est important de bien se familiariser avec cette caractéristique dès la première randonnée et avant de transporter des passagers.

En marche arrière, tourner le volant dans le sens opposé à la direction que l'on veut que l'arrière du bateau prenne.

Par exemple, pour entraîner l'arrière du bateau vers la gauche, tourner le volant vers la droite.

Virages

En tournant le volant, on fait pivoter la tuyère de turbine, ce qui dirige le bateau. Lorsqu'on tourne le volant dans le sens horaire, le bateau tourne à droite; même chose à gauche.



TYPIQUE

Au-delà de la vitesse de ralenti, on doit appuyer sur le levier d'accélérateur/sélecteur pour faire tourner le bateau.

⚠ AVERTISSEMENT

Appuyer sur le levier et tourner le volant afin de changer de direction lorsqu'on circule à vitesse constante. L'efficacité de la direction varie selon le nombre de passagers, la charge du bateau et les conditions de navigation.

Il faut actionner le levier d'accélérateur pour tourner. Dans un endroit approprié, s'exercer à tourner tout en mettant les gaz et en s'éloignant d'un objet fictif. Il s'agit là d'une bonne technique pour éviter les collisions.

Direction assistée à basse vitesse

Lorsque le moteur tourne au **RALENTI ET** que le volant approche de la fin de sa rotation, le moteur accélérera légèrement pour augmenter la poussée de la turbine. Les manoeuvres à basse vitesse et à l'approche ou au départ d'un quai se font ainsi plus facilement. Consulter la rubrique **ARRÊT/ACCOSTAGE** plus loin pour y puiser des conseils sur l'accostage.

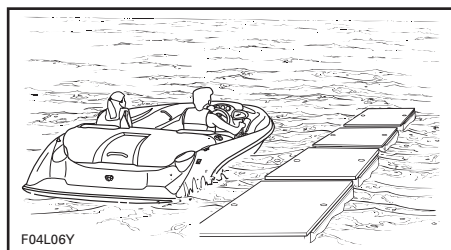
⚠ AVERTISSEMENT

Il est important de bien se familiariser avec la direction assistée à basse vitesse dès la première randonnée et avant de transporter des passagers.

Embarquement à partir d'un quai

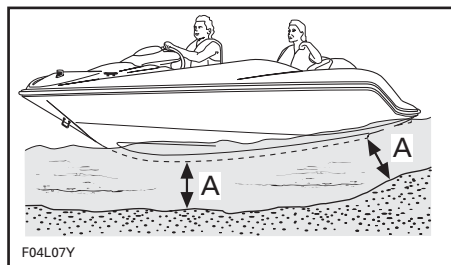
Comme pour tout autre bateau, il faut être prudent lorsqu'on prend place dans ce bateau et s'assurer que le moteur est arrêté.

Pour embarquer dans le bateau lorsqu'il est amarré à un quai, placer d'abord un pied sur le pont le plus près, puis faire passer l'autre pied à l'intérieur. Pousser ensuite le bateau loin du quai.



TYPIQUE

ATTENTION: Même si le bateau ne requiert que 30 cm (1 pi) d'eau pour flotter, s'assurer qu'il y a au moins 90 cm (3 pi) d'eau sous la coque avant de démarrer le moteur. Si la profondeur de l'eau est inférieure à 90 cm (3 pi) et que le moteur fonctionne, l'hélice tourne et des débris au fond de l'eau peuvent être aspirés, ce qui peut endommager le système de propulsion.



TYPIQUE

A. 90 cm (3 pi)

Embarquement dans l'eau

⚠ AVERTISSEMENT

Les personnes inexpérimentées devraient s'exercer à embarquer près du rivage avant de s'aventurer en eau profonde.

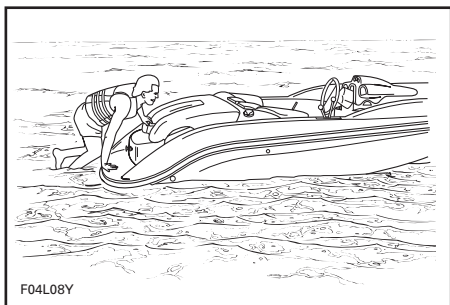
⚠ AVERTISSEMENT

Le moteur ne doit pas tourner lorsqu'on tente de monter à bord du bateau. Ne jamais utiliser les pièces de propulsion comme point d'appui pour monter à bord.

Nager à l'arrière du bateau.

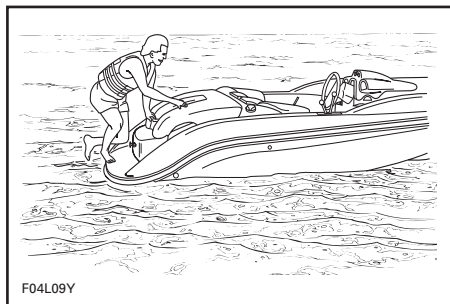
S'approcher du bateau par l'arrière, déverrouiller l'échelle et la glisser vers l'arrière. Saisir les poignées de maintien de la plate-forme.

Monter sur l'échelle et se hisser en tenant les poignées de maintien de la plate-forme d'embarquement.



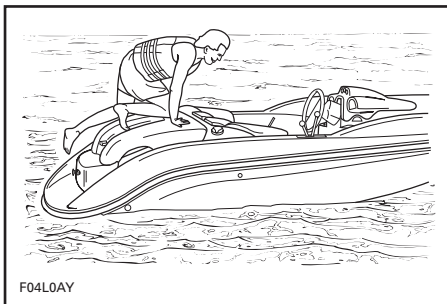
TYPIQUE

Une fois parvenu à la poignée de maintien du couvercle du compartiment moteur, la saisir et continuer de se hisser en plaçant un genou sur la plate-forme d'embarquement.



TYPIQUE

Continuer de grimper sur le couvercle du compartiment moteur pour atteindre le pont.



TYPIQUE

Pour ranger l'échelle, la soulever à l'horizontale, puis la glisser vers l'avant.

ATTENTION: Ne pas laisser l'échelle sortie lorsque le bateau fonctionne. Toujours fixer l'échelle à l'aide de l'attache avant d'utiliser le bateau.

⚠ AVERTISSEMENT

Ne pas démarrer le moteur avant que les passagers ne soient bien assis.

Démarrage

⚠ AVERTISSEMENT

Le monoxyde de carbone (CO) contenu dans les gaz d'échappement peut s'accumuler dans le bateau ou à proximité (sous le toit bimini, dans le cockpit, etc.). Le CO peut être nocif ou mortel si on en respire. S'assurer que la ventilation est adéquate lorsque le ou les moteurs tournent.

⚠ AVERTISSEMENT

Toujours actionner le ventilateur de cale au moins 5 minutes avant de démarrer le moteur. Le ventilateur de cale aérera la cale.

AVERTISSEMENT

Ne toucher à aucune pièce électrique et se tenir loin de la turbine lorsque le moteur tourne.

AVERTISSEMENT

Il faut arrêter le ventilateur de cale avant d'utiliser le bateau à un régime supérieur au ralenti.

Fixer le cordon de sécurité à son vêtement de flottaison individuel, et fixer le capuchon de sécurité à l'interrupteur avant de démarrer le moteur.

AVERTISSEMENT

Le conducteur et les passagers devraient toujours s'asseoir avant que le bateau soit mis en marche.

Tenir fermement le volant avec la main droite et placer les deux pieds sur le pont. Arrêter le ventilateur de cale.

Procédure de démarrage

Consulter le *Guide d'utilisation du système de propulsion M²* pour connaître la procédure détaillée.

Navigation en eau agitée ou lorsque la visibilité est réduite

Éviter d'utiliser le bateau dans de telles conditions. S'il est nécessaire de s'en servir, faire preuve de prudence et circuler à vitesse minimale. Au besoin, allumer les feux de navigation.

Façon d'aborder une vague

Réduire la vitesse du bateau. Toujours être prêt à diriger et à balancer le bateau au besoin.

Lorsque le bateau aborde les sillons d'une embarcation, toujours maintenir une bonne distance avec cette dernière.

AVERTISSEMENT

Ralentir lorsque le bateau aborde une vague ou des sillons. Le conducteur et le ou les passagers doivent bien s'agripper. Ne pas sauter les sillons ni les vagues.

Arrêt ou accostage au quai

La résistance de l'eau a pour effet de ralentir le bateau. La distance d'arrêt varie selon la taille et le poids du bateau, sa vitesse, sa charge et les conditions de navigation (le vent, les courants, etc.).

Le pilote devrait apprendre à connaître les distances d'arrêt dans diverses conditions.

Ralentir jusqu'au régime de ralenti et placer le levier d'accélérateur/sélecteur à la position désirée.

AVERTISSEMENT

Les manoeuvres de direction sont limitées lorsqu'on réduit la vitesse du bateau, et impossibles quand le moteur est arrêté.

Direction assistée à basse vitesse

Réduire le RÉGIME du moteur AU RALENTI fait appel à la direction assistée à basse vitesse de la façon décrite précédemment. Pour de plus amples renseignements, voir la rubrique DIRECTION ASSISTÉE À BASSE VITESSE dans la section VIRAGES ci-dessus.

AVERTISSEMENT

Il est important de se familiariser avec la direction assistée à basse vitesse dès la première randonnée et avant de transporter des passagers.

Accostage sur une plage

ATTENTION: On ne recommande pas de conduire jusqu'au rivage.

S'approcher lentement de la plage et arrêter le moteur en débranchant le cordon de sécurité dès qu'il n'y a que 90 cm (3 pi) d'eau sous la coque; ensuite, débarquer du bateau et le tirer jusqu'à la plage. S'assurer que tous les accessoires sont éteints.



A. 90 cm (3 pi) d'eau sous la coque

⚠ AVERTISSEMENT

En eau peu profonde, la turbine pourrait aspirer des coquillages, du sable, des cailloux ou d'autres objets, les propulser vers l'arrière et endommager le moteur.

Rincer, s'il y a lieu, le système de refroidissement du moteur avant de le redémarrer pour éliminer toute accumulation de sable ou de coquillages pouvant obstruer les passages d'eau. Se référer au passage RINÇAGE DU SYSTÈME DE REFROIDISSEMENT de la section ENTRETIEN D'APRÈS-UTILISATION.

Arrêt du moteur

Consulter le *Guide d'utilisation du système de propulsion M²*.

⚠ AVERTISSEMENT

Il est impossible de diriger l'embarcation lorsque le moteur est arrêté. Toujours enlever le cordon de sécurité lorsque le bateau n'est pas en marche, afin de prévenir les démarrages accidentels, les utilisations non autorisées par des enfants ou d'autres personnes, ainsi que le vol.

ENTRETIEN D'APRÈS-UTILISATION

AVERTISSEMENT

Laisser le moteur refroidir avant de faire toute opération d'entretien.

Entretien général

Le bateau étant sur une remorque dont les roues sont immobilisées, soulever la proue du bateau avec le vérin de la remorque (s'il y a lieu) afin que la cale puisse se vider.

Avec des chiffons propres et secs, essuyer le liquide dans le compartiment moteur (cale, moteur, etc.). Cette opération est particulièrement importante lorsque le bateau a été utilisé en eau salée.

Sortir le bateau de l'eau tous les jours pour empêcher la formation d'organismes marins.

Entretien supplémentaire à la suite d'une utilisation en eau souillée ou salée

Lorsque le bateau est utilisé en eau souillée, et particulièrement en eau salée, on doit lui apporter des soins supplémentaires pour le protéger, tout comme ses composants. Rincer la remorque, la coque et la cale à l'eau douce.

ATTENTION: Si le rinçage du bateau, le rinçage du système de refroidissement et le traitement anti-corrosion ne sont pas faits après une utilisation en eau salée, le bateau et ses composants seront endommagés. Remiser le bateau à l'abri du soleil.

Rinçage du système de refroidissement

Généralités

Il est essentiel de rincer le système de refroidissement à l'eau douce afin de neutraliser les effets corrosifs du sel ou des autres produits chimiques contenus dans l'eau. Le rinçage sert à enlever le sable, le sel, les coquillages et les autres particules contenues dans les chemises d'eau (moteur, collecteur d'échappement, tuyau d'échappement calibré) ou les boyaux.

Rincer le moteur après chaque journée d'utilisation, ou chaque fois que le bateau est remis pour une période prolongée.

AVERTISSEMENT

Faire l'opération qui suit dans un endroit bien aéré.

Rinçage

1. Nettoyer la turbine en vaporisant de l'eau dans l'admission et la sortie, puis appliquer une couche de lubrifiant BOMBARDIER LUBE ou l'équivalent.
2. Ouvrir le couvercle du compartiment moteur.
3. Brancher un tuyau d'arrosage directement au raccord de rinçage. Ouvrir le robinet.

Consulter le *Guide d'utilisation du système de propulsion M²* pour savoir comment faire le rinçage.

OPÉRATIONS SPÉCIALES

Surchauffe du moteur

ATTENTION: Si l'avertisseur sonore se fait entendre continuellement, **arrêter le moteur immédiatement.**

Consulter le *Guide d'utilisation du système de propulsion M²*.

Si le moteur surchauffe encore, voir un concessionnaire autorisé de bateaux sport SEA-DOO.

Nettoyage de l'admission d'eau de la turbine et de l'hélice

Les algues, coquillages et débris peuvent s'accumuler au niveau des composants suivants: grille d'admission, arbre de transmission ou hélice. Certains problèmes peuvent surgir lorsqu'une admission d'eau est obstruée. Par exemple:

1. **Cavitation:** Le moteur tourne rapidement, mais le bateau se déplace lentement en raison d'une poussée réduite du jet. Il se peut que les composants de la turbine soient endommagés.
2. **Surchauffe:** Comme la turbine commande le débit d'eau servant à refroidir le moteur, une admission obstruée entraînera la surchauffe du moteur et endommagera les composants internes de ce dernier.

On peut nettoyer la partie obstruée de la manière décrite dans le *Guide d'utilisation du système de propulsion M²*.

AVERTISSEMENT

Avant de nettoyer la turbine, toujours enlever le capuchon du cordon de sécurité de l'interrupteur pour empêcher le démarrage accidentel du moteur.

ATTENTION: Éviter d'utiliser le bateau dans un endroit où il y a beaucoup d'algues. Si cela est impossible, varier la vitesse du bateau. Les algues tendent à s'accumuler plus facilement lorsqu'on circule à vitesse constante ou à basse vitesse. Vérifier si la grille d'admission d'eau est endommagée. S'il y a lieu, voir un concessionnaire autorisé de bateaux sport SEA-DOO pour la réparation.

Chavirement du bateau

Ce bateau est conçu de façon qu'il soit difficile de le chavirer grâce à sa longueur et à sa largeur. Si le bateau chavire, ne jamais oublier qu'il flotte et qu'il est habituellement préférable de demeurer avec lui; de cette façon, il est plus facile pour les autres de repérer les occupants.

AVERTISSEMENT

Si le bateau a chaviré, ne pas tenter de redémarrer le moteur. Le conducteur et les passagers devraient toujours porter un vêtement de flottaison individuel approuvé.

Bateau submergé/moteur

noyé d'eau

AVERTISSEMENT

NE PAS tenter de redémarrer le moteur. Consulter un concessionnaire autorisé de bateaux sport SEA-DOO dès que possible afin de faire vérifier le moteur.

Si le moteur ne peut être réparé en quelques heures, enlever les câbles de bougie et les brancher sur le dispositif de mise à la masse.

AVERTISSEMENT

Ne jamais actionner le démarreur lorsque les bougies sont enlevées, à moins que les câbles de bougie ne soient branchés au dispositif de mise à la masse.

Enlever les bougies et les sécher à l'aide d'un chiffon propre et sec.

Couvrir l'orifice de chaque bougie d'un chiffon.

Faire tourner le moteur pendant environ 10 secondes afin de permettre à l'eau de s'échapper de ces orifices.

Vaporiser du lubrifiant Bombardier Lube ou l'équivalent dans ces orifices.

Faire tourner le moteur de nouveau.

Réinstaller les bougies.

Démarrer le moteur normalement.

Batterie faible

AVERTISSEMENT

Consulter un concessionnaire autorisé de bateaux sport SEA-DOO pour faire charger ou remplacer la batterie. Ne pas charger ni survolter la batterie si elle se trouve dans le compartiment moteur. L'électrolyte est une substance dangereuse qui peut brûler gravement.

RENSEIGNEMENTS SUR L'ENTRETIEN

ENTRETIEN

Entretien des composants antipollution

L'entretien, le remplacement et la réparation des systèmes et des dispositifs antipollution peuvent être faits par tout établissement ou technicien spécialisé en réparation de moteurs à étincelles (SI).

⚠ N'effectuez que les opérations d'entretien prescrites dans ce guide. Communiquez avec votre concessionnaire de bateaux sport Sea-Doo pour toute assistance ou information supplémentaire. Dans de nombreux cas, l'entretien ou la réparation de l'embarcation requièrent des outils spécifiques et une formation.

⚠ Assurez-vous que l'embarcation et l'équipement sont toujours en parfait état. Respectez les programmes d'entretien recommandés. Il est conseillé de faire faire une inspection annuelle.

⚠ Assurez-vous que la cale ne contient pas d'huile, d'eau ni d'autre matière étrangère.

⚠ On recommande de ne pas tenter de soulever le bateau sans l'équipement spécial requis ou sans l'expérience nécessaire.

⚠ Les moteurs et les composants identifiés dans ce guide ne doivent pas être utilisés avec des produits autres que ceux pour lesquels ils ont été conçus. Conformez-vous rigoureusement aux opérations d'entretien et aux couples de serrage prescrits. Ne tentez jamais d'effectuer une réparation sans avoir les bons outils à votre disposition. Les bateaux sont conçus avec des pièces dimensionnées en unités des systèmes métrique et impérial. Quand vous remplacez des attaches, n'utilisez que celles recommandées par BRP. Au besoin, consultez votre concessionnaire autorisé de bateaux sport Sea-Doo pour de plus amples renseignements.

⚠ Utilisez votre bateau avec prudence et amusez-vous! Souvenez-vous que vous avez l'obligation de venir en aide à un plaisancier en détresse.

Information sur les émissions d'échappement Responsabilité du fabricant

Les fabricants de bateaux sport doivent déterminer les niveaux d'émission de chaque famille de puissance des moteurs construits à partir de l'année 1999 et les certifier auprès de la Environmental Protection Agency (EPA) des États-Unis d'Amérique. Au moment de la fabrication, on doit apposer sur chaque véhicule une étiquette d'information qui indique les niveaux d'émission et les caractéristiques des moteurs.

Responsabilité du concessionnaire

Lors de l'entretien de tous les bateaux sport Sea-Doo fabriqués à partir de l'année 1999 qui portent une étiquette d'information sur les dispositifs anti-pollution, les réglages doivent être conformes aux caractéristiques écrites du fabricant.

Le remplacement ou la réparation de tout composant relié aux émissions doit être exécuté de manière à maintenir des niveaux d'émission conformes aux normes de certification prescrites.

Les concessionnaires ne doivent pas modifier les moteurs de façon à en changer la puissance ou à en augmenter les émissions au-delà des caractéristiques déterminées par le fabricant.

Font exception à ces mesures les changements prescrits par les fabricants, comme les réglages relatifs aux hautes altitudes.

Responsabilité du propriétaire

Le propriétaire/conducteur doit voir à l'entretien de ses moteurs afin de maintenir des niveaux d'émission conformes aux normes de certification prescrites.

Le propriétaire/conducteur ne doit pas modifier les moteurs de façon à en changer la puissance ou à en augmenter les émissions au-delà des caractéristiques déterminées par le fabricant.

Réglementation de la EPA sur les émissions

Tous les nouveaux bateaux sport Sea-Doo 1999 et ceux fabriqués ultérieurement par BRP ont reçu la certification de la EPA. Ils sont conformes aux exigences de la réglementation pour le contrôle de la pollution de l'air par les moteurs des nouveaux bateaux sport. Cette certification est conditionnelle à la conformité de certains réglages aux normes de fabrication. Pour cette raison, il faut, lors de l'entretien du produit, se conformer aux instructions du fabricant et, si possible, revenir à l'intention première de la conception.

Les responsabilités énumérées ci-dessus sont d'ordre général; il ne s'agit pas de la liste complète des règlements relatifs aux exigences de la EPA sur les émissions d'échappement des produits marins. Pour plus de renseignements, contacter les ressources suivantes:

PAR LA POSTE:

US EPA Office of Transportation and Air Quality (6403J)
Certification and Compliance Division/
Engine Programs Group
1200 Pennsylvania Avenue NW
Washington, DC 20004

SITE INTERNET DE LA EPA:

<http://www.epa.gov/otaq>

⚠ AVERTISSEMENT

N'effectuer que les opérations indiquées dans ce guide. Demander l'aide d'un concessionnaire autorisé de bateaux sport Sea-Doo pour les composants et les systèmes non mentionnés dans ce guide. À moins d'indication contraire, il faut arrêter les moteurs, débrancher le cordon de sécurité de sa borne et mettre l'interrupteur coupe-circuit principal de la batterie à «OFF» avant de faire l'entretien. Ne jamais utiliser les turbines pour soulever le bateau. Certains composants à l'intérieur du compartiment moteur peuvent être brûlants. Un contact direct peut causer des brûlures.

Lubrification

Protection contre la corrosion

Câble d'accélérateur

À l'aide de lubrifiant Bombardier Lube ou d'un lubrifiant équivalent, lubrifier le câble d'accélérateur toutes les 25 heures; cependant, lubrifier ce dernier toutes les 10 heures dans le cas d'une utilisation en eau salée.

Raccords électriques

Au besoin, enduire de graisse diélectrique les bornes de batterie, les connecteurs de câbles à découvert ainsi que les connecteurs du feu de poupe situés sur le mât et sur le bateau.

Lubrification supplémentaire

Afin de prévenir la corrosion et d'assurer le bon fonctionnement des mécanismes mobiles, utiliser du lubrifiant Bombardier Lube ou un lubrifiant équivalent.

Lubrifier les des pièces qui suivent toutes les 50 heures lorsque le bateau est utilisé en eau douce, et toutes les 10 heures lorsqu'il est utilisé en eau salée.

Charnières du couvercle du compartiment moteur

Lubrifier les pièces métalliques à l'aide de lubrifiant Bombardier Lube ou d'un lubrifiant équivalent.

Cylindres du couvercle du compartiment moteur

Lubrifier la tige des cylindres.

Inspection périodique

Un entretien de routine est essentiel à tout produit mécanique. Une inspection périodique contribue grandement à prolonger sa durabilité.

Le tableau d'entretien qui suit résume les opérations d'entretien régulières devant être faites sur le bateau par le conducteur ou par un concessionnaire autorisé de bateaux sport SEA-DOO. La fréquence des opérations peut être modifiée en fonction des conditions d'utilisation.

TABLEAU D'INSPECTION PÉRIODIQUE

DESCRIPTION		FRÉQUENCE				RESPONSABLE
		10 PREMIÈRES HEURES	AUX 25 HEURES	AUX 50 HEURES	AUX 100 HEURES OU À LA PRÉSAISON	
GÉNÉRALITÉS	Vérifier l'état et la solidité de fixation de l'extincteur	✓			✓ ②	COND.
	Vérifier la lubrification et la protection contre la corrosion	①		✓	✓	COND.
MOTEUR	Pour des instructions complètes sur l'entretien du moteur, consulter le Guide du conducteur de Mercury					
	Inspecter les attaches et les boyaux du système d'échappement					COND./CONCESS.
	Vérifier l'état du support de moteur					COND./CONCESS.
	Inspecter, nettoyer et régler les bougies	✓				COND./CONCESS.
	Remplacer les bougies				✓	
SYSTÈME D'ÉCHAPPEMENT	Vérifier si les colliers d'échappement sont en place et bien fixés		✓			COND.
	Vérifier si les composants du système d'échappement présentent des signes de fuites comme de la rouille et/ou des taches noires, des fuites d'eau ou des raccords corrodés/fissurés		✓			COND.
	Vérifier si les boyaux d'échappement sont brûlés, fissurés ou détériorés. Les boyaux doivent être flexibles et exempts de plis. Remplacer tout boyau d'échappement fissuré, noirci ou détérioré ④		✓		✓	COND./CONCESS.
	Vérifier si les composants métalliques de l'échappement sont fissurés, rouillés ou desserrés ou s'ils présentent des fuites. Vérifier le joint de culasse, le collecteur d'échappement, le coude d'injection d'eau et l'adaptateur entre le collecteur et le coude ④				✓	CONCESS.
	S'il y a lieu, nettoyer et inspecter la soupape anti-siphonnement de refroidissement d'eau de génératrice et vérifier son bon fonctionnement ④				✓	CONCESS.
SYSTÈME DE REFROIDISSEMENT	Rincer		✓ ③		✓ ②	COND.
	Inspecter/nettoyer le tube de vidange du moteur	✓	✓			CONCESS.
	Vérifier l'état des boyaux et des attaches	✓		✓	✓	CONCESS.

DESCRIPTION		FRÉQUENCE				
		10 PREMIÈRES HEURES	AUX 25 HEURES	AUX 50 HEURES	AUX 100 HEURES OU À LA PRESAISON	RESPONSABLE
SYSTÈME D'ALIMENTATION	Mettre le système d'alimentation sous pression. Vérifier si les boyaux, le réservoir et les raccords sont fissurés ou présentent des fuites	✓			✓	CONCESS.
	Inspecter, lubrifier et régler le câble d'accélérateur				✓	CONCESS.
	Inspecter/lubrifier les câbles d'accélérateur/d'étrangleur	①	✓		✓	CONCESS.
	Inspecter le filtre à essence et les conduits	✓	✓		✓	CONCESS.
	Remplacer le filtre à essence				✓	CONCESS.
	Inspecter le conduit de ventilation du réservoir d'essence		✓		✓	CONCESS.
	Inspecter les sangles du réservoir d'essence	✓				COND.
SYSTÈME DE LUBRIFICATION	Inspecter les conduits d'huile	✓	✓			CONCESS.
	Inspecter les sangles du réservoir d'huile	✓			✓	COND.
	Remplir le réservoir d'huile				✓ ②	COND.
SYSTÈME ÉLECTRIQUE	Tester l'interrupteur coupe-circuit principal de la batterie	✓	✓		✓	CONCESS.
	Vérifier l'état et le fonctionnement des feux	✓	✓		✓ ②	CONCESS.
	Inspecter le ventilateur et la pompe de cale	✓	✓		✓ ②	CONCESS.
	Inspecter les raccords électriques (système d'allumage, boîte(s) électrique(s), système de démarrage, etc.)	✓	✓		✓	CONCESS.
	Inspecter le capuchon et l'interrupteur du cordon de sécurité	✓			✓ ②	CONCESS.
	Vérifier l'avertisseur sonore	✓		✓	✓	CONCESS.
	Vérifier si la batterie et ses câbles sont bien fixés	✓		✓	✓ ②	CONCESS.
	Charger la batterie				✓	CONCESS.
	Inspecter l'anode sacrificielle en aluminium			✓		COND.
SYSTÈME DE DIRECTION	Inspecter et régler les câbles	✓		✓	✓	CONCESS.
SYSTÈME DE DIRECTION À BASSE VITESSE	Inspecter et régler le câble d'accélérateur et les sondes	✓		✓	✓	CONCESS.
SYSTÈME DE PROPULSION	Pour des instructions complètes sur l'entretien de la turbine, consulter le <i>Guide du conducteur de Mercury</i>					COND./CONCESS.
	Inspecter et régler le câble et le système de changement de vitesse	✓			✓	CONCESS.

DESCRIPTION		FRÉQUENCE				
		10 PREMIÈRES HEURES	AUX 25 HEURES	AUX 50 HEURES	AUX 100 HEURES OU À LA PRÉSAISON	RESPONSABLE
COQUE ET CARROSSERIE	Régler/lubrifier les plateaux de rangement du coin cuisine	✓			✓	CONCESS.
	Vérifier l'état de la coque	✓			✓ ②	COND.
	Vérifier l'état du pare-brise et de ses attaches	✓	✓		✓	COND.
	Lubrifier les loquets du couvercle du compartiment de rangement	①		✓		COND.
	Nettoyer les orifices de vidange du pont et le clapet de cale	✓	✓		✓ ②	COND.

REMARQUE: Certains points faisant partie des VÉRIFICATIONS DE PRÉUTILISATION ne sont pas nécessairement inscrits dans ce tableau. Consulter le *Guide d'utilisation du système de propulsion M²* pour les vérifications du moteur et de la turbine.

CONCESS.: Concessionnaire

COND.: Conducteur

① Toutes les 10 heures pour une utilisation en eau salée.

② Vérification quotidienne.

③ Rinçage quotidien pour une utilisation en eau salée ou souillée.

④ Vérification sécuritaire effectuée pendant l'inspection annuelle de sécurité (aux frais du propriétaire).

Câble du levier d'accélérateur/sélecteur

Déplacer le levier d'accélérateur/sélecteur une seule fois de l'avant vers l'arrière pour s'assurer qu'il fonctionne bien. Consulter un concessionnaire autorisé de bateaux sport SEA-DOO s'il faut régler le levier.

⚠ AVERTISSEMENT

Il ne faut pas modifier le câble d'accélérateur ni sa position.

Filtres à essence et à huile

Ces filtres devraient être remplacés une fois l'an par un concessionnaire autorisé de bateaux sport SEA-DOO ou un concessionnaire autorisé Mercury.

Consulter le *Guide d'utilisation du système de propulsion M²*.

Alignement de la direction et de la tuyère de turbine

Lorsque le volant est bien centré, la tuyère de turbine devrait se trouver dans la même direction pour permettre au bateau de se déplacer en ligne droite.

Consulter un concessionnaire autorisé de bateaux sport SEA-DOO si un réglage est nécessaire.

⚠ AVERTISSEMENT

S'assurer que le volant et la tuyère de turbine fonctionnent librement d'un côté comme de l'autre, et qu'ils n'exercent aucune tension sur le câble de direction.

Déflecteur de marche arrière

⚠ AVERTISSEMENT

S'assurer que le levier d'accélérateur/sélecteur ainsi que le déflecteur fonctionnent librement et qu'ils ne provoquent aucune tension sur le câble de marche arrière.

Consulter un concessionnaire autorisé de bateaux sport SEA-DOO si un réglage est nécessaire.

Orifice(s) de vidange du pont

Retirer toute matière obstruant l'orifice de vidange du pont.

Fusibles

Accessoires, système électrique du bateau et des indicateurs

Lorsqu'un fusible est défectueux, le remplacer par un fusible de même puissance.

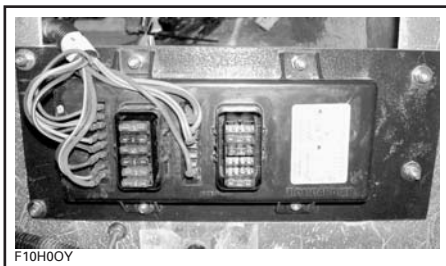
On accède aux fusibles en retirant le coussin du dossier de siège de tribord, à l'avant de la console de pilotage.

Soulever le coussin et l'éloigner des attaches afin d'accéder à l'intérieur de la console de pilotage et au porte-fusibles.

Libérer le dard sur la partie avant du coussin.

Procéder dans l'ordre inverse de la dépose pour l'installation.

Pour réinstaller le coussin, installer le dard, puis glisser le coussin sur les supports.



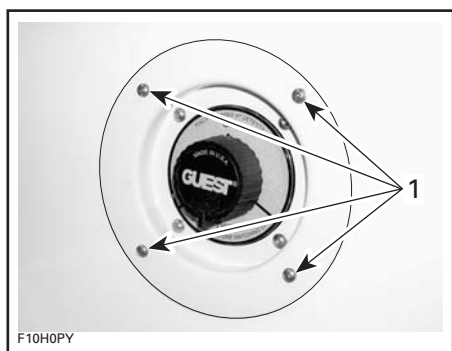
TYPIQUE

AVERTISSEMENT

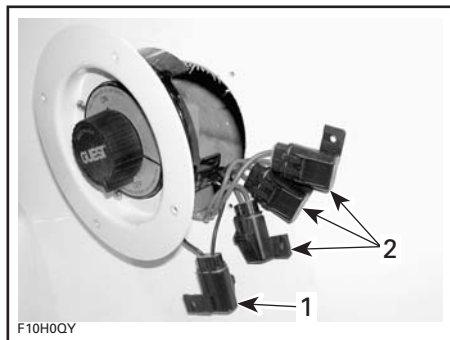
Ne pas utiliser un fusible de puissance supérieure, puisqu'il pourrait en résulter de graves dommages. Si un fusible est grillé, la source de la défectuosité devrait être déterminée puis corrigée avant le redémarrage. Consulter un concessionnaire autorisé de bateaux sport SEA-DOO pour la réparation.

Les fusibles principaux et le fusible de la pompe de cale automatique sont situés dans le plat-bord de tribord, près de l'interrupteur coupe-circuit principal de la batterie.

On les atteint en retirant l'interrupteur principal de la batterie du plat-bord. Enlever les 4 vis de l'anneau de fixation et tirer l'interrupteur jusqu'au compartiment de rangement.



1. Enlever ces vis



TYPIQUE

1. Fusible de la pompe de cale automatique
2. Fusibles principaux

L'installation s'effectue dans l'ordre inverse de la dépose.

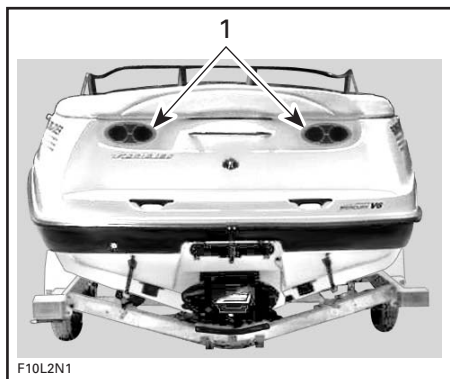
Moteur

Consulter le *Guide d'utilisation du système de propulsion M²*.

Ventilateur de cale

Vérifier si le ventilateur de cale fonctionne bien. Il est dans le compartiment moteur, sous le conduit de ventilation.

Nettoyer les deux ouvertures. S'assurer qu'elles ne sont pas obstruées. Voir l'illustration suivante.



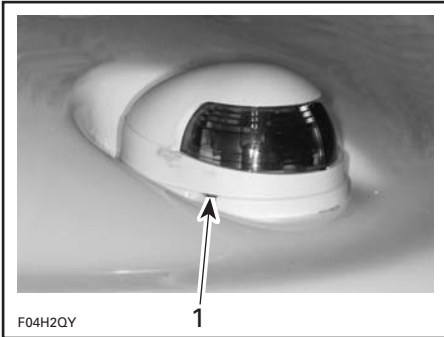
1. Conduits de ventilation de la cale

⚠ AVERTISSEMENT

Si le ventilateur de cale ne fonctionne pas, consulter un concessionnaire autorisé de bateaux sport SEA-DOO avant de démarrer le bateau.

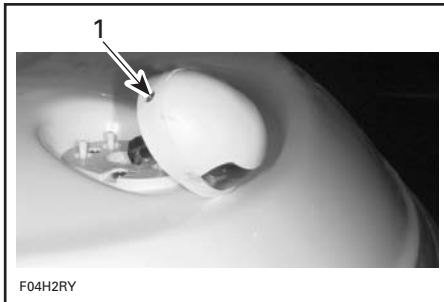
Remplacement des ampoules des feux de navigation

Feu de proue



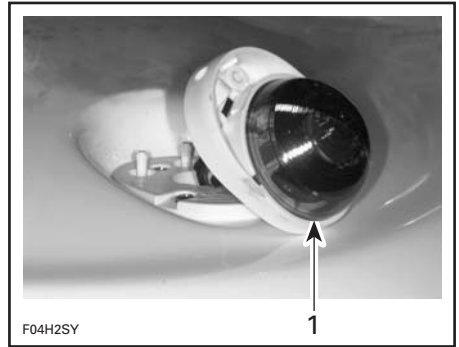
TYPIQUE

1. Sortir avec précaution à l'aide d'un tournevis



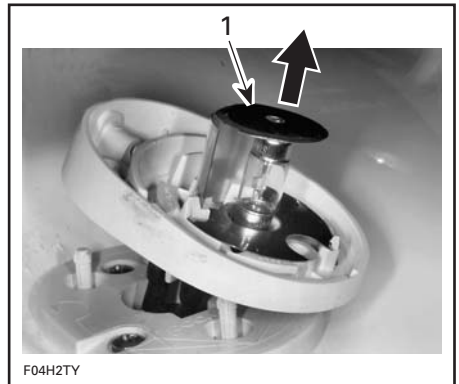
TYPIQUE

1. Enlever cette vis



TYPIQUE

1. Retirer le réflecteur



TYPIQUE

1. Soulever et enlever l'ampoule

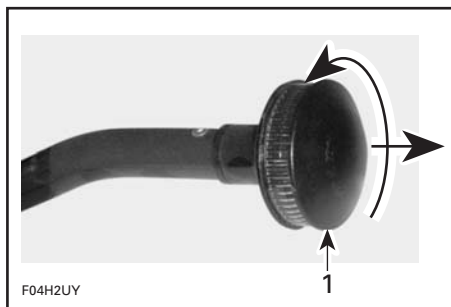
Pour remonter le tout, il suffit de suivre pratiquement l'ordre inverse de la dépose. Cependant, porter une attention particulière aux points suivants:

Appliquer de la graisse diélectrique sur la surface de contact de l'ampoule.

Lors de l'installation de l'ampoule sous la plaque de la borne supérieure, il est possible que celle-ci ne se fixe pas solidement. Le couvercle appuiera la plaque de la borne contre l'ampoule une fois l'installation terminée.

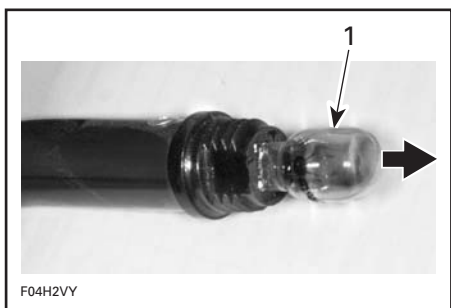
Feu de poupe

Tourner le réflecteur dans le sens anti-horaire, puis le retirer.



1. Dévisser puis tirer

Tirer sur l'ampoule afin de l'enlever.



1. Enlever l'ampoule

Appliquer de la graisse diélectrique sur la surface de contact de la nouvelle ampoule.

Pour remonter le tout, il suffit de suivre l'ordre inverse de la dépose.

Inspection générale et nettoyage

Inspection

S'assurer que le compartiment moteur n'est pas endommagé. S'assurer que tous les colliers de serrage sont bien fixés et qu'aucun boyau n'est fissuré, tordu ni endommagé.

AVERTISSEMENT

En cas de fuite ou d'odeur d'essence, ne jamais démarrer le moteur. Confier le bateau à un concessionnaire autorisé de bateaux sport SEA-DOO.

Vérifier les dispositifs de fixation du silencieux, de la batterie et des réservoirs d'essence et d'huile. Vérifier si les raccords électriques sont corrodés, et s'assurer qu'ils sont bien serrés.

S'assurer que ni la coque ni la grille d'admission d'eau de la turbine ne sont endommagées. Remplacer au besoin ou faire réparer les pièces endommagées.

Nettoyage

Le concessionnaire devrait nettoyer la cale afin d'éliminer tout dépôt de carburant, d'huile et d'électrolyte, ainsi que toute tache d'humidité.

À l'occasion, laver la carrosserie à l'eau chaude savonneuse (n'utiliser qu'un détergent doux). Enlever les organismes marins collés au moteur et/ou à la coque. Appliquer une cire non abrasive.

ATTENTION: Ne jamais nettoyer les pièces de fibre de verre ni de plastique avec un détergent concentré, un produit de dégraissage, du diluant à peinture, de l'acétone, etc.

Laver le déflecteur d'air avec du nettoyeur Bombardier (N/P 293 110 001 — 400 g (14 oz)) ou un nettoyeur équivalent et de l'eau. Pour enlever de petites égratignures, utiliser un poli pour pare-brise en acrylique, polycarbonate ou autres matériaux semblables.

On peut éliminer les taches sur les sièges et les surfaces de fibre de verre avec du Knight's Spray-Nine* de Kor-Kay System Ltd ou l'équivalent.

Respecter l'environnement en évitant tout déversement d'essence, d'huile ou de solution nettoyante dans les cours d'eau.

REMISAGE ET PRÉPARATION PRÉSAISONNIÈRE

AVERTISSEMENT

Comme le carburant et l'huile sont inflammables, demander à un concessionnaire autorisé de bateaux sport SEA-DOO d'inspecter l'intégrité des systèmes d'alimentation et de lubrification tel que spécifié dans le tableau d'inspection périodique.

Remisage

REMARQUE: Retirer les bouchons de vidange pendant la période de remisage.

Pour bien remisage le bateau, on recommande de le confier à un concessionnaire autorisé de bateaux sport SEA-DOO. Toutefois, les opérations qui suivent peuvent être faites par le propriétaire avec un minimum d'outils.

ATTENTION: Ne pas démarrer le moteur pendant la période de remisage.

Système d'alimentation

Consulter le *Guide d'utilisation du système de propulsion M²*.

Rinçage du système de refroidissement et lubrification interne du moteur

Consulter le *Guide d'utilisation du système de propulsion M²*.

Système de propulsion

Consulter le *Guide d'utilisation du système de propulsion M²*.

Nettoyage/réparation du bateau

Laver le bateau et la remorque avec de l'eau savonneuse (utiliser un détergent doux seulement). Rincer à fond à l'eau douce. Enlever tout organisme marin collé à la coque.

ATTENTION: Ne jamais nettoyer les pièces de fibre de verre ou de plastique exposées avec un détergent concentré, un produit de dégraissage, un diluant à peinture, de l'acétone, etc.

On peut éliminer les taches sur les sièges et les surfaces de fibre de verre avec du Knight's Spray-Nine* de Kor-kay System Ltd ou l'équivalent.

S'il faut réparer la carrosserie ou la coque, communiquer avec le concessionnaire. Pour retoucher la peinture sur les pièces mécaniques, utiliser de la peinture en aérosol de Bombardier. Pour les réparations mineures du gel-coat, utiliser le nécessaire de réparation distribué par Gelcote[†] International (www.gelcote.ca). Remplacer toute étiquette et tout autocollant endommagé.

Nettoyer la cale à l'eau chaude avec un détergent ou un produit de nettoyage pour cale. Rincer à fond. Dévisser les bouchons de vidange et le bateau étant sur une remorque dont les roues sont immobilisées, soulever la proue du bateau avec le vérin de la remorque (s'il y a lieu) afin que la cale puisse se vider. S'assurer que les orifices de vidange ne sont pas obstrués.

Batterie

Communiquer avec un concessionnaire autorisé de bateaux sport SEA-DOO.

Traitement contre la corrosion

Essuyer l'eau restée dans le compartiment moteur.

Lubrifier le câble d'accélérateur avec du lubrifiant Bombardier Lube ou un lubrifiant équivalent.

[†] Gelcote est une marque de commerce de Gelcote International.

Fin de la préparation au remisage

Enduire la carrosserie d'une cire non abrasive.

Le couvercle du compartiment moteur devrait être partiellement soulevé pendant le remisage (détacher les amortisseurs à gaz pour en empêcher l'ouverture complète). Enlever le panier de rangement et le placer sur le pont. Ces précautions permettent d'éviter la condensation et réduisent la possibilité de corrosion dans le compartiment moteur.

Soulever la languette de la manière montrée ci-dessous avec un tournevis plat.



TYPIQUE — SOULEVER LA LANGUETTE

Libérer l'extrémité de l'amortisseur. Dégager l'autre côté.

Laisser le couvercle du compartiment moteur légèrement ouvert.

Ceci permettra d'éviter la formation de condensation et réduira la possibilité de corrosion dans le compartiment moteur.

Fixer les extrémités de l'amortisseur au couvercle du moteur avant d'utiliser le bateau.

Si le bateau est remisé à l'extérieur, le couvrir d'une bâche opaque munie d'évents qui le protégera des rayons du soleil et empêchera l'accumulation de saleté et de poussière, ainsi que la détérioration des composants de plastique et du fini.

ATTENTION: Ne jamais remiser le bateau de façon qu'il soit exposé aux rayons du soleil, car cela ferait pâlir le fini. Le bateau ne doit jamais être laissé dans l'eau pendant le remisage. Bien fermer l'interrupteur coupe-circuit principal de la batterie.

Au remisage, s'assurer que les bouchons de vidange sont dévissés et sans entrave. Placer ensuite des cales derrière les roues et soulever légèrement la proue au moyen du vérin de la remorque (si disponible) dans le but de vider la cale.

Préparation présaisonnière

Se servir du tableau qui suit.

Puisqu'il faut des connaissances techniques et des outils spéciaux, certaines opérations doivent être faites par un concessionnaire autorisé de bateaux sport Sea-Doo.

AVERTISSEMENT

N'effectuer les opérations d'aucune autre façon que celle indiquée dans le présent guide. On recommande d'obtenir l'aide d'un concessionnaire autorisé de bateaux sport SEA-DOO pour les composants et les systèmes non mentionnés dans le présent guide et/ou dans le *Guide d'utilisation du système de propulsion M²*. À moins d'indication contraire, arrêter le moteur et mettre l'interrupteur coupe-circuit principal de la batterie à «OFF» avant de faire l'entretien.

Tableau de préparation présaisonnière

REMARQUE: Il est fortement recommandé que le concessionnaire fasse l'inspection annuelle de sécurité en même temps que la préparation présaisonnière.

VÉRIFICATIONS	RESPONSABLE
Lubrification et protection contre la corrosion	CONDUCTEUR
Vérification de l'état du capuchon du cordon de sécurité	CONCESSIONNAIRE
Vérification de l'état et de la charge de la batterie et installation de celle-ci	CONCESSIONNAIRE
Vérification des raccords électriques du démarreur et de l'acheminement des câbles ①	CONCESSIONNAIRE
Remplissage du réservoir d'huile	CONDUCTEUR
Remplacement du filtre à essence	CONCESSIONNAIRE
Vérification de l'état des conduits d'essence ①	CONCESSIONNAIRE
Mise sous pression du système d'alimentation ①	CONCESSIONNAIRE
Inspection des dispositifs de fixation du système d'alimentation	CONCESSIONNAIRE
Inspection de la direction et de la direction assistée à basse vitesse ①	CONCESSIONNAIRE
Inspection du système d'accélérateur et de changement de vitesse ①	CONCESSIONNAIRE
Inspection des orifices de vidange du pont, de la pompe de cale et des bouchons de vidange	CONCESSIONNAIRE
Vérification de l'extincteur et du support ①	CONDUCTEUR

① Vérification sécuritaire faite pendant l'inspection annuelle de sécurité.

ATTENTION: Faire cette opération dans un endroit bien aéré. Le boyau d'arrosage doit être installé ou le bateau doit être dans l'eau pour refroidir le moteur. Ne pas faire tourner le moteur sans le refroidir à l'eau sinon l'intérieur du boyau d'échappement sera endommagé, et peut-être même le moteur.

FICHES TECHNIQUES

MODÈLES		UTOPIA 185	UTOPIA 205/205 SE
MOTEUR			
Nombre de moteurs		1	
Type de moteur		Mercury Marine V-6, à deux temps	
Cylindrée		200 Optimax 2500 cm ³ 152.53 po ³	240 EFI 2500 cm ³ 152.53 po ³
		240 EFI 2500 cm ³ 152.53 po ³	250 Optimax 3000 cm ³ 183.1 po ³
Puissance maximale du moteur		150 kW (200 CV) @ 5650 tr/mn (200 Optimax) 179 kW (240 CV) @ 6250 tr/mn (240 EFI) 186 kW (250 CV) @ 5850 tr/mn (250 Optimax)	
Type d'admission		Soupape à clapets	
Échappement	Type	Mercury Marine, 2 silencieux	
Système de démarrage		Démarrage électrique	
Réglage de basse vitesse		1800 tr/mn	
Lubrification	Mélange essence/huile	Voir les caractéristiques techniques du système de propulsion M ²	
	Pompe à injection d'huile		
	Type d'huile		
RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES: Pour plus de détails, voir les caractéristiques techniques du système de propulsion M ² .			
SYSTÈME ÉLECTRIQUE			
Type de système d'allumage		ADC numérique (allumage à décharge de condensateur) Induction numérique (Optimax)	
Bougie	Marque et type	Voir les caractéristiques techniques du système de propulsion M ²	
	Écartement		
Système de démarrage		Démarrage électrique	
Batterie		Non fournie ①	
Fusibles	Indicateurs/ bas niveau d'huile	3 A	
	Feux de pont	1 A	
	Klaxon	10 A	
	Ventilateur de cale	5 A	
	Pompe de la cale	3 A	
	Feux de navigation	3 A	
	Prise de 12 volts	10 A (2)	
	Radio	5 A	
	Fusibles principaux de la batterie	20 A (3)	
Pompe de la cale automatique	7.5 A		
RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES: ① Batterie recommandée: Voir les recommandations de Mercury Marine. Bornes de batterie: Sur le dessus. De type rond et conique. Dimensions maximales permises de la batterie: 267 mm (10-1/2 po) de long x 172 mm (6-3/4 po) de large x 238 mm (9-3/8 po) de haut.			

MODÈLES		UTOPIA 185	UTOPIA 205/205 SE
CARBURATION			
Voir les caractéristiques techniques du système de propulsion M ² .			
SYSTÈME DE REFROIDISSEMENT			
Type	Circuit ouvert — Débit d'eau direct		
PROPULSION			
Système de propulsion	Système de propulsion sport de Mercury Marine		
Nombre de turbines	1		
Type de turbine	Monophasé à débit axial		
Angle de pivot de direction (tuyère)	26°		
Niveau d'eau minimum requis	90 cm (36 po)		
Pour plus de détails, voir les caractéristiques techniques du système de propulsion M ² .			
DIMENSIONS			
Angle de varangue	20°		
Tirant d'eau	30.5 cm (12 po)		
Longueur hors-tout	5.56 m (18 pi 3 po)	5.91 m (19 pi 5 po)	
Bau (largeur)	2.44 m (8 pi)		
Poids à vide	930 kg (2050 lb) avec moteur 200 Optimax 957 kg (2110 lb) à moteur 240 EFI	1056 kg (2330 lb) avec moteur 240 EFI 250 Optimax	
Charge maximale (passagers + bagages)	8 passagers ou 600 kg (1320 lb) (en eau calme)		
CONTENANCES			
Réservoir d'essence (y compris la réserve)	151 L (40 gal É.-U.)		
Réservoir principal d'huile à injection	11 L (3 gal É.-U.)		
MATÉRIAUX			
Coque	Composite (fibre de verre et balsa)		
Réservoir d'essence	Polyéthylène		
Réservoir d'huile à injection	Polyéthylène		
Siège	Base: polyéthylène Mousse: polyuréthane		
Pare-brise	Verre trempé, teinté		

GUIDE SI*

UNITÉ DE BASE			
DESCRIPTION		UNITÉ	SYMBOLE
longueur		mètre	m
masse		kilogramme	kg
force		Newton	N
liquide		litre	L
température		Celsius	°C
pression		kilopascal	kPa
couple de serrage		newton-mètre	N•m
vitesse terrestre		kilomètre par heure	km/h
vitesse marine		noeud	n

PRÉFIXES			
PRÉFIXE	SYMBOLE	SIGNIFICATION	VALEUR
kilo	K	mille	1000
centi	c	un centième	0.01
milli	M	un millième	0.001
micro	μ	un millionième	0.000001

FACTEURS DE CONVERSION			
POUR CONVERTIR DES	EN ①	MULTIPLIER PAR	
po	mm	25.4	
po	cm	2.54	
po ²	cm ²	6.45	
po ³	cm ³	16.39	
pi	m	0.3	
oz	g	28.35	
lb	kg	0.45	
lbf	N	4.4	
lbf•po	N•m	0.11	
lbf•pi	N•m	1.36	
lbf•pi	lbf•po	12	
lbf•po ²	kPa	6.89	
oz imp.	oz É.-U.	0.96	
oz imp.	mL	28.41	
gal imp.	gal É.-U.	1.2	
gal imp.	L	4.55	
oz É.-U.	mL	29.57	
gal É.-U.	L	3.79	
noeuds	MPH	1.15	
MPH	km/h	1.61	
Fahrenheit	Celsius	(°F - 32) ÷ 1.8	
Celsius	Fahrenheit	(°C x 1.8) + 32	
cv	kW75	

* Le système international d'unités a pour abréviation SI dans toutes les langues.

① Pour inverser les conversions, diviser par le facteur donné. Par exemple, pour convertir les **millimètres** en **pouces**, diviser par 25.4.

REMARQUE: Les facteurs sont arrondis à 2 décimales pour en faciliter l'utilisation.

RENSEIGNEMENTS SUR LA GARANTIE

GARANTIE LIMITÉE BRP DES BATEAUX SPORT SEA-DOO® MODÈLES 2005 VENDUS AUX ÉTATS-UNIS ET AU CANADA

1. PORTÉE DE LA GARANTIE

BRP US Inc. (BRP)* garantit chaque bateau sport Sea-Doo 2005 («bateau sport») vendu comme véhicule neuf et inutilisé par un concessionnaire nord-américain BRP autorisé (concessionnaire), contre tout vice de conception ou de fabrication pour la période et les conditions décrites ci-dessous. Si votre bateau sport est équipé d'un moteur Rotax® le moteur Rotax® est aussi couvert par la même *garantie limitée* décrite ci-dessous. Si votre bateau sport est équipé d'un autre type de moteur, ce moteur sera donc couvert par la garantie limitée du fabricant de ce moteur et n'est pas couvert par la présente *garantie limitée*.

2. DURÉE DE LA GARANTIE

La présente *garantie limitée* entrera en vigueur à compter de la date de livraison au premier acheteur au détail ou la date à laquelle le produit est mis en service pour la première fois, à la première d'une des deux dates mentionnées ci-dessus, et ce pour une période de:

- DOUZE (12) MOIS CONSÉCUTIFS, pour utilisation privée, à l'exception de la structure de fibre de verre du pont et de la coque qui sera couverte pour soixante (60) mois consécutifs.
- QUATRE (4) MOIS CONSÉCUTIFS, pour utilisation commerciale, à l'exception de la structure de fibre de verre du pont et de la coque qui sera couverte pour douze (12) mois consécutifs. Un bateau sport est considéré comme étant commercial lorsqu'il est utilisé pour générer un revenu ou dans le cadre d'un emploi durant la période de garantie. Un bateau sport est aussi considéré comme étant commercial lorsqu'il est identifié ou immatriculé pour utilisation commerciale.

Les composantes reliées aux émissions qui sont incluses dans le tableau ci-dessous, qui sont installées sur des bateaux sports Sea-Doo 2005 certifiés par l'EPA (voir la liste ci-dessous) sont couvertes pour vingt-quatre (24) mois consécutifs ou deux cent (200) heures d'utilisation, selon le premier des deux termes atteint. Si les deux cent (200) heures sont atteintes durant la période normale de garantie, les composantes reliées aux émissions continueront d'être couvertes jusqu'à la fin de la période normale de garantie.

Les bateaux sports Sea-Doo 2005 certifiés par l'EPA sont celles équipées de moteur: 947 DI, 4-TEC®, 4-TEC SC et 4-TEC IC.

Composants reliés aux émissions:

- Capteur de position d'accélérateur (CPA)
- Sonde de température d'air (STA)
- Sonde de pression d'air (SPA)

La réparation ou le remplacement de pièces ou encore la prestation de services en vertu de la présente garantie ne prolonge pas sa durée au-delà de sa date d'échéance originale.

La durée de la garantie pour les accessoires d'origine BRP, installés par un concessionnaire lors de la livraison d'un bateau sport neuf et inutilisé, est la même que celle applicable pour le bateau sport. La réparation ou le remplacement de pièces ou encore la prestation de services en vertu de la présente garantie ne prolonge pas sa durée au-delà de sa date d'échéance originale.

3. CONDITIONS D'EXÉCUTION DE GARANTIE

La présente garantie ne s'applique seulement après que le processus d'inspection de prélivraison prescrit par BRP a été effectué et documenté et que le bateau sport soit enregistré auprès du fabricant en bonne et due forme. Seulement le propriétaire original ayant acheté le bateau sport d'un concessionnaire américain ou canadien et les propriétaires subséquents qui habitent aux États-Unis ou au Canada sont éligibles à la couverture de garantie décrite dans ce texte. De telles restrictions sont nécessaires afin que BRP puisse préserver le caractère sécuritaire de ses produits ainsi que la sécurité de ses clients et du public. Pour que la garantie soit maintenue, l'entretien de routine décrit dans le *Guide du conducteur* doit être effectué dans les délais prescrits. BRP se réserve le droit de rendre la couverture de garantie conditionnelle à la preuve que l'entretien a été effectué adéquatement.

4. CONDITIONS D'OBTENTION DE LA COUVERTURE DE GARANTIE

Le consommateur doit aviser le concessionnaire dans les deux (2) jours suivant la découverte d'un vice de conception ou de fabrication et doit apporter le bateau sport incluant toutes pièces défectueuses au concessionnaire dans un délai raisonnable durant la période de garantie. Si le bateau sport n'a pas été enregistré, le propriétaire devra présenter une preuve d'achat du bateau sport au concessionnaire avant qu'il puisse effectuer les réparations sous garantie. Le propriétaire doit signer le bon de réparation avant le début des réparations afin de valider une demande de travail sous garantie. Toute pièce remplacée sous garantie devient la propriété de BRP.

5. CE QUE BRP FERA

Les obligations de BRP en vertu de la présente garantie se limitent, à son choix, soit à réparer ou remplacer les pièces du bateau sport présentant un vice de conception ou de fabrication, selon le jugement de BRP. De telles réparations ou remplacements seront effectués sans frais pour le coût des pièces et/ou de la main-d'œuvre, par un concessionnaire. La responsabilité de BRP se limite à effectuer les réparations ou le remplacement des pièces requises avec des pièces d'origine BRP. Les frais de transport pour apporter le bateau chez le concessionnaire sont la responsabilité du propriétaire. Si des réparations sous garantie doivent être effectuées à l'extérieur du Canada ou des États-Unis, le propriétaire sera responsable pour tous frais additionnels due aux pratiques normales locales, notamment: transport, assurances, taxes, frais d'immatriculation, frais d'importation et tout autres frais financiers, incluant des frais imposés par les gouvernements, états, territoires et leurs agents respectifs. BRP se réserve le droit d'améliorer ou de modifier ses produits en tout temps sans encourir aucune obligation de modifier les bateaux sports fabriqués auparavant.

6. EXCLUSIONS

Ne sont pas couverts sous aucunes considérations:

- Remplacement de pièces due à l'usure normale;
- Coûts de la main-d'oeuvre, pièces et lubrifiants reliés à tout service d'entretien, incluant, mais sans y restreindre: ajustements, huile, changement de lubrifiants et de liquide de refroidissement, remplacement de bougies, pompes à l'eau, et tout autre service d'entretien;

- Les dommages causés par le défaut de se conformer aux normes d'entretien et/ou de remisage telles que stipulées dans le *Guide du conducteur* de bateau sport Sea-Doo;
- Les dommages résultant de réparations, service et entretien incorrectes, de modifications ou d'utilisation de pièces ou d'accessoires qui ne sont pas fabriqués ou approuvés par BRP, car ils sont jugés incompatibles avec les bateaux sports ou en affectent l'opération, la performance, la durabilité ou encore les dommages résultant de réparations qui ne sont pas effectuées par un concessionnaire BRP;
- Les dommages résultant d'un usage abusif, négligence, compétition, mauvaise utilisation ou l'utilisation du bateau sport de façon inconsistante avec l'utilisation recommandée tel que décrit dans le *Guide du conducteur*;
- Les dommages résultant de dommages externes, submersion, ou ingestion d'eau ou d'un objet, accident, incendie, vol, vandalisme ou de tout autre cas de force majeure;
- L'utilisation d'essence, d'huile ou de lubrifiants non recommandés pour votre bateau sport (voir le *Guide du conducteur*);
- Les dommages résultant de la rouille, corrosion, et l'exposition aux éléments naturels;
- Les dommages résultant d'un blocage par ingestion d'un objet au système de refroidissement ou de la pompe;
- Les dommages liés au revêtement colloïdal incluant mais sans y restreindre les boursoufflures ou délamination de la fibre de verre due aux boursoufflures, rainures et fissures superficielles; et

Cette garantie sera annulée si:

- Le bateau sport est modifié d'une telle façon pour que son utilisation, sa performance ou sa durabilité en sont affectées de façon permanente.
- Le bateau sport est utilisé à des fins de course ou autre compétition et ce, à n'importe quel moment, même par un propriétaire antérieur.

7. LIMITATION DE RESPONSABILITÉ

LA PRÉSENTE GARANTIE EST CONVENUE ET REMPLACE TOUTE AUTRE GARANTIE EXPRESSE OU IMPLICITE, Y COMPRIS ET SANS RESTREINDRE TOUTE GARANTIE DE VALEUR MARCHANDE OU TOUTE GARANTIE DE CONVENANCE À DES FINS OU UN USAGE PARTICULIER. DANS LA MESURE OÙ ON NE PEUT Y RENONCER, LA DURÉE DES GARANTIES IMPLICITES SE LIMITE À CELLE DE LA GARANTIE EXPRESSE. LES DOMMAGES IMPRÉVUS, CONSÉQUENTIELS, DIRECTS, INDIRECTS OU TOUT AUTRE DOMMAGE NE SONT PAS COUVERTS EN VERTU DE LA PRÉSENTE GARANTIE, INCLUANT MAIS SANS Y RESTREINDRE: frais d'essence, frais reliés au transport du bateau sport au concessionnaire, frais de déplacement du technicien, frais pour transporter ou remorquer le bateau, frais de quais, remisage, frais de téléphone, cellulaire, télécopieur, télégramme; location d'un bateau de remplacement durant les réparations de garantie, taxi, hébergement, perte ou dommages à des objets personnels, inconvéniants, frais d'assurance, paiements de prêt, perte de revenu ou de profits ou perte de jouissance ou d'utilisation du bateau sport. CERTAINS ÉTATS OU PROVINCES NE PERMETTENT PAS LES RENONCIATIONS, RESTRICTIONS ET EXCLUSIONS SUSMENTIONNÉES; PAR CONSÉQUENT, CES DERNIÈRES PEUVENT NE PAS VOUS CONCERNER. LES DROITS SPÉCIFIQUES QUE CONFÈRE LA PRÉSENTE GARANTIE S'APPLIQUENT À SON TITULAIRE, QUI PEUT AUSSI AVOIR D'AUTRES DROITS QUI VARIENT SELON LES ÉTATS OU LES PROVINCES.

Ni un distributeur, ni un concessionnaire BRP, ni aucune autre personne n'est autorisée à faire des déclarations ou des représentations ou encore à offrir des conditions garanties à propos du produit, qui sont autres que celles stipulées à la présente *garantie limitée*. S'il y a lieu, ces actes ne pourront être opposables à BRP. BRP se réserve le droit de modifier en tout temps la présente garantie, cela n'ayant toutefois aucun effet sur les conditions de garantie applicables et en vigueur lors de la vente des produits.

8. TRANSFERT

Si la propriété d'un produit est transférée durant la période de garantie, cette garantie sera également transférée et sera valide pour le reste de la période de couverture, à condition que BRP soit avisé du transfert de propriété de la façon suivante:

- a) Ancien propriétaire communique avec BRP (au numéro de téléphone ci-après) ou avec un concessionnaire BRP autorisé pour lui donner les coordonnées du nouveau propriétaire; ou
- b) BRP ou un concessionnaire BRP autorisé reçoit une preuve que l'ancien propriétaire a accepté le transfert de propriété, et reçoit les coordonnées du nouveau propriétaire.

9. SERVICE À LA CLIENTÈLE

- a) Face à un conflit ou à un problème de service relié à la présente *garantie limitée*, BRP vous suggère d'essayer de résoudre la situation directement chez le concessionnaire autorisé en présence du gérant de service ou du propriétaire.
- b) Si la situation n'est toujours pas réglée, faites parvenir votre plainte par écrit à l'adresse ci-dessous, ou téléphonez au numéro suivant:

BOMBARDIER PRODUITS RÉCRÉATIFS INC.

GRUPE SUPPORT À LA CLIENTÈLE

VALCOURT (QUÉBEC) J0E 2L0

Tél.: (819) 566-3366

* Au Canada, Bombardier Produits Récréatifs inc. distribue et offre les services reliés aux produits.

© 2004 Bombardier Produits Récréatifs inc. Tous droits réservés.

® Marque de commerce déposée de Bombardier Produits Récréatifs inc. ou de ses filiales.

GARANTIE LIMITÉE BRP INTERNATIONALE DES BATEAUX SPORT SEA-DOO® MODÈLES 2005

1. PORTÉE DE LA GARANTIE

BRP US Inc. (BRP)* garantit chaque bateau sport Sea-Doo 2005 («bateau sport») vendu comme véhicule neuf et inutilisé par un distributeur/concessionnaire nord-américain BRP autorisé (distributeur/concessionnaire), contre tout vice de conception ou de fabrication pour la période et les conditions décrites ci-dessous. Si votre bateau sport est équipé d'un moteur Rotax® le moteur Rotax® est aussi couvert par la même *garantie limitée* décrite ci-dessous. Si votre bateau sport est équipé d'un autre type de moteur, ce moteur sera donc couvert par *la garantie limitée du fabricant* de ce moteur et n'est pas couvert par la présente *garantie limitée*.

2. DURÉE DE LA GARANTIE

La présente *garantie limitée* entrera en vigueur à compter de la date de livraison au premier acheteur au détail ou la date à laquelle le produit est mis en service pour la première fois, à la première d'une des deux dates mentionnées ci-dessus, et ce pour une période de:

- DOUZE (12) MOIS CONSÉCUTIFS, pour utilisation privée, à l'exception de la structure de fibre de verre du pont et de la coque qui sera couverte pour soixante (60) mois consécutifs.
- QUATRE (4) MOIS CONSÉCUTIFS, pour utilisation commerciale, à l'exception de la structure de fibre de verre du pont et de la coque qui sera couverte pour DOUZE (12) MOIS CONSÉCUTIFS. Un bateau sport est considéré comme étant commercial lorsqu'il est utilisé pour générer un revenu ou dans le cadre d'un emploi durant la période de garantie. Un bateau sport est aussi considéré comme étant commercial lorsqu'il est identifié ou immatriculé pour utilisation commerciale.

La durée de la garantie pour les accessoires d'origine BRP, installés par un distributeur/concessionnaire lors de la livraison d'un bateau sport neuf et inutilisé, est la même que celle applicable pour le bateau sport. La réparation ou le remplacement de pièces ou encore la prestation de services en vertu de *la présente garantie ne prolonge pas sa durée au-delà de sa date d'échéance originale*.

3. CONDITIONS D'EXÉCUTION DE GARANTIE

La présente garantie ne s'applique qu'aux Bateaux Sports Sea-Doo 2005 achetés en tant que véhicules neufs et non utilisés par leur premier propriétaire auprès d'un distributeur/concessionnaire BRP autorisé à distribuer des Bateaux Sports Sea-Doo dans le pays où la vente a été conclue ("le distributeur/concessionnaire BRP"), et seulement après que le processus d'inspection de prélivraison prescrit par BRP a été effectué et documenté et que le bateau sport soit enregistré auprès du fabricant en bonne et due forme auprès d'un distributeur/concessionnaire BRP. De plus, la garantie ne s'applique que si le bateau sport Sea-Doo est acheté dans le pays ou l'union de pays où le propriétaire réside. Si les conditions précédentes ne sont pas rencontrées, BRP n'a pas l'obligation d'honorer la *garantie limitée* liée aux véhicules en question et ce, tant pour une utilisation privée que commerciale. De telles restrictions sont nécessaires afin que BRP puisse préserver le caractère sécuritaire de ses produits ainsi que la sécurité de ses clients et du public.

4. CONDITIONS D'OBTENTION DE LA COUVERTURE DE GARANTIE

Le consommateur doit aviser le distributeur/concessionnaire dans les deux (2) jours suivant la découverte d'un vice de conception ou de fabrication et doit apporter le bateau sport incluant toutes pièces défectueuses au distributeur/concessionnaire dans un délai raisonnable durant la période de garantie. Si le bateau sport n'a pas été enregistré, le propriétaire devra présenter une preuve d'achat du bateau sport au distributeur/concessionnaire avant qu'il puisse effectuer les réparations sous garantie. Le propriétaire doit signer le bon de réparation avant le début des réparations afin de valider une demande de travail sous garantie. Toute pièce remplacée sous garantie devient la propriété de BRP.

5. CE QUE BRP FERA

Les obligations de BRP en vertu de la présente garantie se limitent, à son choix, soit à réparer ou remplacer les pièces du bateau sport présentant un vice de conception ou de fabrication, selon le jugement de BRP. De telles réparations ou remplacements seront effectués sans frais pour le coût des pièces et/ou de la main-d'œuvre, par un distributeur/concessionnaire. La responsabilité de BRP se limite à effectuer les réparations ou le remplacement des pièces requises avec des pièces d'origine BRP. Les frais de transport pour apporter le bateau chez le distributeur/concessionnaire sont la responsabilité du propriétaire. Si des réparations sous garantie doivent être effectuées à l'extérieur du pays où le véhicule a été vendu, le propriétaire sera responsable pour tous frais additionnels due aux pratiques normales locales, notamment: transport, assurances, taxes, frais d'immatriculation, frais d'importation et tout autres frais financiers, incluant des frais imposés par les gouvernements, états, territoires et leurs agents respectifs. BRP se réserve le droit d'améliorer ou de modifier ses produits en tout temps sans encourir aucune obligation de modifier les bateaux sports fabriqués auparavant.

6. EXCLUSIONS

Ne sont pas couverts sous aucunes considérations:

- Remplacement de pièces due à l'usure normale;
- Coûts de la main-d'oeuvre, pièces et lubrifiants reliés à tout service d'entretien, incluant, mais sans y restreindre: ajustements, huile, changement de lubrifiants et de liquide de refroidissement, remplacement de bougies, pompes à l'eau, et tout autre service d'entretien;
- Les dommages causés par le défaut de se conformer aux normes d'entretien et/ou de remisage telles que stipulées dans le « *Guide du conducteur* » de bateaux sport Sea-Doo";
- Les dommages résultant de réparations, service et entretien incorrectes, de modifications ou d'utilisation de pièces ou d'accessoires qui ne sont pas fabriqués ou approuvés par BRP, car ils sont jugés incompatibles avec les bateaux sports ou en affectent l'opération, la performance, la durabilité ou encore les dommages résultant de réparations qui ne sont pas effectuées par un distributeur/concessionnaire BRP;
- Les dommages résultant d'un usage abusif, négligence, compétition, mauvaise utilisation ou l'utilisation du bateau sport de façon inconsistante avec l'utilisation recommandée tel que décrit dans le *Guide du conducteur*;
- Les dommages résultant de dommages externes, submersion, ou ingestion d'eau ou d'un objet, accident, incendie, vol, vandalisme ou de tout autre cas de force majeure;

- L'utilisation d'essence, d'huile ou de lubrifiants non recommandés pour votre bateau sport (voir le *Guide du conducteur*);
- Les dommages résultant de la rouille, corrosion, et l'exposition aux éléments naturels;
- Les dommages résultant d'un blocage par ingestion d'un objet au système de refroidissement ou de la pompe;
- Les dommages reliés au revêtement colloïdal incluant mais sans y restreindre les boursouflures ou délamination de la fibre de verre due aux boursouflures, rainures et fissures superficielles; et

Cette garantie sera annulée si:

- bateau sport est modifié d'une telle façon pour que son utilisation, sa performance ou sa durabilité en sont affectées de façon permanente.
- Le bateau sport est utilisé à des fins de course ou autre compétition et ce, à n'importe quel moment, même par un propriétaire antérieur.

7. LIMITATION DE RESPONSABILITÉ

LA PRÉSENTE GARANTIE EST CONVENUE ET REMPLACE TOUTE AUTRE GARANTIE EXPRESSE OU IMPLICITE, Y COMPRIS ET SANS RESTREINDRE TOUTE GARANTIE DE VALEUR MARCHANDE OU TOUTE GARANTIE DE CONVENANCE À DES FINS OU UN USAGE PARTICULIER. DANS LA MESURE OÙ ON NE PEUT Y RENONCER, LA DURÉE DES GARANTIES IMPLICITES SE LIMITE À CELLE DE LA GARANTIE EXPRESSE. LES DOMMAGES IMPRÉVUS, CONSÉQUENTIELS, DIRECTS, INDIRECTS OU TOUT AUTRE DOMMAGE NE SONT PAS COUVERTS EN VERTU DE LA PRÉSENTE GARANTIE, INCLUANT MAIS SANS Y RESTREINDRE: frais d'essence, frais reliés au transport du bateau sport au distributeur/concessionnaire, frais de déplacement du technicien, frais pour transporter ou remorquer le bateau, frais de quais, remisage, frais de téléphone, cellulaire, télécopieur, télégramme; location d'un bateau de remplacement durant les réparations de garantie, taxi, hébergement, perte ou dommages à des objets personnels, inconvéniens, frais d'assurance, paiements de prêt, perte de revenu ou de profits ou perte de jouissance ou d'utilisation du bateau sport. **CERTAINS ÉTATS OU PROVINCES NE PERMETTENT PAS LES RENONCIATIONS, RESTRICTIONS ET EXCLUSIONS SUSMENTIONNÉES; PAR CONSÉQUENT, CES DERNIÈRES PEUVENT NE PAS VOUS CONCERNER. LES DROITS SPÉCIFIQUES QUE CONFÈRE LA PRÉSENTE GARANTIE S'APPLIQUENT À SON TITULAIRE, QUI PEUT AUSSI AVOIR D'AUTRES DROITS QUI VARIENT SELON LES ÉTATS OU LES PROVINCES.**

Ni un distributeur, ni un concessionnaire BRP, ni aucune autre personne n'est autorisée à faire des déclarations ou des représentations ou encore à offrir des conditions garanties à propos du produit, qui sont autres que celles stipulées à la présente *garantie limitée*. S'il y a lieu, ces actes ne pourront être opposables à BRP.

BRP se réserve le droit de modifier en tout temps la présente garantie, cela n'ayant toutefois aucun effet sur les conditions de garantie applicables et en vigueur lors de la vente des produits.

8. TRANSFERT

Si la propriété d'un produit est transférée durant la période de garantie, cette garantie sera également transférée et sera valide pour le reste de la période de couverture, à condition que BRP soit avisé du transfert de propriété de la façon suivante:

- a) Ancien propriétaire communique avec BRP (au numéro de téléphone ci-après) ou avec un distributeur/concessionnaire BRP autorisé pour lui donner les coordonnées du nouveau propriétaire; ou
- b) BRP ou un distributeur/concessionnaire BRP autorisé reçoit une preuve que l'ancien propriétaire a accepté le transfert de propriété, et reçoit les coordonnées du nouveau propriétaire.

9. SERVICE À LA CLIENTÈLE

- a) Face à un conflit ou à un problème de service relié à la présente *garantie limitée*, BRP vous suggère d'essayer de résoudre la situation directement chez le distributeur/concessionnaire autorisé en présence du gérant de service ou du propriétaire.
- b) Si la situation persiste, veuillez communiquer avec le département de service du distributeur qui pourra vous aider à résoudre le problème.
- c) Si la situation n'est toujours pas réglée, faites parvenir votre plainte par écrit à l'adresse ci-dessous, ou téléphonez au numéro suivant:

BOMBARDIER PRODUITS RÉCRÉATIFS INC.

GRUPE SUPPORT À LA CLIENTÈLE

VALCOURT (QUÉBEC) J0E 2L0

Tél.: 01 819-566-3366

* Dans le territoire couvert par cette *garantie limitée*, Bombardier Produits Récréatifs inc. ou ses sociétés affiliées distribue et offre les services reliés aux produits.

© 2004 Bombardier Produits Récréatifs inc. Tous droits réservés.

® Marque de commerce déposée de Bombardier Produits Récréatifs inc. ou de ses sociétés affiliées.

SITES WEB

Site Web Sea-Doo de BRP: www.sea-doo.com

Garde côtière canadienne	www.ccg-gcc.gc.ca/obs-bsn/sbg-gsn/main_e.htm
Garde côtière américaine	www.uscgboating.org/regulations/boating_laws.htm
Alabama	www.dcnr.state.al.us/mp/menu.htm
Alaska	www.dnr.state.ak.us/parks/boating
Arizona	www.azgfd.com
Arkansas	www.agfc.state.ar.us/
Californie	www.dbw.ca.gov
Caroline du Nord	www.ncwildlife.org/fs_index_02_regulations.htm
Caroline du Sud	www.dnr.state.sc.us/etc/boating.htm
Colorado	http://parks.state.co.us/boating/
Connecticut	http://dep.state.ct.us/rec/prgactiv.htm
Dakota du Nord	http://www.state.nd.us/gnf/boating/
Dakota du Sud	www.state.sd.us/gfp/divisionwildlife/boating/index.htm
Delaware	www.dnrec.state.de.us/fw/fwwel.htm
Floride (eau douce)	http://floridaconservation.org/law
Floride (eau salée)	www.dep.state.fl.us/law
Georgie	www.boat-ed.com
Hawaii	www.hawaii.gov/dlnr/dbor/dbor
Idaho	www.idahoparks.org/rec/boating.html
Illinois	http://131.230.57.1/stat_rul/ILLREG.htm
Indiana	www.state.in.us/dnr/regulations
Iowa	www.iowadnr.com/
Kansas	www.kdwp.state.ks.us/boating/boating.html
Kentucky	www.state.ky.us/agencies/fw/boating.htm
Louisiane	www.w/f.state.la.us
Maine	www.state.me.us/ifw/rv/boatinglaws2002.htm
Maryland	www.dnr.state.md.us/boating
Massachusetts	www.state.ma.us/dfwele/dle/boatrvsafe.htm

Michigan	www.boat-ed.com/mi/handbook
Minnesota	www.dnr.state.mn.us/safety/boatwater
Mississippi	www.dmr.state.ms.us
Missouri	www.mswp.state.mo.us
Montana	www.fwp.state.mt.us/education/outdoorskills.asp
Nebraska	www.ngpc.state.ne.us/boating
Nevada	http://www.boatnevada.org/
New Hampshire	www.state.nh.us/safety/ss/links.html
New Jersey	www.state.nj.us/mvs/boats.htm
New York	www.nysparks.com
Nouveau-Mexique	www.emnrd.state.nm.us/nmparks/pages/question/regulate/rules/nmac172.pdf
Ohio	www.dnr.state.oh.us/odnr/watercraft
Oklahoma	www.boat-ed.com
Oregon	www.osmb.state.or.us
Pennsylvanie	www.fish.state.pa.us
Rhode Island	www.state.ri.us/dem/topics/boating.htm
Tennessee	www.state.tn.us/twra/boatmain.html
Texas	www.tpwd.state.tx.us/boat/boat.htm
Utah	www.nr.state.ut.us/parks/boating.htm
Vermont	www.boatsafe.com/vermont
Virginie	www.dgif.state.va.us/boating
Virginie-Occidentale	www.dnr.state.wv.us/law/boating.htm
Washington	www.parks.wa.gov/boating.asp
Wisconsin	http://www.dnr.state.wi.us/org/caer/cs/Registrations/Boats.htm
Wyoming	http://gf.state.wy.us

REMARQUE: Ces sites Web constituent des sources d'information pour le propriétaire du bateau et sont à jour au mois de juin 2004. BRP n'est pas responsable du contenu de ces sites et n'en fait pas la promotion.

LISTE DES DISTRIBUTEURS

AMÉRIQUE DU NORD

ÉTATS-UNIS (Sauf Puerto Rico)	BOMBARDIER MOTOR CORPORATION OF AMERICA 7575, BOMBARDIER COURT C.P. 8035 WAUSAU, WI. 54401 Tél.: (715) 848-4957 Télécopieur: (715) 847-6879 http://www.brp.com
CANADA Alberta Colombie-Britannique Manitoba Ontario Québec Saskatchewan Territoires du Nord-Ouest Yukon Île-du-Prince-Édouard Nouveau-Brunswick Nouvelle-Écosse Nunavut Terre-Neuve	BOMBARDIER PRODUITS RÉCRÉATIFS INC. 75, RUE J.A. BOMBARDIER SHERBROOKE (QC) J1L 1W3 Tél.: (819) 566-3366 Télécopieur: (819) 566-3062 http://www.brp.com

Si votre bateau sport Sea-Doo doit être réparé sous garantie, rendez-vous chez un concessionnaire autorisé de bateaux sport Sea-Doo avec votre carte d'enregistrement de garantie ou tout autre document attestant la date d'achat. Advenant une question ou un problème ayant trait à la garantie, communiquez avant tout avec le gérant de service ou le propriétaire de la concession de bateaux sport Sea-Doo.

Pour connaître le concessionnaire autorisé de bateaux sport Sea-Doo le plus près, composez le 1 800 361-5192.

REMARQUE: Si vous demeurez à l'extérieur du Canada et des États-Unis, consultez votre distributeur Sea-Doo local.



DÉCLARATION DE CONFORMITÉ AUX NORMES **CE**

Mise en application des directives
du conseil:

94/25/CE — Embarcation récréative
89/336/CEE — Compatibilité électromagné-
tique

Normes de conformité:

ISO 7840, ISO 8469, ISO 8665, ISO 8846,
ISO 8848, ISO 8849, ISO 9094, ISO 9097,
ISO 10087, ISO 10088, ISO 10133, ISO 10240,
ISO 11105, ISO 11591, ISO 11592, ISO 12215,
ISO 12216, ISO 13592, COLREGS, ABYC H-5,
ABYC H-8

Nom du fabricant:

Bombardier Motor Corporation of America.

Adresse du fabricant:

451 E. Illinois Ave
Benton, Illinois
62812-0394

Nom de l'importateur:

Société ANF — Industrie S.A.

Adresse de l'importateur:

2, rue du Nouveau Bercy
94220 Charenton
Paris, France

Organisme informé de la directive 94/25/CE:

Institut international de certification marine
Centre de Trèves, rue de Trèves 45
1040 Bruxelles, Belgique

Organisme compétent concernant la
directive 89/336/CEE:

UTAC
Autodrome de Linas-Monthéry, B.P. 212
91311 Monthéry cedex, France

Type d'équipement:

Bateaux sport, à proximité de la côte,
catégorie C

Noms et numéro(s) de modèle:

Nom de modèle

Numéro(s) de modèle

Je, soussigné, déclare par les présentes que l'équipement mentionné ci-dessus est con-
forme aux directives et normes prescrites.

Nom du signataire:

Fernando Garcia

Titre du signataire au nom de

Bombardier Motor Corporation of America: Directeur - Affaires publiques et réglementai-
res — bateaux sport Sea-Doo

Homologation et certification

Les bateaux mentionnés ci-dessus sont conformes aux normes qui suivent:

NORME	TYPE DE CERTIFICATION
Garde-côtière américaine	Autocertification
Garde-côtière canadienne	Autocertification
Registre des navires russes	Certifié par Registre des navires russes 8, Dvortsovaya Nab., 191186 St-Petersbourg, Russie
Directive 89/336/CEE du conseil sur la compatibilité électromagnétique	Contrôle de la production interne et contrôle exercé sous la responsabilité d'un organisme compétent. Organisme compétent: UTAC Autodrome de Linas-Montlhéry, B.P. 212 91311 Montlhéry cedex, France
Directive 94/25/EC du parlement européen et du conseil sur les embarcations récréatives	Contrôle de la production interne et contrôle exercé sous la responsabilité d'un organisme notifié. Organisme notifié: Institut international de certification marine Centre de Trèves, rue de Trèves 45 1040 Bruxelles, Belgique

Guide du conducteur confirmation de réception

Votre concessionnaire

Nom:	_____

Adresse:	_____

Il s'agit du représentant de notre société qui demeure à votre disposition pour vous aider à résoudre tout problème qui pourrait survenir.

Dès que vous prenez possession du véhicule, veuillez dater et signer le reçu et le remettre (ou le faire parvenir) au concessionnaire afin de valider la garantie.

Les conditions de garantie sont énumérées dans la section GARANTIE du présent guide.

----- Découper ici

Reçu
Nom: _____
Adresse: _____
Propriétaire de _____ N° du modèle _____
NIC (à faire remplir par le client ou le concessionnaire vendeur) _____
La présente garantie entre en vigueur le _____ (date).
Le concessionnaire dont le nom apparaît sur le présent document m'a clairement décrit l'utilisation, l'entretien, les caractéristiques de sécurité et la politique de garantie. Je suis également satisfait de la préparation de prélivraison et de l'inspection de mon bateau sport. De plus, on m'a remis un exemplaire du <i>Guide du conducteur</i> de mon bateau sport, ainsi qu'un <i>Guide de sécurité</i> et une <i>vidéocassette de sécurité</i> .
Signature: _____
Date: _____

RENSEIGNEMENTS CONFIDENTIELS

Nous tenons à vous informer que vos coordonnées seront utilisées à des fins de sécurité et de garantie. Parfois, nous utilisons aussi les coordonnées de nos clients pour les renseigner sur nos produits et nos offres. Si vous préférez ne pas recevoir d'information à propos de nos produits, offres et services, écrivez-nous à l'adresse ci-après.

Prenez également note que, de temps à autre, des organismes de confiance sélectionnés avec soin peuvent être autorisés à utiliser les coordonnées de nos clients pour promouvoir des produits et services de qualité. Si vous ne désirez pas que vos coordonnées soient transmises à ces organismes, écrivez-nous à l'adresse suivante.

Bombardier Produits Récréatifs inc.

Service de la garantie
75, rue J.A. Bombardier
Sherbrooke (Québec)
Canada J1L 1W3

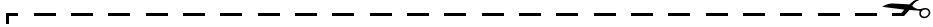
Numéro de télécopieur au Canada: (819) 566-3590

CHANGEMENT D'ADRESSE

S'il y a changement d'adresse, veuillez remplir et poster la carte au bas de la page. Un tel avis contribue également à votre sécurité, même après la date d'expiration de la garantie originale, puisque BRP sera ainsi en mesure de communiquer avec vous s'il est nécessaire d'apporter une modification au bateau.

REMARQUE: Ne remplissez le carton ci-dessous que dans le cas d'un changement d'adresse.

CARTE DE CHANGEMENT D'ADRESSE



CHANGEMENT D'ADRESSE

N^{os} D'IDENTIFICATION DU BATEAU

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

N^o de modèle

N^o d'identification de la coque (N.I.C.)

ANCIENNE ADRESSE:

NOM

N^o

RUE

APP.

VILLE

ÉTAT OU PROVINCE

CODE POSTAL

NOUVELLE ADRESSE:

NOM

N^o

RUE

APP.

VILLE

ÉTAT OU PROVINCE

CODE POSTAL

BATEAUX VOLÉS

Si votre bateau est volé, vous devriez aviser le Service de garantie du distributeur de votre région.

Veuillez fournir vos nom, adresse, numéro de téléphone ainsi que le numéro d'identification de la coque et la date à laquelle il a été volé.

BRP fournira mensuellement une liste des bateaux volés à tous ses concessionnaires autorisés de bateaux sport Sea-Doo, afin d'aider les propriétaires concernés à récupérer leur bateau.



AFFRANCHIR
SUFFISAMMENT

BOMBARDIER
PRODUITS RÉCRÉATIFS INC.
SERVICE DE GARANTIE
75, RUE J.A. BOMBARDIER
SHÉRBROOKE (QUÉBEC)
CANADA J1L 1W3

CHANGEMENT D'ADRESSE

S'il y a changement d'adresse, veuillez remplir et poster la carte au bas de la page. Un tel avis contribue également à votre sécurité, même après la date d'expiration de la garantie originale, puisque BRP sera ainsi en mesure de communiquer avec vous s'il est nécessaire d'apporter une modification au bateau.

REMARQUE: Ne remplissez le carton ci-dessous que dans le cas d'un changement d'adresse.

CARTE DE CHANGEMENT D'ADRESSE



CHANGEMENT D'ADRESSE

N^{os} D'IDENTIFICATION
DU BATEAU

N^o de modèle N^o d'identification de la coque (N.I.C.)

ANCIENNE ADRESSE: _____
NOM

N^o _____ RUE APP.

VILLE ÉTAT OU PROVINCE CODE POSTAL

NOUVELLE ADRESSE: _____
NOM

N^o _____ RUE APP.

VILLE ÉTAT OU PROVINCE CODE POSTAL

BATEAUX SPORT VOLÉS

Si votre bateau-est volé, vous devriez aviser le Service de garantie du dis-tributeur de votre région.

Veuillez fournir vos nom, adresse, numéro de téléphone ainsi que le numéro d'identification de la coque et la date à laquelle il a été volé.

BRP fournira mensuellement une liste des bateaux sport volés à tous ses concessionnaires autorisés de bateaux sport Sea-Doo, afin d'aider les propriétaires concernés à récupérer leur bateau sport.



AFFRANCHIR
SUFFISAMMENT

BOMBARDIER
PRODUITS RÉCRÉATIFS INC.

SERVICE DE GARANTIE
75, RUE J.A. BOMBARDIER
SHÉRBROOKE (QUÉBEC)
CANADA J1L 1W3

NUMÉRO DE MODÈLE
DU BATEAU _____

NUMÉRO D'IDENTIFICATION
DE LA COQUE (N.I.C.) _____

NUMÉRO D'IDENTIFICATION
DU MOTEUR
ROTAX (N.I.M.) _____

Propriétaire: _____

NOM

N°

RUE

APP.

VILLE

ÉTAT OU PROVINCE

CODE POSTAL

Date d'achat _____

JOUR

MOIS

ANNÉE

**Date d'expiration
de la garantie** _____

JOUR

MOIS

ANNÉE

À faire remplir par le concessionnaire au moment de la vente.

SCEAU DU CONCESSIONNAIRE

Veillez communiquer avec le concessionnaire qui vous a vendu le bateau sport SEA-DOO pour vous assurer qu'il l'a inscrit auprès de BRP.

219 700 410

CA

OPERATOR'S GUIDE, UTOPIA / FRENCH
GUIDE DU CONDUCTEUR, UTOPIA / FRANÇAIS

FAIT AU / MADE IN CANADA

U/M:P.C.